

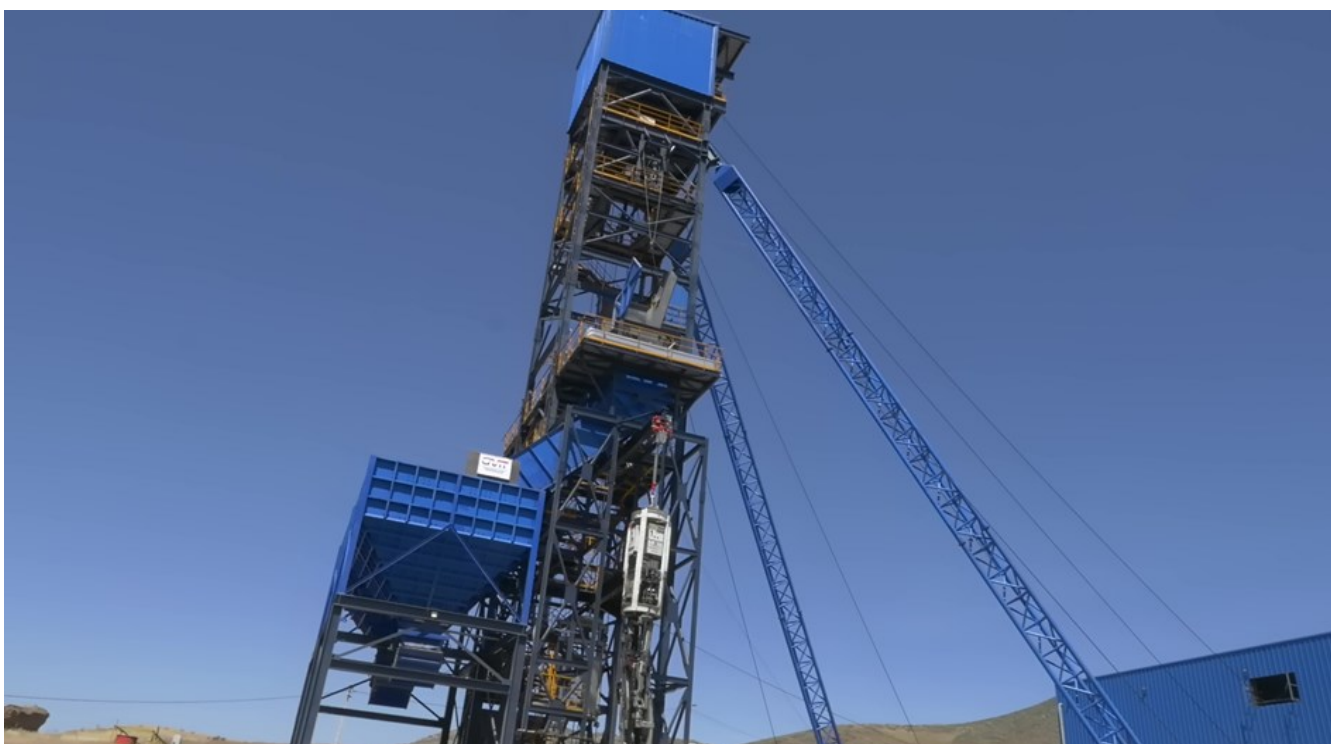


**CMVT**

الشركة المنجمية لتويسيت

COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT  
PROSPECTEUR DE VALEURS

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019





Etat des Soldes de Gestion (E.S.G)

		DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1		Ventes de Marchandises ( en l'état)		
2		Achats revendus de marchandises		
I	=	<b>MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT</b>		
	+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>519 357 652,88</b>	<b>525 839 085,11</b>
3		Ventes de biens et services produits	511 040 149,04	518 766 893,84
4		Variation stocks produits	-2 596 091,06	-4 498 421,28
5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	10 913 594,90	11 570 612,55
III	-	<b>CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)</b>	<b>184 956 562,43</b>	<b>178 172 866,69</b>
6		Achats consommés de matières et fournitures	137 713 452,54	131 033 375,61
7		Autres charges externes	47 243 109,89	47 139 491,08
IV	=	<b>VALEUR AJOUTEE (H+I+II)</b>	<b>334 401 090,45</b>	<b>347 666 218,42</b>
8	+	Subventions d'exploitation		
9	-	Impôts et taxes	786 296,40	2 585 565,20
10	-	Charges de personnel	66 523 388,04	63 522 730,30
	=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)   OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>267 091 406,01</b>	<b>281 557 922,92</b>
11	+	Autres produits d'exploitation		
12	-	Autres charges d'exploitation	3 000 000,00	3 000 000,00
13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 476 800,00	11 972,00
14	-	Dotations d'exploitation	39 388 186,20	38 320 769,48
VI	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)</b>	<b>227 180 019,81</b>	<b>240 249 125,44</b>
VII	+	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>18 633 986,23</b>	<b>11 410 890,60</b>
VIII	=	<b>RESULTAT COURANT (+ou-)</b>	<b>245 814 006,04</b>	<b>251 660 016,04</b>
IX	+	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-17 214 046,64</b>	<b>-4 331 040,28</b>
15	-	Impôts sur les résultats	44 549 305,00	43 041 223,00
X	=	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>184 050 654,40</b>	<b>204 287 752,76</b>

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

		Résultat net de l'exercice	184 050 654,40	204 287 752,76
		Bénéfice +	184 050 654,40	204 287 752,76
		Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	39 064 494,45	37 879 167,79
3	+	Dotations financières (1)		
4	+	Dotations non courantes (1)	1 254 560,00	1 369 087,96
5	-	Reprises d'exploitation (2)		11 972,00
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2)	1 654 150,00	958 508,15
8	-	Produits des cessions d'immobilisation	35 000,00	70 000,00
9	+	Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées		
I	=	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>222 680 558,85</b>	<b>242 495 528,36</b>
10	-	Distributions de bénéfices	285 809 610,00	179 891 931,00
II	=	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-63 129 051,15</b>	<b>62 603 597,36</b>

Etat des Dérégations

Indication des Dérégations	Justifications des Dérégations	Influence des Dérégations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
<b>INDICATION DES DEREGATIONS</b>		
i- Dérégations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
ii- Dérégations aux méthodes d'évaluation		
iii- Dérégations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Etat des Changements de Méthodes

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
<b>CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION</b>		
		NEANT
<b>CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION</b>		
		Neant

Tableau de Financement

I. SYNTHES DES MASSES DU BILAN	Exercice b	Exercice précédent a	Exercice a - b	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	855 936 426,91	1 001 695 772,12	145 759 345,21	
Moins actif immobilisé	529 287 409,19	522 968 070,91	6 319 338,28	
<b>= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>326 649 017,72</b>	<b>478 727 701,21</b>	<b>152 078 683,49</b>	
Actif circulant	483 064 853,28	552 583 157,94		69 518 304,66
Moins Passif circulant	82 517 858,59	86 859 337,50	4 341 478,91	
<b>= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>400 546 994,69</b>	<b>465 723 820,44</b>		<b>65 176 825,75</b>
<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B</b>	<b>-73 897 976,97</b>	<b>13 003 880,77</b>		<b>86 901 857,74</b>

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		-63 129 051,15		62 603 597,36
+ Capacité d'autofinancement		222 680 558,85		242 495 528,36
- Distributions de bénéfices		285 809 610,00		179 891 931,00
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>23 821 227,83</b>		<b>74 113,88</b>
+ Cessions d'immobilisations incorporelles		135 000,00		
+ Cessions d'immobilisations corporelles		35 000,00		70 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées		23 651 227,83		4 113,88
<b>AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)</b>				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)   (nettes de primes de remboursement)</b>		2 262 140,79		2 598 781,58
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>-37 045 682,53</b>		<b>65 276 492,82</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	68 311 125,76			86 886 374,67
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	9 850,00			135 000,00
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	68 301 275,76			80 333 524,15
+ Acquisitions d'immobilisations financières				
+ Augmentation des créances immobilisées				6 417 850,52
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				<b>26 090 468,60</b>
<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>		46 721 875,20		<b>237 322,00</b>
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>				<b>113 214 165,27</b>
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>115 033 000,96</b>			<b>116 010 621,71</b>
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B-C-D-H)</b>		65 176 825,75		50 734 128,89
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		86 901 857,74		2 796 456,44
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>115 033 000,96</b>	<b>115 033 000,96</b>	<b>116 010 621,71</b>	<b>116 010 621,71</b>

Tableau des Immobilisations autres que Financières

NATURE	MONTANT BRUT DEBIT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>16 845 597,97</b>					15 160 938,83	1 684 659,14
* Frais préliminaires	5 847 348,83					5 847 348,83	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 998 249,14					9 313 590,00	1 684 659,14
* Primes de remboursement obligations							
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>163 418 644,13</b>	9 850,00				135 000,00	163 293 494,13
* Immobilisations immatérielles	152 902 906,24						152 902 906,24
* Brevets, logiciels, droits en valeurs mobilières	9 970 737,89	9 850,00					9 980 587,89
* Fonds commercial	60 000,00						60 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	485 000,00					135 000,00	350 000,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>689 363 539,35</b>	59 473 444,67	8 827 631,09	12 098 431,08	523 245,00	12 098 431,08	757 141 570,11
* Terrains	3 123 649,00						3 123 649,00
* Constructions	283 010 419,81	7 141 181,00		7 470 129,21			297 621 730,02
* Installat. techniques, matériel et outillage	228 744 928,08	5 401 598,74		4 479 557,87			238 626 084,69
* Matériel de transport	98 544 497,19	1 398 120,27			523 245,00		99 419 372,46
* Mobilier, matériel bureau et informatique	3 769 628,71	359 974,00		148 744,00			4 278 346,71
* Autres immobilisations corporelles							
* Immobilisations corporelles en cours	72 170 416,56	45 172 770,62	8 827 631,09			12 098 431,08	114 072 387,25
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>869 627 781,45</b>	<b>59 483 494,67</b>	<b>8 827 631,09</b>	<b>12 098 431,08</b>	<b>523 245,00</b>	<b>15 295 938,83</b>	<b>12 098 431,08</b>

Tableau des Titres de Participation

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
SAAP S.A.	5300317	ATELIER MECANIQUE	300 000,00	100,00	100 000,00	0,00	31/12/2019	-4 643 920,80	-116 600,00	0,00
AGUEDAL S.A.R.L	1000017	SOCIETE IMMOBILIERE	100 000,00	40,00	8 217 560,00	0,00	31/12/2019	-14 301 597,00	-395 000,00	0,00
DAFIR S.A.R.L	1000019	SOCIETE IMMOBILIERE	4 642 600,00	80,00	3 714 000,00	0,00	31/12/2019	-393 156,34	-32 882,00	0,00
FODERIE PZ S.A.	0	METALLURGIE	63 000 000,00	0,04	12 090 434,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	0,00
STE DE PORT NEMOURS S.A.	0	PORT	2 000 000,00	7,25	145 000,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	0,00
MINREX	40469093	RECHERCHE MINIERE	300 000,00	100,00	300 000,00	300 000,00	31/12/2019	168 045,64	-13 510,00	0,00
<b>Total</b>			<b>70 342 600,00</b>	<b>--</b>	<b>24 566 994,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>--</b>	<b>-19 170 628,50</b>	<b>-557 992,00</b>	<b>0,00</b>



**Tableau des Provisions**

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	33 911 216,16							33 911 216,16
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	92 068 364,43	4 822 810,00	1 954 656,20	1 254 560,00		5 918 531,40	1 654 150,00	92 527 709,23
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>125 979 580,59</b>	<b>4 822 810,00</b>	<b>1 954 656,20</b>	<b>1 254 560,00</b>		<b>5 918 531,40</b>	<b>1 654 150,00</b>	<b>126 438 925,39</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	20 374 312,92	323 691,75		10 011 846,52	2 476 800,00			30 709 851,19
5. Autres Provisions pour risques et charge	4 434 229,39		2 372 362,18	22 320,00		129 472,20	239 347,59	6 460 091,78
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>24 808 542,31</b>	<b>323 691,75</b>	<b>2 372 362,18</b>	<b>10 034 166,52</b>	<b>2 476 800,00</b>	<b>129 472,20</b>	<b>239 347,59</b>	<b>37 169 942,97</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>150 788 122,90</b>	<b>5 146 501,75</b>	<b>4 327 018,38</b>	<b>11 288 726,52</b>	<b>2 476 800,00</b>	<b>6 048 003,60</b>	<b>1 893 497,59</b>	<b>163 608 868,36</b>

**Tableau des Créances**

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
<b>De l'Actif Immobilisé</b>	<b>274 211 455,56</b>	<b>261 836 455,56</b>	<b>12 375 000,00</b>				<b>262 375 000,00</b>	
- Prêts immobilisés	262 378 800,20	250 003 800,20	12 375 000,00				262 375 000,00	
- Autres créances financières	11 832 655,36	11 832 655,36						
<b>De l'actif circulant</b>	<b>262 046 314,22</b>		<b>258 073 340,24</b>	<b>3 972 973,98</b>	<b>74 047 705,87</b>	<b>60 385 315,30</b>	<b>121 196 296,01</b>	
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	3 407 780,92		1 434 336,44	1 973 444,48				
- Clients et comptes rattachés	75 125 985,47		74 047 705,87	1 078 279,60	74 047 705,87	10 000,00	261 022,23	
- Personnel	978 345,75		978 345,75					
- Etat	59 943 604,40		59 943 604,40			59 943 604,40		
- Comptes d'associés	12 375 000,00		12 375 000,00				12 375 000,00	
- Autres débiteurs	109 380 398,52		108 459 148,62	921 249,90		431 710,90	108 063 744,78	
- Compte de régularisation actif	835 199,16		835 199,16				496 529,00	
<b>T O T A U X</b>	<b>536 257 769,78</b>	<b>261 836 455,56</b>	<b>270 448 340,24</b>	<b>3 972 973,98</b>	<b>74 047 705,87</b>	<b>60 385 315,30</b>	<b>383 571 296,01</b>	

**Tableau des Dettes**

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>156 468 578,57</b>	<b>113 152 178,57</b>	<b>43 316 400,00</b>					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	156 468 578,57	113 152 178,57	43 316 400,00					
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>76 263 031,74</b>	<b>2 632,22</b>	<b>73 471 732,99</b>	<b>2 788 666,53</b>	<b>2 169 341,59</b>	<b>17 810 275,46</b>	<b>31 706,08</b>	
- Fournisseurs et comptes rattachés	33 995 604,40		31 206 937,87	2 788 666,53	1 524 839,61	3 038 152,42	29 073,86	
- Clients créditeurs, avances et acomptes	644 501,98		644 501,98		644 501,98			
- Personnel	22 033 153,99		22 033 153,99					
- Organismes sociaux	4 453 912,68		4 453 912,68			4 453 912,68		
- Etat	10 318 210,36		10 318 210,36			10 318 210,36		
- Comptes d'associés	2 632,22	2 632,22	0,00				2 632,22	
- Autres créanciers	3 058 381,11		3 058 381,11					
- Comptes de régularisation - Passif	1 756 635,00		1 756 635,00					
<b>T O T A U X</b>	<b>232 731 610,31</b>	<b>113 154 810,79</b>	<b>116 788 132,99</b>	<b>2 788 666,53</b>	<b>2 169 341,59</b>	<b>17 810 275,46</b>	<b>31 706,08</b>	

**Tableau des Suretés Réelles Données ou Reçues**

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
-----------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	--------------	----------------------------

Sureté donnée

NEANT
-------

Sureté reçue

NEANT
-------

**Engagements Financiers Recus ou Donnes Hors Operations de Crédit-Bail**

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
--------------------	-------------------	-----------------------------

Engagement donné

Divers caution bancaire	237 837,75	237 837,75
-------------------------	------------	------------

Engagement reçu

CONTRAT DE COUVERTURE MATIERE	12 472 636,48	31 989 197,92
NANTISSEMENT DE 9445225 ACTIONS AUPLATA PAR 4T COMMODITIES	112 808 209,11	112 808 209,11
COMPLEMENT DE PRIX : 50% DE LA DIFFERENCE EN CAS DE CESSION DES ACTIONS AUPLATA		



**B2 (bis) Tableau des Amortissements**

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>16 629 091,52</b>	<b>70 960,54</b>	<b>15 160 938,83</b>	<b>1 539 113,23</b>
* Frais préliminaires	5 847 348,83		5 847 348,83	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 781 742,69	70 960,54	9 313 590,00	1 539 113,23
* Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>159 585 007,94</b>	<b>495 973,02</b>		<b>160 080 980,96</b>
* Immobilisation en recherche et développement	152 902 906,24			152 902 906,24
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	6 682 101,70	495 973,02		7 178 074,72
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>464 890 903,71</b>	<b>33 674 750,89</b>	<b>523 245,00</b>	<b>498 042 409,60</b>
* Terrains	64 816,16	3 112,84		67 929,00
* Constructions	193 810 556,60	16 275 290,83		210 085 847,43
* Installations techniques; matériel et outillage	178 037 770,02	14 365 665,29		192 403 435,31
* Matériel de transport	89 605 053,48	2 867 555,08	523 245,00	91 949 363,56
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 372 707,45	163 126,85		3 535 834,30
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>641 105 003,17</b>	<b>34 241 684,45</b>	<b>15 684 183,83</b>	<b>659 662 503,79</b>

**B1 Détail des Non-Valeurs**

Compte Principal	Intitulé	Montant
<b>211</b>	<b>FRAIS PRELIMINAIRES</b>	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
<b>212</b>	<b>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	<b>1 684 659,14</b>
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	237 322,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	1 447 337,14
<b>213</b>	<b>PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>	
2130	Primes de remboursements des obligations	
<b>TOTAL</b>		<b>1 684 659,14</b>

**B3 Tableau des Plus ou Moins Values sur Cessions ou Retraits d'Immobilisations**

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
25/12/2019	23401000	523 245,00	523 245,00		35 000,00	35 000,00	
31/12/2019	21130000	247 750,00	247 750,00				
31/12/2019	21130000	5 240 246,83	5 240 246,83				
31/12/2019	21130000	359 350,00	359 350,00				
31/12/2019	21283000	9 313 590,00	9 313 590,00				
<b>Total</b>		<b>15 684 183,83</b>	<b>15 684 183,83</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	

**B13 Détermination du Résultat Courant Après Impôts**

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	245 814 006,04
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	51 082 854,42
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	325 834,96
<b>Résultat courant théoriquement imposable (=)</b>	<b>296 571 025,50</b>
Impôt théorique sur résultat courant (-)	54 986 506,41
<b>Résultat courant après impôts (=)</b>	<b>190 827 499,63</b>

**B14 Détail de La Taxe sur La Valeur Ajoutée**

NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations T.V.A de l'exercice (3)	Solde fin d'exercice (1+2-3)
A.T.V.A. Facturée	7 918 748,49	6 004 142,80	6 150 555,24	7 772 336,03
B.T.V.A. Récupérable	11 269 206,34	45 382 353,77	45 367 152,44	11 284 407,69
sur charges	9 232 606,38	32 901 743,44	33 601 010,40	8 533 339,44
sur immobilisations	2 036 599,96	12 480 610,33	11 766 142,04	2 751 068,25
C.T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	-3 350 457,87	-39 378 210,97	-39 216 597,18	-3 512 071,64

**B10 Tableau des Biens en Crédit-Bail**

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
location véhicule	01/03/2015	48	182 605,00	48	206 856,00	8 619,00	0,00	0,00	1 534,38	
location véhicule	20/02/2016	48	129 674,16	48	127 472,10	43 704,72	3 642,06	0,00	1 296,74	
location véhicule	01/09/2017	48	292 655,00	48	130 271,84	97 703,88	97 703,88	65 135,92	2 926,53	
location véhicule	01/01/2019	48	162 442,49	48	0,00	53 513,04	53 513,04	107 026,08	1 624,42	
<b>Total</b>			<b>767 376,65</b>		<b>464 599,94</b>	<b>203 540,64</b>	<b>154 858,98</b>	<b>172 162,00</b>	<b>7 382,09</b>	

**B12 Passage du Résultat Net Comptable au Résultat Net Fiscal**

INTITULES	MONTANT (+)	MONTANT (-)
<b>I. RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
Bénéfice net	184 050 654,40	
Perte nette		
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>58 394 339,17</b>	
<b>REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES</b>	<b>51 082 854,42</b>	
DONS	1 449 260,00	
CADEAUX PUBLICITAIRES	30 624,50	
AMORTISSEMENTS VEHICULES DE TOURISME	98 085,24	
PROVISION INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE	1 192 511,00	
PROVISION MALADIE PROFESSIONNELLE	3 630 299,00	
PROVISION POUR DEPRECIATION CREANCES FILIALES	57 600,00	
CHARGES DES EXERCICES ANTERIEURS	75 169,68	
IS ANNEE 2019	44 549 305,00	
<b>REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES</b>	<b>7 311 484,75</b>	
PROVISION CHARGE ENVIRONNEMENT	1 000 000,00	
PENALITES ET AMENDES	3 987,00	
PROVISION REJETS TVA	22 320,00	
PROVISION MALADIE RETRAITE CADRES	254 560,00	
CHARGES DES EXERCICES ANTERIEURS	136 729,25	
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE SUR LES BENEFICES	5 893 888,50	
<b>III. DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>2 219 332,55</b>
<b>DEDUCTIONS FISCALES COURANTES</b>		<b>325 834,96</b>
REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION		32 150,00
ECARTS DE CONVERSION PASSIF 2018		293 684,96
<b>DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES</b>		<b>1 893 497,59</b>
REPRISE PROVISION ENVIRONNEMENT		1 654 150,00
REPRISE SUR PROVISION REJETS TVA		239 347,59
<b>Total</b>	<b>242 444 993,57</b>	<b>2 219 332,55</b>
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	240 225 661,02	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
<b>Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)</b>	<b>240 225 661,02</b>	
<b>Déficit net fiscal (B)</b>		
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

**B15 Passif éventuel**

DESCRIPTION
Les déclarations fiscales au titre de l'Impôt sur les sociétés (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'Impôt sur le Revenu (IR) et des droits d'enregistrement et de timbre (DE) des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 n'ont pas fait l'objet d'un contrôle par l'administration et sont susceptibles d'être sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.
Les déclarations au titre de la CNSS des exercices 2016 à 2019, n'ont pas fait l'objet d'un contrôle par l'administration et sont susceptibles d'être sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.

**C1 Capital Social**

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
						Ex. N - 1	Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
<b>Nom, prénom</b>	<b>Associés</b>										
OSEAD MINING MAROC	OSEAD MINING MAROC	1106451			IMMEUBLE SIGMA, SIDI MAAROUF, CASABLANCA	622690	622690	100	62 269 000,00	62 269 000,00	62 269 000,00
Hôitant à la bourse de Casablanca	Hôitant à la bourse de Casablanca	000000			Bourse de Casablanca	1058528	1058528	100	105 852 800,00	105 852 800,00	105 852 800,00
M. Mohamed LAZAAR	M. Mohamed LAZAAR		C801549		Lot Champy, Californie, Casablanca	5	5	100	500,00	500,00	500,00
M. LEDDET Joseph	M. LEDDET Joseph			120775P00746	Rue Pierre Lescot, PARIS 1er	5	5	100	500,00	500,00	500,00
Mme Latifa KAMAL	Mme Latifa KAMAL			14DA62708	RUE JULES JOFFRIN SAINT MAUR DES FOSSES	5	5	100	500,00	500,00	500,00
<b>Total</b>						<b>1681233</b>	<b>1681233</b>	<b>—</b>	<b>168 123 300,00</b>	<b>168 123 300,00</b>	<b>168 123 300,00</b>

**C2 Tableau d'Affectation des Résultats Intervenues au cours de l'Exercice**

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
15/05/2019	Décision du	Préserve légale	
Report à nouveau	81 668 712,95	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantômes	
Résultat net de l'exercice	204 287 752,74	Dividendes	285 809 610,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	146 855,71
<b>TOTAL A</b>	<b>285 956 465,71</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>285 956 465,71</b>

**C4 Tableau des Opérations en Devises Comptabilisées pendant l'Exercice**

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		4 278 621,17
- Retenues sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		43 136 400,00
<b>Produits</b>	<b>496 488 078,27</b>	
Produits d'exploitation	496 488 078,27	
<b>Charges</b>		<b>33 190 751,95</b>
Charges d'exploitation		27 366 873,88
Charges financières		5 823 878,07
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>496 488 078,27</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>80 605 773,12</b>
<b>BALANCE DEVISES</b>		<b>415 882 305,15</b>
<b>TOTAL (EGALITE)</b>	<b>496 488 078,27</b>	<b>496 488 078,27</b>

**C3 Résultats et autres Éléments Caractéristiques de l'Entreprise au cours des Trois Derniers Exercices**

Nature des Indications	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	682 306 417,71	708 482 588,26	606 794 593,20
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	444 624 742,22	518 766 873,84	511 040 149,04
2. Résultat avant impôts	195 719 039,80	247 328 975,74	228 599 959,40
3. Impôts sur les résultats	38 169 398,00	43 041 223,00	44 549 305,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantômes) de l'exercice précédent	80 699 184,00	179 891 931,00	285 809 610,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	132 943 332,15	110 621 042,95	29 099 185,71
<b>RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)</b>			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	93,71	121,51	109,47
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	48,00	107,00	170,00
<b>PERSONNEL</b>			
Montant des salaires bruts de l'exercice	43 041 193,21	47 755 154,27	50 681 830,74
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	370	383	383

**C5 Datations Et Evénements Postérieurs**

Date de clôture(1)	31/12/2019
Date d'établissement des états de synthèse (2)	28/03/2020
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

**ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE**

DATE	INDICATION DES ÉVÉNEMENTS
	Événements favorables
	Événements dé-favorables

**C6 Etat Détaillé des Stocks**

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -)
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	7 = 6 - 3
<b>I. Stocks Approvisionnement</b>							
<b>1- Biens et produits destinés à la revente en l'état</b>							
* Biens immeubles							
* Biens meubles							
<b>2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation</b>	<b>55 886 829,87</b>	<b>19 141 473,41</b>	<b>36 745 356,46</b>	<b>56 331 670,98</b>	<b>18 875 381,66</b>	<b>37 456 289,32</b>	<b>710 932,86</b>
3- Matières premières							
4- Matières consommables	15 852 584,63		15 852 584,63	16 884 154,77		16 884 154,77	1 031 570,14
5 - Pièces détachées	39 357 696,39	19 141 473,41	20 216 222,98	38 862 121,53		19 986 739,87	-229 483,11
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport	676 548,85		676 548,85	585 394,68		585 394,68	-91 154,17
<b>- Emballage</b>							
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus							
<b>10- Total stocks approvisionnement</b>	<b>55 886 829,87</b>	<b>19 141 473,41</b>	<b>36 745 356,46</b>	<b>56 331 670,98</b>	<b>18 875 381,66</b>	<b>37 456 289,32</b>	<b>710 932,86</b>
<b>II. Stock en cours Production de biens et service</b>	<b>325 340,37</b>		<b>325 340,37</b>	<b>2 742 747,56</b>		<b>2 742 747,56</b>	<b>2 417 407,19</b>
11- Produits en cours	325 340,37		325 340,37	2 742 747,56		2 742 747,56	2 417 407,19
12- Etudes en cours							
13- Travaux en cours							
14- Services en cours							
<b>15- Total Stocks des en cours</b>	<b>325 340,37</b>		<b>325 340,37</b>	<b>2 742 747,56</b>		<b>2 742 747,56</b>	<b>2 417 407,19</b>
<b>III. Stock Produits finis</b>	<b>15 637 240,35</b>		<b>15 637 240,35</b>	<b>15 815 924,22</b>		<b>15 815 924,22</b>	<b>178 683,87</b>
16- Produits finis	15 637 240,35		15 637 240,35	15 815 924,22		15 815 924,22	178 683,87
17- Biens finis							
<b>18- Total Stocks Produits et Biens finis</b>	<b>15 637 240,35</b>		<b>15 637 240,35</b>	<b>15 815 924,22</b>		<b>15 815 924,22</b>	<b>178 683,87</b>
<b>IV. Stock Produits résiduels</b>							
19- Déchets							
20- Rebutis							
21- Matières de récupération							
<b>22- Total Stocks Produits résiduels</b>							
<b>23- TOTAL GENERAL (ligne 10+15+18+22)</b>	<b>71 849 410,59</b>	<b>19 141 473,41</b>	<b>52 707 937,18</b>	<b>74 890 342,76</b>	<b>18 875 381,66</b>	<b>56 014 961,10</b>	<b>3 307 023,92</b>

B11 Détail des Postes du C.P.C.

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
611	<b>611 - Achats revendus de marchandises</b>		
	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (+)		
	<b>Total</b>		
612	<b>612 - Achats consommés de matières et fournitures</b>	<b>137 713 452,54</b>	<b>131 033 375,61</b>
	* Achats de matières premières		
	*Variation des stocks de matières premières (+/-)		
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	66 063 708,79	73 083 062,55
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	444 841,10	-4 426 923,35
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	31 888 163,28	28 487 416,73
	* Achats de travaux, études et prestations de services	39 316 739,37	33 889 819,68
	<b>Total</b>	<b>137 713 452,54</b>	<b>131 033 375,61</b>
613/614	<b>613/614 - *Autres charges externes</b>	<b>47 243 109,89</b>	<b>47 139 491,08</b>
	* Locations et charges locales	1 218 923,04	1 297 220,91
	* Redevances de crédit-bail	203 540,64	193 122,60
	* Entretien et réparations	17 577 227,38	18 523 241,66
	* Primes d'assurances	603 185,95	604 003,04
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	8 872 493,09	9 383 524,48
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 914 899,31	1 060 416,94
	* Redevances pour brevets, marques, droits.....	24 539,72	22 828,02
	* Transports	12 214 223,15	12 373 926,17
	* Déplacements, missions et réceptions	924 478,27	589 362,73
	* Reste du poste des autres charges externes	2 689 599,34	3 091 844,51
	<b>Total</b>	<b>47 243 109,89</b>	<b>47 139 491,08</b>
617	<b>617 - * Charges de personnel</b>	<b>66 523 388,04</b>	<b>63 522 730,30</b>
	* Rémunération du personnel	50 681 830,74	47 755 154,27
	* Charges sociales	13 291 134,43	12 828 383,27
	* Reste du poste des charges de personnel	2 550 422,87	2 939 192,76
	<b>Total</b>	<b>66 523 388,04</b>	<b>63 522 730,30</b>
618	<b>618 - Autres charges d'exploitation</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>3 000 000,00</b>
	* Jetons de présence	3 000 000,00	3 000 000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables		
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	<b>Total</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>3 000 000,00</b>
638	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>155 069,32</b>	<b>1 037 981,20</b>
	<b>638 *Autres charges financières</b>	<b>155 069,32</b>	<b>1 037 981,20</b>
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	155 069,32	1 037 981,20
	* Reste du poste des autres charges financières		
	<b>TOTAL</b>	<b>155 069,32</b>	<b>1 037 981,20</b>
658	<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>8 081 114,66</b>	<b>3 203 324,68</b>
	<b>658 - Autres charges non courantes</b>	<b>8 081 114,66</b>	<b>3 203 324,68</b>
	* Pénalités sur marchés et débits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	7 663 454,50	819 221,10
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales	280 930,91	384 103,58
	* Créances devenues irrécouvrables		
	* Reste du poste des autres charges non courantes	136 729,25	2 000 000,00
	<b>Total</b>	<b>8 081 114,66</b>	<b>3 203 324,68</b>

B11(bis) Détail des Postes du C.P.C.(suite)

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
	<b>PRODUITS DE MARCHANDISES</b>		
711	<b>Ventes de marchandises</b>		
	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>Total</b>		
712	<b>Ventes de biens et services produits</b>	<b>511 040 149,04</b>	<b>518 766 893,84</b>
	Ventes de biens au Maroc		
	Ventes de biens à l'étranger	496 488 078,27	503 516 127,48
	Ventes des services au Maroc		
	Ventes des services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	14 552 070,77	15 250 766,36
	<b>Total</b>	<b>511 040 149,04</b>	<b>518 766 893,84</b>
713	<b>Variation des stocks de produits</b>	<b>-2 596 091,06</b>	<b>-4 498 421,28</b>
	Variation des stocks des biens produits (+/-)	-178 683,87	-5 618 955,17
	Variation des stocks des services produits (+/-)		
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)	-2 417 407,19	1 120 533,89
	<b>Total</b>	<b>-2 596 091,06</b>	<b>-4 498 421,28</b>
718	<b>Autres produits d'exploitation</b>		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	<b>Total</b>		
719	<b>Reprises d'exploitation transferts de charges</b>	<b>2 476 800,00</b>	<b>11 972,00</b>
	Reprises	2 476 800,00	11 972,00
	Transferts de charges		
	<b>Total</b>	<b>2 476 800,00</b>	<b>11 972,00</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
738	<b>Intérêts et autres produits financiers</b>	<b>25 531 361,24</b>	<b>16 206 837,31</b>
	Intérêts et produits assimilés	14 005 576,63	14 257 362,11
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	10 918 181,17	1 523 646,20
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	607 603,44	425 829,00
	<b>Total</b>	<b>25 531 361,24</b>	<b>16 206 837,31</b>

A1 Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

I- ACTIF IMMOBILISE

A- Evaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non-valeurs :

Les immobilisations en non-valeurs sont traitées selon les règles habituelles du CGNC.

En 2019, les immobilisations en non-valeurs se composent essentiellement de :

- Frais d'augmentation de capital
- Frais des grosses réparations à répartir sur plusieurs exercices ainsi que les redevances réservées.

2- Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se composent de :

IA.2.1. Immobilisations en recherches - développement

A partir de l'exercice 2012, les travaux de recherche sont comptabilisés en charge.

IA.2.2. Brevets, marques, droits et valeurs similaires :

Ce chapitre se constitue de :

- Coût d'acquisition des logiciels informatiques ;
- Coût d'acquisition des domaines miniers ;
- Coût d'acquisition de divers permis de recherche.

Les dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.

IA.2.3. Fonds commercial :

Représenté par le droit ou bail d'un local à usage de dépôt de matériel comptabilisé à son coût d'acquisition historique et ne faisant pas l'objet d'amortissement.

IA.2.4. Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours sont comptabilisées au prix d'achat hors TVA pour des travaux sous traités, et au prix de revient, pour les travaux produits par l'entreprise pour elle-même.

3- Immobilisations corporelles :

- Les immobilisations acquises localement sont comptabilisées à leur prix d'achat hors taxes récupérables.
- Les immobilisations importées sont comptabilisées à leur prix d'achat en devises converti au cours de la DUM par crédit documentaire majoré des frais d'approche hors taxes récupérables.
- Les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même sont valorisées au coût direct lié de la comptabilité analytique à l'exclusion de toute quote-part de frais de siège ou frais administratifs.
- Les immobilisations en cours sont comptabilisées à leur prix d'achat hors TVA.
- Les immobilisations acquises gratuitement sont évaluées à leur valeur vénale.

4- Immobilisations financières :

Se composent de :

- Prêts au personnel pour l'accès à la propriété ;
- Prêts aux filiales et aux associés ;
- Dépôts et cautionnements ;
- Titres de participations ;
- Bons de trésor

El sont valorisées comme suit :

- Les prêts au personnel sont comptabilisés au nominal. Le principal inclus dans les échéances périodiques est déduit au fur et à mesure des remboursements.
- Les prêts aux filiales et à la société mère sont également comptabilisés au nominal.
- Les dépôts et cautionnements sont comptabilisés selon les montants versés en principal.
- Les titres de participations sont comptabilisés à leur prix d'achat ou à la valeur de souscription.

Les titres attribués gratuitement sont mentionnés simplement pour mémoire en quantifié.

B- Création des valeurs :

1- Méthodes d'amortissements :

- Les immobilisations en non-valeurs sont amorties de manière linéaire sur cinq ans selon les principes du CGNC.
- Les logiciels informatiques sont amortis au taux linéaire de 20 % à compter de leur mise en service.
- Les coûts d'acquisitions des domaines miniers sont amortis de manière linéaire au taux de 5 %.

Grille d'amortissement des immobilisations corporelles :

Système d'amortissement : Linéaire

Taux applicables :

- Terrains 0%
- Bâtiments industriels 5%
- Bâtiments administratifs 5%
- Bâtiments légers 10%
- Bâtiments à usage de logement 5%
- Matériel industriel (Lourd) 16,67%
- Matériel industriel (Léger) 10%
- Matériel de transport (Lourd) 16,67%
- Matériel de transport (Léger) 25%
- Petits outillages 33,33%
- Matériel et mobilier de bureau 10%
- Matériel informatique 20%
- Travaux miniers d'ossature 5%
- Creusement de puits d'accès 5%
- Galerie, cheminées, Aménagement et Chevalement Puits 10%

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :

IB.2.1. Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles :

Non Applicables

IB.2.2. Provision pour dépréciation des immobilisations financières :

- Les dépréciations des prêts aux filiales sont estimées après analyse de la situation financière de la filiale et des possibilités de récupération.
- Les dépréciations des titres de participations sont évaluées sur la base des situations nettes à la fin de l'exercice et de l'appréciation de la valeur des sociétés concernées.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif :

Les créances de l'actif circulant et les dettes du passif circulant sont converties et comptabilisées en dirhams sur la base du dernier cours de change connu à la clôture de l'exercice.

II- ACTIF CIRCULANT :

A- Evaluation à l'entrée

1- Stocks :

Composition :

- Pièces de change.
- Consommables.
- Minéral tout venant (brut).
- Minéral marchand (concentré de plomb et de zinc).



**Règles d'évaluation :**

- Les pièces de rechange et consommables stockées au magasin sont valorisées au prix de revient moyen pondéré.
- Le minéral lout-venant est valorisé mensuellement au coût total de production à l'exception des frais de la lavette pour le traitement des minerais, et des frais généraux du siège social.
- Le minéral marchand (concentré de Plomb, de Zinc) est valorisé mensuellement au Prix de Revient moyen pondéré à l'exclusion des frais du siège social, des frais financiers et de la sous activité s'il y a lieu.

**2- Créances :**

**Créances sur ventes de minéral :**

Les ventes de minéral font l'objet d'une facturation provisoire sur la base des éléments du contrat (cours et teneurs provisoires). Selon les informations disponibles le jour de l'arrêté, en l'absence d'une facturation définitive, une réestimation est établie en tenant compte du principe de prudence. Une fois tous les éléments constitutifs du prix de vente sont connus, la facture définitive est établie et comptabilisée au cours de l'exercice de vente.

Conformément au principe de prudence reproduit dans une procédure interne de la société, les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 janvier sont toutes comptabilisées, avec le cours des métaux définits et les teneurs minimales réalisées au cours de l'année.

Le chiffre d'affaires de la société CMT est basé sur une facturation provisoire qui est régularisée dès que tous les éléments définits constituant le prix de vente sont connus (cotation du minéral ou teneur).

A la date de notre intervention, aucune facturation définitive n'est intervenue. Cependant, selon nos discussions avec le management, aucune variation des éléments variables (teneur et parité) pouvant avoir un impact significatif n'est anticipée.

**Couverture sur ventes de minéral :**

Dans le cadre de son activité commerciale, la société CMT contracte des instruments financiers du type SWAP ou SWAP participatif avec les banques AWB et BMCE.

Ces SWAP couvrent CMT contre une chute brutale des cours de minerais, ou au contraire, obligent CMT à payer aux banques le reliquat si les cours sont en hausse, et ce, sur la base d'une quantité sous-jacente prédéfinie par les 2 parties (banque et CMT) et d'un cours sous-jacent (prédéfini également).

**Autres créances :**

Les autres créances de l'actif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

**3- Titres et valeurs de placement :**

Les valeurs de placement constituées de D.A.T. et de placements monétaires sont valorisées à leur prix de souscription.

**B- Création des valeurs**

**1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation**

**1.B.1.1. Dépréciation des pièces de rechange et consommables :**

Les articles non mouvementés depuis 5 ans et plus sont intégralement dépréciés. Certaines pièces de rechange jugées stratégiques peuvent faire exception à cette règle. Les stocks non réutilisables aux centres de Toussit sont dépréciés en totalité.

**1.B.1.2. Dépréciation du minéral marchand :**

Lorsque le prix de vente est inférieur au prix de revient moyen pondéré, la différence est constatée en dépréciation intégrale avec actualisation de la provision à la clôture de chaque exercice.

**1.B.1.3. Dépréciation des créances :**

Les provisions pour dépréciation créances clients sont calculées en fonction de la perte probable future.

**2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif**

- Les dettes sont converties au cours de change du dirham au 31 décembre.
- Les pertes de change latentes font l'objet d'une dotation aux provisions pour risques et charges.
- Les gains de change latent ne sont pas intégrés aux résultats.

**Règles d'évaluation :**

- Les pièces de rechange et consommables stockées au magasin sont valorisées au prix de revient moyen pondéré.
- Le minéral lout-venant est valorisé mensuellement au coût total de production à l'exception des frais de la lavette pour le traitement des minerais, et des frais généraux du siège social.
- Le minéral marchand (concentré de Plomb, de Zinc) est valorisé mensuellement au Prix de Revient moyen pondéré à l'exclusion des frais du siège social, des frais financiers et de la sous activité s'il y a lieu.

**2- Créances :**

**Créances sur ventes de minéral :**

Les ventes de minéral font l'objet d'une facturation provisoire sur la base des éléments du contrat (cours et teneurs provisoires). Selon les informations disponibles le jour de l'arrêté, en l'absence d'une facturation définitive, une réestimation est établie en tenant compte du principe de prudence. Une fois tous les éléments constitutifs du prix de vente sont connus, la facture définitive est établie et comptabilisée au cours de l'exercice de vente.

Conformément au principe de prudence reproduit dans une procédure interne de la société, les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 janvier sont toutes comptabilisées, avec le cours des métaux définits et les teneurs minimales réalisées au cours de l'année.

Le chiffre d'affaires de la société CMT est basé sur une facturation provisoire qui est régularisée dès que tous les éléments définits constituant le prix de vente sont connus (cotation du minéral ou teneur).

A la date de notre intervention, aucune facturation définitive n'est intervenue. Cependant, selon nos discussions avec le management, aucune variation des éléments variables (teneur et parité) pouvant avoir un impact significatif n'est anticipée.

**Couverture sur ventes de minéral :**

Dans le cadre de son activité commerciale, la société CMT contracte des instruments financiers du type SWAP ou SWAP participatif avec les banques AWB et BMCE.

Ces SWAP couvrent CMT contre une chute brutale des cours de minerais, ou au contraire, obligent CMT à payer aux banques le reliquat si les cours sont en hausse, et ce, sur la base d'une quantité sous-jacente prédéfinie par les 2 parties (banque et CMT) et d'un cours sous-jacent (prédéfini également).

**Autres créances :**

Les autres créances de l'actif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

**3- Titres et valeurs de placement :**

Les valeurs de placement constituées de D.A.T. et de placements monétaires sont valorisées à leur prix de souscription.

**B- Création des valeurs**

**1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation**

**1.B.1.1. Dépréciation des pièces de rechange et consommables :**

Les articles non mouvementés depuis 5 ans et plus sont intégralement dépréciés. Certaines pièces de rechange jugées stratégiques peuvent faire exception à cette règle. Les stocks non réutilisables aux centres de Toussit sont dépréciés en totalité.

**1.B.1.2. Dépréciation du minéral marchand :**

Lorsque le prix de vente est inférieur au prix de revient moyen pondéré, la différence est constatée en dépréciation intégrale avec actualisation de la provision à la clôture de chaque exercice.

**1.B.1.3. Dépréciation des créances :**

Les provisions pour dépréciation créances clients sont calculées en fonction de la perte probable future.

**2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif**

- Les dettes sont converties au cours de change du dirham au 31 décembre.
- Les pertes de change latentes font l'objet d'une dotation aux provisions pour risques et charges.
- Les gains de change latent ne sont pas intégrés aux résultats.

**Règles d'évaluation :**

- Les pièces de rechange et consommables stockées au magasin sont valorisées au prix de revient moyen pondéré.
- Le minéral lout-venant est valorisé mensuellement au coût total de production à l'exception des frais de la lavette pour le traitement des minerais, et des frais généraux du siège social.
- Le minéral marchand (concentré de Plomb, de Zinc) est valorisé mensuellement au Prix de Revient moyen pondéré à l'exclusion des frais du siège social, des frais financiers et de la sous activité s'il y a lieu.

**2- Créances :**

**Créances sur ventes de minéral :**

Les ventes de minéral font l'objet d'une facturation provisoire sur la base des éléments du contrat (cours et teneurs provisoires). Selon les informations disponibles le jour de l'arrêté, en l'absence d'une facturation définitive, une réestimation est établie en tenant compte du principe de prudence. Une fois tous les éléments constitutifs du prix de vente sont connus, la facture définitive est établie et comptabilisée au cours de l'exercice de vente.

Conformément au principe de prudence reproduit dans une procédure interne de la société, les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 janvier sont toutes comptabilisées, avec le cours des métaux définits et les teneurs minimales réalisées au cours de l'année.

Le chiffre d'affaires de la société CMT est basé sur une facturation provisoire qui est régularisée dès que tous les éléments définits constituant le prix de vente sont connus (cotation du minéral ou teneur).

A la date de notre intervention, aucune facturation définitive n'est intervenue. Cependant, selon nos discussions avec le management, aucune variation des éléments variables (teneur et parité) pouvant avoir un impact significatif n'est anticipée.

**Couverture sur ventes de minéral :**

Dans le cadre de son activité commerciale, la société CMT contracte des instruments financiers du type SWAP ou SWAP participatif avec les banques AWB et BMCE.

Ces SWAP couvrent CMT contre une chute brutale des cours de minerais, ou au contraire, obligent CMT à payer aux banques le reliquat si les cours sont en hausse, et ce, sur la base d'une quantité sous-jacente prédéfinie par les 2 parties (banque et CMT) et d'un cours sous-jacent (prédéfini également).

**Autres créances :**

Les autres créances de l'actif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

**3- Titres et valeurs de placement :**

Les valeurs de placement constituées de D.A.T. et de placements monétaires sont valorisées à leur prix de souscription.

**B- Création des valeurs**

**1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation**

**1.B.1.1. Dépréciation des pièces de rechange et consommables :**

Les articles non mouvementés depuis 5 ans et plus sont intégralement dépréciés. Certaines pièces de rechange jugées stratégiques peuvent faire exception à cette règle. Les stocks non réutilisables aux centres de Toussit sont dépréciés en totalité.

**1.B.1.2. Dépréciation du minéral marchand :**

Lorsque le prix de vente est inférieur au prix de revient moyen pondéré, la différence est constatée en dépréciation intégrale avec actualisation de la provision à la clôture de chaque exercice.

**1.B.1.3. Dépréciation des créances :**

Les provisions pour dépréciation créances clients sont calculées en fonction de la perte probable future.

**2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif**

- Les dettes sont converties au cours de change du dirham au 31 décembre.
- Les pertes de change latentes font l'objet d'une dotation aux provisions pour risques et charges.
- Les gains de change latent ne sont pas intégrés aux résultats.

**SITUATION DES PLACEMENTS ARRÊTÉE AU 31/12/2019**

TYPE	DESIGNATION	QUANTITE	VALEUR HISTORIQUE
OPCVM	CAPITAL TRUST ALLOCATION	41 873	46 604 131,10
OPCVM	CAPITAL TRUST DIVERSIFIE	17 694	19 959 008,94
OPCVM	CAPITAL TRUST EQUILIBRE	19 616	19 959 868,48
OPCVM	CAPITAL TRUST OBLIG PREMIUM	6 398	6 738 629,50
OPCVM	CAPITAL TRUST OBLIGATAIRE	18 582	26 201 734,92
OPCVM	CAPITAL TRUST OPPORTUNITE	5 744	6 062 275,03
OPCVM	VALORIS FCP EMERGENCE EQUILIBRE	19 232	31 236 229,76
ACTIONS	TAQA MOROCCO	785	351 287,50
ACTIONS	SMI	1 023	1 072 475,35
BON DU TRESOR	52 SEMAINES	196	19 641 657,84
<b>SITUATION GLOBALE</b>			<b>177 827 298,42</b>

## ACTIF CONSOLIDE

ACTIF	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
<b>Actif immobilisé</b>	<b>542 676 256,41</b>	<b>531 560 436,98</b>
Ecart d'acquisition	-	-
Immobilisations incorporelles	3 212 513,17	3 833 636,19
Immobilisations corporelles	259 099 160,51	224 472 635,64
Immobilisations financières	264 575 533,40	288 226 761,23
Ecart de conversion LT	-	-
Actifs d'impôts différés	15 789 049,33	15 027 403,92
Titres mis en équivalence	-	-
<b>Actif circulant</b>	<b>488 652 610,82</b>	<b>566 023 793,57</b>
Stocks en cours	52 707 937,18	56 014 961,10
Clients et comptes rattachés	74 357 197,21	61 753 449,67
Autres créances et comptes de régularisation	176 267 702,57	155 060 108,43
Valeurs mobilières de placement	177 827 298,42	279 973 353,00
Disponibilités	7 492 475,44	13 221 921,37
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 031 328 867,23</b>	<b>1 097 584 230,55</b>

## PASSIF CONSOLIDE

PASSIF	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
<b>Capitaux propres de l'ensemble</b>	<b>610 540 517,56</b>	<b>712 053 824,18</b>
Capital	168 123 300,00	168 123 300,00
Primes	225 666 999,00	225 666 999,00
Réserves consolidées	32 525 970,05	117 015 054,15
Résultat net part Groupe	184 302 879,79	201 320 525,89
Autres	-	-
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>(78 631,27)</b>	<b>(72 054,87)</b>
<b>Passifs d'impôts différés</b>	<b>2 307 476,89</b>	<b>2 301 596,89</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>104 243 837,44</b>	<b>99 660 229,03</b>
<b>Dettes</b>	<b>233 021 655,52</b>	<b>283 568 580,45</b>
Emprunts et dettes financières	156 468 578,57	200 928 312,98
Fournisseurs et comptes rattachés	34 199 131,69	37 541 201,69
Autres dettes et comptes de régularisation	42 353 945,26	45 099 065,78
<b>Trésorerie - Passif</b>	<b>81 215 379,81</b>	<b>-</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 031 328 867,23</b>	<b>1 097 584 230,55</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Chiffre d'affaires	511 006 549,04	518 733 293,84
Autres produits d'exploitation	10 794 303,84	7 084 163,27
Achats consommés	(137 713 452,54)	(131 033 375,61)
Charges externes	(47 253 395,89)	(47 387 110,08)
Charges de personnel	(66 523 388,04)	(63 522 730,30)
Autres charges d'exploitation	(3 000 000,00)	(3 000 000,00)
Impôts et taxes	(790 296,40)	(2 589 627,20)
Dotations d'exploitation	(39 283 625,66)	(36 269 498,69)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>227 236 694,35</b>	<b>242 015 115,23</b>
Charges et produits financiers	18 340 301,27	9 027 432,61
<b>Résultat courant</b>	<b>245 576 995,62</b>	<b>251 042 547,84</b>
Charges et produits non courants	(17 320 152,64)	(4 436 040,28)
Impôts sur les résultats	(43 802 539,59)	(45 134 139,07)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>184 454 303,39</b>	<b>201 472 368,49</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises incluses par mise en équivalence	(158 000,00)	(158 000,00)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>184 296 303,39</b>	<b>201 314 368,49</b>
<b>Résultat minoritaire</b>	<b>(6 576,40)</b>	<b>(6 157,40)</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>184 302 879,79</b>	<b>201 320 525,89</b>
Nombre d'actions	1 681 233,00	1 681 233,00
<b>Résultat par action</b>	<b>109,62</b>	<b>119,75</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

T.F.T	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Résultat net des sociétés intégrées	184 454 303,39	201 472 368,49
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	(3 291 790,24)	(1 805 011,03)
* Dotations nettes consolidées	38 664 343,91	36 331 504,81
* Variation des impôts différés	(755 765,41)	2 083 916,07
* Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	(35 000,00)	(70 000,00)
* Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>219 036 091,65</b>	<b>238 012 778,34</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(36 953 204,83)	120 665 673,78
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>182 082 886,82</b>	<b>358 678 452,12</b>
Acquisitions d'immobilisations nettes d'impôt	(66 048 984,97)	(77 869 742,15)
Cessions d'immobilisations nettes d'impôt	170 000,00	70 000,00
Variation des immobilisations financières	23 651 227,83	(6 413 736,64)
Incidence de variation de périmètre	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(42 227 757,14)</b>	<b>(84 213 478,79)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(285 809 610,00)	(179 891 931,00)
Augmentation du capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	(43 136 400,00)	(21 902 000,00)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(328 946 010,00)</b>	<b>(201 793 931,00)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(189 090 880,32)</b>	<b>72 671 042,33</b>
Trésorerie d'ouverture	293 195 274,37	220 524 232,04
Trésorerie de clôture	104 104 394,05	293 195 274,37
Incidence des variations des monnaies étrangères	-	-
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(189 090 880,32)</b>	<b>72 671 042,33</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres
					Ecart de conversion	Titres de l'entreprise consolidée	Total autres	
<b>Situation au 31-12-17</b>	<b>168 123 300,00</b>	<b>225 666 999,00</b>	<b>132 220 625,20</b>	<b>164 620 462,48</b>				<b>690 631 386,68</b>
Affectation du résultat			164 620 462,48	(164 620 462,48)				(179 891 931,00)
Distribution par l'entreprise consolidante			(179 891 931,00)					201 320 525,89
Résultat consolidé				201 320 525,89				
Augmentation du capital								
Autres affectations								
Intérêts minoritaires			(6 157,40)					(6 157,40)
Variation de périmètre de consolidation								
<b>Situation au 31-12-18</b>	<b>168 123 300,00</b>	<b>225 666 999,00</b>	<b>116 942 999,28</b>	<b>201 320 525,89</b>				<b>712 053 824,17</b>
Affectation du résultat			201 320 525,89	(201 320 525,89)				(285 809 610,00)
Distribution par l'entreprise consolidante			(285 809 610,00)					184 302 879,79
Résultat consolidé				184 302 879,79				
Augmentation du capital								
Autres affectations								
Intérêts minoritaires			(6 576,40)					(6 576,40)
Variation de périmètre de consolidation								
<b>Situation au 31-12-19</b>	<b>168 123 300,00</b>	<b>225 666 999,00</b>	<b>32 447 338,77</b>	<b>184 302 879,79</b>				<b>610 540 517,56</b>

## EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au 31/12/2018	Accroissement	Retrait du périmètre	Virement poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31/12/2019
<b>Ecart d'acquisition</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>163 437 689,93</b>	<b>9 850,00</b>	<b>135 000,00</b>			<b>163 312 539,93</b>
Immobilisations en recherches et développement	152 902 906,24					152 902 906,24
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9 811 783,69	9 850,00				9 821 633,69
Fond commercial	60 000,00					60 000,00
Autres immobilisations incorporelles	663 000,00		135 000,00			528 000,00
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>689 669 951,74</b>	<b>68 301 275,76</b>			<b>523 245,00</b>	<b>757 447 982,50</b>
Terrains	3 123 649,00					3 123 649,00
Constructions	271 516 752,04	7 141 181,00		7 470 129,21		286 128 062,25
Installations techniques, matériel et outillage	240 380 486,35	5 401 598,74		4 479 557,87		250 261 642,96
Matériel de transport	98 544 497,19	1 398 120,27			523 245,00	99 419 372,46
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	3 934 150,61	359 974,00		148 744,00		4 442 868,61
Immobilisations en cours	72 170 416,56	54 000 401,75		(12 098 431,08)		114 072 387,23
<b>Immobilisations financières</b>	<b>309 680 128,17</b>				<b>23 651 227,83</b>	<b>286 028 900,34</b>
Titres de participation non consolidés	12 232 174,54					12 232 174,54
Prêts immobilisés	286 028 983,85				23 651 227,83	262 377 756,02
Autres créances financières	11 418 969,78					11 418 969,78
<b>Total</b>	<b>1 162 787 769,84</b>	<b>68 311 125,76</b>	<b>135 000,00</b>		<b>24 174 472,83</b>	<b>1 206 789 422,77</b>

**NOTES ANNEXES AUX ETATS CONSOLIDÉS**

**RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

Les comptes consolidés de la Compagnie Minière de Toussit sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité en l'occurrence dans l'avis n°5.

**PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés DAFIR, SAAP et MINREX, sur lesquelles la Compagnie Minière de TOUSSIT exerce un contrôle exclusif ainsi que la société AGUEDAL, mise en équivalence.

Société	% de contrôle	% intérêt	Méthode d'intégration
SAAP	100%	100%	Intégration Globale
MINREX	100%	100%	Intégration Globale
DAFIR	80%	80%	Intégration Globale
AGUEDAL	40%	40%	Mise en équivalence

**MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

Les entités contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement.

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence.

**PRINCIPAUX RETRAITEMENTS**

La consolidation est réalisée à partir des comptes sociaux retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent notamment sur :

Les opérations internes ;

Les actifs en non valeur ;

Les impôts différés ;

Les écarts de conversion.

**COMPARABILITÉ DES COMPTES**

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
<b>Engagements donnés</b>	<b>12 710 474</b>	<b>32 227 036</b>
Cautions de garantie	237 838	237 838
Autres engagements donnés		
Contrats de couverture	12 472 636 Gain latent	31 989 198 Gain latent
<b>Engagements reçus</b>		
Avais et cautions reçus	Nantissement de 9 445 225 actions AUPLATA par 4T commodities	Nantissement de 9 445 225 actions AUPLATA par 4T commodities
Autres engagements reçus		
Autres engagements reçus	Un complément de prix (50% de la différence entre le prix de cession de l'action cédée par 4T et le prix fixe) sera dû à CMT en cas de cession par 4T Commodities and Emerging Markets des actions Auplata avant la date de paiement	Un complément de prix (50% de la différence entre le prix de cession de l'action cédée par 4T et le prix fixe) sera dû à CMT en cas de cession par 4T Commodities and Emerging Markets des actions Auplata avant la date de paiement

**TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS**

Sociétés non consolidées	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2019	% de détention du groupe	Capital social	Résultat net au 31/12/2018	Situation nette au 31/12/2019	Situation nette au 31/12/2018	Variation
SPZ	12 090 434	-	-	12 090 434	-	0,37%	60 300 000	NC		NC	
Part de Nemours	145 000	-	-	145 000	-	7,25%	2 000 000	En liquidation		NC	

(\*) Taux de participation non significatif  
NC : Non communiqué

**EVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS**

	Montant au 31/12/18	Dotations	Reprises	Cessions et sorties	Virements poste à poste	Montant au 31/12/2019
Ecart d'acquisition						
<b>Immobilisations en Non valeurs</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>159 604 053,74</b>	<b>495 973,02</b>				<b>160 100 026,76</b>
Immobilisations en recherches et développement	152 902 906,24					152 902 906,24
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 701 147,50	495 973,02				7 197 120,52
Fond commercial						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>465 197 316,10</b>	<b>33 674 750,89</b>		<b>523 245,00</b>		<b>498 348 821,99</b>
Terrains	64 816,16	3 112,84				67 929,00
Constructions	193 810 556,60	16 275 290,83				210 085 847,43
Installations techniques, matériel et outillage	178 307 502,78	14 365 665,29				192 673 168,07
Matériel de transport	89 605 053,48	2 867 555,08		523 245,00		91 949 363,56
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	3 409 387,08	163 126,85				3 572 513,93
Immobilisations en cours						
<b>Amortissements des immobilisations</b>	<b>624 801 369,84</b>	<b>34 170 723,91</b>		<b>523 245,00</b>		<b>658 448 848,75</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>21 453 366,94</b>					<b>21 453 366,94</b>
Titres de participation non consolidés	12 235 434,00					12 235 434,00
Prêts immobilisés						
Autres créances financières	9 217 932,94					9 217 932,94
<b>Provisions des immobilisations</b>	<b>21 453 366,94</b>					<b>21 453 366,94</b>
<b>Total</b>	<b>646 254 736,78</b>	<b>34 170 723,91</b>		<b>523 245,00</b>		<b>679 902 215,69</b>

**FLUX DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	Montant au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2019
Provision pour risque et litige	53 987 326,94	5 077 370,00		59 064 696,94
Provisions pour risque -Filiales-	3 643 000,00	104 000,00		3 747 000,00
Provision à CT	4 304 757,20	22 320,00	239 347,59	4 087 729,61
Provisions pour titres mis en équivalence	5 562 638,80	158 000,00		5 720 638,80
<b>Provisions pour risques</b>	<b>67 497 722,94</b>	<b>5 361 690,00</b>	<b>239 347,59</b>	<b>72 620 065,35</b>
Provision pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-		-
Provision pour perte de change	-	-		-
Provision environnement	32 162 506,09	1 000 000,00	1 654 150,00	31 508 356,09
<b>Provisions pour charges</b>	<b>32 162 506,09</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 654 150,00</b>	<b>31 508 356,09</b>
Provisions pour impôts				
<b>Total</b>	<b>99 660 229,03</b>	<b>6 361 690,00</b>	<b>1 893 497,59</b>	<b>104 128 421,44</b>

**TABEAU DES CRÉANCES**

	Valeur brute au 31/12/2019	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeur nette au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2018
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>75 138 411,47</b>	<b>74 047 705,87</b>	<b>1 090 705,60</b>	<b>781 214,26</b>	<b>74 357 197,21</b>	<b>61 753 449,67</b>
<b>Autres créances de régularisations</b>	<b>187 973 438,20</b>	<b>186 971 878,75</b>	<b>2 975 003,93</b>	<b>11 705 735,63</b>	<b>176 267 702,57</b>	<b>155 060 108,43</b>
Fournisseurs débiteurs	3 407 790,92	3 407 790,92	1 973 444,48		3 407 790,92	2 420 718,15
Personnel	978 345,75	978 345,75			978 345,75	898 161,22
Etat	60 044 541,74	59 961 554,40	82 987,34		60 044 541,74	39 912 374,12
Comptes d'associés	12 375 000,00	12 375 000,00			12 375 000,00	18 000,00
Autres débiteurs	110 332 570,63	109 413 998,52	918 572,11	11 705 735,63	98 626 835,00	110 518 126,79
Comptes de régularisation actif	835 199,16	835 199,16			835 199,16	1 292 728,15
<b>Total</b>	<b>263 111 849,67</b>	<b>261 019 584,62</b>	<b>4 065 709,53</b>	<b>12 486 949,89</b>	<b>250 624 899,78</b>	<b>216 813 558,10</b>

**TABEAU DES DETTES**

	Montant au 31/12/2019	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant au 31/12/2018
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>156 468 578,57</b>	<b>43 316 400,00</b>	<b>113 152 178,57</b>		<b>200 928 312,98</b>
Emprunts Banque					
Emprunts et autres dettes de financement	156 468 578,57	43 316 400,00	113 152 178,57		200 928 312,98
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>34 199 131,69</b>	<b>31 206 937,87</b>	<b>2 992 193,82</b>		<b>37 541 201,69</b>
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>42 353 945,26</b>	<b>42 338 273,21</b>		<b>15 672,05</b>	<b>45 099 065,78</b>
Clients créditeurs, avances et acomptes					
Personnel	22 046 193,82	22 046 193,82	22 033 153,99	13 039,83	19 489 796,55
Organismes sociaux	4 455 034,68	4 455 034,68			4 230 342,27
Etat	10 356 966,45	10 356 966,45			16 584 060,63
Comptes d'associés	2 632,22			2 632,22	2 632,22
Autres créanciers	3 091 981,11	3 091 981,11			3 058 381,11
Comptes de régularisation passif	1 756 635,00	1 756 635,00			1 733 853,00
Provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>233 021 655,52</b>	<b>116 861 611,08</b>	<b>116 144 372,39</b>	<b>15 672,05</b>	<b>283 568 580,45</b>

**ETAT DES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Entités	Nature de liaison	Dividendes (*)	Charges	Produits	Créances	Dettes	Prêts	Compte courant	Obs.
OMM	Maison mère	105 859 340,00		14 005 556,89			250 000 000,00	25 246 529,00	Dividendes; Produits financiers et Prêts.
OMM	Maison mère			24 000,00				-	Location de bureaux
AGUEDAL	Mise en équivalence			24 000,00	315 000,00				Location de bureaux
AGUEDAL	Mise en équivalence		24 000,00		315 000,00				Provision sur créances
<b>TOTAL</b>		<b>105 859 340,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>14 053 556,89</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>250 000 000,00</b>	<b>25 246 529,00</b>	

(\*) En moins : les dividendes versés et en plus : les dividendes reçus



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU  
1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes  
4, Place Marché  
20 070 Casablanca  
Maroc

**COOPERS AUDIT**

83, Avenue Hassan II  
20 100 Casablanca, Maroc

Aux actionnaires de la société  
**COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.**  
Immeuble SIGMA, Lotissement ALAFAK, Lot 449-450  
La Colline, 5<sup>ème</sup> étage, Sidi Maarouf  
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société **COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT S.A.**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 606 940 139,11 dont un bénéfice net de MAD 184 050 654,40.

**Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE  
DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes  
4, Place Marché  
20 070 Casablanca  
Maroc

**COOPERS AUDIT**

83, Avenue Hassan II  
20 100 Casablanca, Maroc

Aux actionnaires de la Société  
**COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.**  
Immeuble SIGMA, Lotissement ALAFAK, Lot 449-450  
La Colline, 5<sup>ème</sup> étage, Sidi Maarouf  
Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, du groupe **COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT** au 31 décembre 2019, lesquels comprennent le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, le tableau de variation des capitaux propres et les états annexes relatifs à l'exercice clos à la même date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 610 540 517,50 dont un bénéfice net consolidé de MAD 184 302 879,79.

**Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes nationales de consolidation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

**COOPERS AUDIT**

**Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT S.A.** au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 23 mars 2020.

**Les Commissaires aux Comptes**

A. Saaidi & Associés

**Bahaa SAADI**  
Associé  
Commissaires aux comptes  
4, Place Marché Casablanca  
Tél: 05 22 27 99 16 - Fax: 05 22 20 58 90

Coopers Audit Maroc

**COOPERS AUDIT MAROC**

Siège: 83 Avenue Hassan II  
CASABLANCA

Bureau: 50 - 52, Bd Abdelatif Benkoudour  
CASABLANCA

**Abdelaziz Almechatt**  
Associé  
0522 27 47 34



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

**COOPERS AUDIT**

**Opinion sur les états de financiers**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe CMT au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 23 mars 2020.

**Les Commissaires aux Comptes**

A. Saaidi & Associés

**Bahaa SAADI**  
Associé

Coopers Audit Maroc

**Abdelaziz Almechatt**  
Associé



**A. Saaidi & Associés**  
Commissaires aux comptes  
4, Place Marché Casablanca  
Tél: 05 22 27 99 16 - Fax: 05 22 20 58 90

**COOPERS AUDIT MAROC**

Siège Social: 83 Avenue Hassan II

Casablanca

Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

**Commentaire sur les réalisations  
De l'exercice 2019**

**Faits Marquants :**

- Les cours des métaux ont connu des variations contrastées au 2<sup>ème</sup> semestre : une baisse tout en restant autour de 2000\$/t pour le Pb, une baisse plus accentuée pour le Zn et une légère amélioration pour l'Ag.
- Un chiffre d'affaires stable malgré la baisse des cours des métaux.
- Augmentation de la durée de vie de la mine à plus de 18 ans grâce à la découverte de nouvelles réserves.
- Le projet de la nouvelle infrastructure de la mine avance bien et a connu un taux de réalisation cumulé de 38% au 31/12/2019

**Activité :**

- Production des concentrés en augmentation de 2% par rapport à l'exercice précédent grâce à un bon climat social.
- Les ventes sont restées du même niveau que l'année dernière. Ainsi, 23 595t de concentré Pb et 4 041t de concentré Zn ont été commercialisées.

**Principales variations des comptes :**

- Le chiffre d'affaires est resté comparable à celui de 2018 s'établissant à 511Mdh grâce au bon niveau de la production des concentrés et aux couvertures des matières premières et ce malgré la baisse importante des cours des métaux.
- Le Résultat d'Exploitation marque un léger retrait de 5,43 % par rapport à 2018 se situant à 227,18 Mdh.
- Le Résultat Financier est de 18,63 Mdh en hausse de 63,30%, par rapport à 2018, à la suite d'une meilleure performance des placements de trésorerie.
- Le Résultat Net s'élève à 184,05 Mdh en baisse de 9,9% par rapport à 2018 en raison essentiellement de la Contribution à la Cohésion Sociale pour 5.894 Kdh et de la constatation d'une provision après la décision de restitution des actions Auplat par 4T Commodities correspondant à la plus-value réalisée au moment de la cession des actions pour 10.011 Kdh.

**Pandémie du Covid-19 :**

La compagnie Minière de Touissit (CMT) soutient les mesures annoncées pour freiner la propagation du Covid-19 et se mobilise pleinement pour réduire les risques de transmission du virus, afin de préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs et contribuer à l'effort collectif pour protéger les communautés locales.

S'inscrivant dans la campagne de mobilisation nationale, CMT a apporté une contribution de 10 Millions de dirhams au Fonds de solidarité créé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la gestion de la pandémie Covid-19.

**Rapport de gestion  
De l'exercice 2019**

**COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT  
(C.M.T.)**  
Société anonyme au capital de 168 123 300 DH  
Siège social : Immeuble Sigma, 5<sup>ème</sup> Etage, Lotissement ALFAK, Lots 449-450, la Colline, Sidi Maïrouf, 20270 Casablanca.  
RCS Casablanca 32.499

**RAPPORT DE GESTION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXERCICE 2019**

**I- RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2019 :**

**a. Evolution du marché des métaux :**

Les cours des métaux de base ont connu des variations contrastées au 2<sup>ème</sup> semestre : une baisse tout en restant autour de 2000\$/t pour le Pb, une baisse plus accentuée pour le Zn et une légère amélioration pour l'Ag.

Ainsi, l'évolution sur l'année 2019 des cours sur le marché des métaux produits par CMT a été comme suit :

- Plomb : 1997 \$/t contre 2243 \$/t en 2018, soit -10,97 %
- Argent : 16,19 \$/Oz contre 15,70 \$/Oz en 2018, soit +3,12%
- Zinc : 2549 \$/t contre 2925 \$/t en 2018, soit -12,85 %

**b. Travaux de recherche :**

L'investissement réalisé s'élève à 27.539Kdh contre 20.921Kdh en 2018.

- Le programme de recherche par travaux miniers dans les différents sièges d'exploitation est de 2746 m contre une prévision de 1690m, soit un dépassement de 62%. Cet effort a permis de mettre en évidence de nouvelles ressources surtout à l'Aousser et à Signal.
  - Le programme de reconnaissance par sondages fond, des aval, se poursuit à l'Aousser et à l'Oujina : 6480 m en 2019 contre 6236 m.
- Au total, les ressources mesurées et indiquées, calculées au 31 décembre 2019 sont de 6.372.400 tonnes, soit un tonnage supplémentaire de 445.000 tonnes tenant compte de l'exploite 2019, ce qui porte la durée de vie de la mine à 19 ans.
- Le potentiel de la mine, représenté par les ressources inférées, s'est établi à 2.671.850 tonnes.

**c. Production :**

Les tonnages de concentrés produits ont été respectivement de 23.700 t de concentré de Pb-Ag et 3.385 t de concentré de Zn-Ag, contre respectivement 23.460 t et 3.190 t en 2018 grâce à un bon climat social

**d. Investissements :**

Le montant total des investissements réalisés s'élève à 53.835 Mdh, dont 28,025 Mdh en recherche et 11.910 Mdh en infrastructure minière.

**e. Ventes :**

En volume, les ventes sont restées au même niveau que l'année dernière. Ainsi, 23 595t de concentré Pb et 4 041t de concentré Zn ont été commercialisées.

En valeur, les ventes hors couverture, enregistrent une baisse de 4% par rapport à 2018 en raison de la chute des cours des métaux de base.

**Le chiffre d'affaires est resté comparable à celui de 2018 s'établissant à 511Mdh grâce au bon niveau de la production des concentrés et aux couvertures des matières premières et ce malgré la baisse importante des cours des métaux.**

**Le bilan des immobilisations s'élève à 32,146Mdh.**

**f. Résultats Financiers :**

Le résultat net a baissé de 10 % pour atteindre 184 050 654,40 dh en raison essentiellement de la Contribution à la Cohésion Sociale pour 5 894Kdh et la constatation d'une provision pour 10 011 Kdh après la décision de la restitution des actions Auplat par 4T COMMODITIES correspondant à la plus-value réalisée au moment de la cession des actions.

**g. Activité et résultats des filiales :**

Les filiales AGUEDAL et SAAP en liquidation, enregistrent chaque année des pénalités sur les redressements fiscaux notifiés par les Services des Impôts en litige et non encore payés par manque de trésorerie. DAFIR, ayant payé ses arriérés avec le fisc.

Au niveau des Résultats Nets, les filiales en liquidation ont constaté les montants suivants résultant des majorations de retard :

- SAAP (100% de participation) : - 117Kdh (provision Impôts) ;
- DAFIR (80 % de participation) : - 33Kdh (loyer et cotisation minimale) ;
- AGUEDAL (40 % de participation) : - 393Kdh (provision Impôts).

**Pour l'année, qui n'a pas connu d'activité, il s'agit des flux de commissariat aux comptes :**

- MINREX (100% de participation) : - 14Kdh

**h. Perspectives :**

Sur le moyen terme, le projet de développement lancé en 2017 constitue un levier d'amélioration globale des performances

**i. Facteurs de risques :**

CMT en tant que société minière est confrontée à un certain nombre de risques, dont principalement le risque sur les réserves-ressources minières, les cours des métaux, et le taux de change du \$.

Toutefois, par rapport au risque cours, CMT utilise les moyens offerts par le marché en matière de couvertures des prix des métaux et du \$. En ce qui concerne ses réserves-ressources, grâce à l'effort de recherche engagé, elles sont augmentées chaque année.

**j. Dettes d'échéances des dettes financières :**

A la clôture de l'exercice, les dettes financières s'élevaient à 33 995 604,40dh selon les échéances suivantes :

Dettes non échues	: 27 151 619,23dh
Dettes échues à moins de 30 j	: 1 943 415,87dh
Dettes échues entre 31 et 60 j	: 565 923,96dh
Dettes échues entre 61 et 90 j	: 1 197 009,08dh
Dettes échues de plus de 90 j	: 3 137 636,26dh

**k. Variation des titres : En dirhams**

Titres sociaux de la filiale	Nature d'activité	valeur brute au 31/12/18	AUGMENTATION	CESSION ET SORTIE	valeur brute au 31/12/19
SAAP S.A.	ACTIVITE MINIERE	100 000,00			100 000,00
AGUEDAL S.A.R.L.	RECHERCHE MINIERE	8 217 560,00			8 217 560,00
DAFIR S.A.R.L.	RECHERCHE MINIERE	3 714 000,00			3 714 000,00
FOUDERRE PT S.A.	METALLURGIE	12 090 434,00			12 090 434,00
STE DE PORT NEMKOUS S.A.	PORT	145 000,00			145 000,00
MINREX	RECHERCHE MINIERE	300 000,00			300 000,00
		24 566 994,00			24 566 994,00

**Vos Commissaires aux comptes font, dans leur rapport, l'analyse des comptes et de bilan. Celle-ci leur apparaît un bénéfice net comptable de 184 050 654,40 dirhams que nous vous proposons de répartir comme suit :**

<b>Réserve net de l'exercice</b>	184 050 654,40 DH
Reserve légale	-
Solde	184 050 654,40 DH
<b>Montant d'ajuste le rapport à nouveau solde</b>	<b>146 885,71 DH</b>
Bénéfice distribuable	184 197 540,11 DH

Sur la base de ce résultat nous vous proposons de distribuer en dividendes un montant total de 100 873 980,00dh, soit 60 dh/action qui sera payable avant le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Nous vous demandons lecture du rapport spécial par vos Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle qu'elle a été complétée et modifiée par la loi 20-05.

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Les résolutions que nous vous soumettons sont conformes à nos propositions et nous vous invitons à les approuver par votre vote.



Le Président du Conseil  
Luc GERARD



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes  
4, Place Marchal  
Casablanca, Maroc

**COOPERS AUDIT**  
83, avenue Hassan II  
20 100 Casablanca, Maroc

Aux actionnaires de la société  
**COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT S.A.**  
Immeuble SIGMA, Lotissement ALAFAK, Lot 449-450  
La Colline, 5ème étage, Sidi Maourouf  
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

Nous vous informons que le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

**2.1. Contrat de prêt revolving accordé par CMT à OSEAD MAROC MINING (OMM)**

Administrateur en commun :

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et de OMM) ;
- M. German CHAPARRO administrateur de CMT et de OMM.

Etant précisé que Madame Latifa KAMAL (Ex administrateur) et M. Mohamed LAZAAR (Ex.Président Directeur Général de CMT et OMM) ont démissionné de leurs postes d'administrateurs en date du 19 février 2020.

2



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes  
4, Place Marchal  
Casablanca, Maroc

**COOPERS AUDIT**  
83, avenue Hassan II  
20 100 Casablanca, Maroc

Conditions et modalités de rémunération

Conformément à cette convention, CMT s'engage à fournir à OMM à titre gratuit les prestations suivantes : la tenue de la comptabilité, les règlements des factures conformes, la réalisation des arrêts comptables, les déclarations fiscales et de CNSS, ainsi que l'enlèvement et la coordination de tous les documents sociaux de la société, et plus généralement toute prestation qui mettrait la société OMM face à ses obligations sociales, administratives et fiscales.

Toutefois, si dans le cadre de ces prestations, CMT se trouve dans l'obligation d'engager un prestataire externe, OMM s'engage à prendre en charge son coût.

**2.3. Contrat de prêt revolving accordé par CMT à OSEAD MAROC MINING (OMM)**

Administrateur en commun

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et de OMM) ;
- M. German CHAPARRO administrateur de CMT et de OMM.

Etant précisé que Madame Latifa KAMAL (Ex administrateur) et M. Mohamed LAZAAR (Ex.Président Directeur Général de CMT et OMM) ont démissionné de leurs postes d'administrateurs en date du 19 février 2020.

Nature et objet de la convention

En date du 18 décembre 2012, CMT a accordé un contrat de prêt revolving de MAD 250 millions à la société OSEAD MAROC MINING.

Conditions et modalités de rémunération

La convention prévoit le renouvellement du prêt au maximum cinq fois. Un premier avenant de renouvellement a été signé le 18 décembre 2013, un deuxième le 18 décembre 2014, un troisième le 18 décembre 2015, un quatrième le 18 décembre 2016 et un cinquième le 18 décembre 2017.

En date du 23 février 2018, CMT et OMM ont prolongé la durée de ce prêt pour une nouvelle période de 5 ans et reporté l'échéance de remboursement de ce prêt au 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec une possibilité de remboursement anticipé par OMM, en une ou plusieurs fois en fonction de ses disponibilités de trésorerie. Ce prêt porte des intérêts fixes au taux de 5,5% l'an (hors TVA) et sont calculés au prorata temporis, sur la base de 360 jours par an, sur le montant du principal restant dû au début de chaque période comprise entre deux échéances de remboursement successives (période d'intérêt). Les intérêts sont dus le dernier jour de chaque période d'intérêt et inclus dans les échéances de remboursement.

A ce titre, le montant comptabilisé en produits par CMT s'élève à KMAD 13 750. Le paiement effectué au cours de 2019 s'élève à KMAD 12 375. Le solde de la créance au 31 décembre 2019 est de KMAD 275 246.

4



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes  
4, Place Marchal  
Casablanca, Maroc

**COOPERS AUDIT**  
83, avenue Hassan II  
20 100 Casablanca, Maroc

Nature et objet de la convention

Il s'agit d'un contrat de prêt revolving accordé par CMT à OSEAD MAROC MINING (OMM)

Conditions et modalités de rémunération

En date du 1<sup>er</sup> mars 2016, CMT a accordé un contrat de prêt revolving de MMAD 100 à la société OSEAD MAROC MINING (actionnaire de votre Société au 31 décembre 2019 à hauteur de 37,04%) pour une durée de 365 jours à compter de la date de décaissement du prêt au profit de l'emprunteur, le contrat du prêt est renouvelable au maximum cinq fois.

Les intérêts sont fixés à 5% l'an (hors TVA) et sont calculés au prorata, sur la base de 365 jours par an, sur le montant du principal restant dû au début de chaque période comprise entre deux échéances de remboursement successives (période d'intérêt). Les intérêts sont dus le dernier jour de chaque période d'intérêt et inclus dans les échéances de remboursement.

Le 29 mars 2016, OSEAD MAROC MINING a remboursé au prêteur CMT la somme de MMAD 90, soit un solde de prêt au 31 décembre 2017 de MMAD 10.

Deux avenants à ce contrat ont été conclus entre les deux parties en Mars 2017 et Mars 2018 et ont porté sur le renouvellement du contrat initial pour le solde du prêt, soit MMAD 10 millions pour une durée de 365 jours.

En juillet 2019 OSEAD MAROC MINING a remboursé à CMT le montant intégral du reliquat dû en principal et intérêts. Le montant comptabilisé en produits par CMT au 31 décembre 2019 s'élève à environ KMAD 256.

**2.2. Convention d'assistance à la gestion administrative entre CMT et OSEAD MAROC MINING (OMM)**

Administrateur en commun

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et de OMM) ;
- M. German CHAPARRO administrateur de CMT et de OMM.

Etant précisé que Madame Latifa KAMAL (Ex administrateur) et M. Mohamed LAZAAR (Ex.Président Directeur Général de CMT et OMM) ont démissionné de leurs postes d'administrateurs en date du 19 février 2020.

Nature et objet de la convention

CMT a conclu avec la société OMM une convention d'assistance pour la gestion administrative et sociale du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 31 décembre 2010. A l'expiration de cette durée, elle sera reconduite par tacite reconduction par période consécutive d'une année.

3



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes  
4, Place Marchal  
Casablanca, Maroc

**COOPERS AUDIT**  
83, avenue Hassan II  
20 100 Casablanca, Maroc

**2.4. Contrat de sous location d'un bureau par CMT à OSEAD MAROC MINING (OMM)**

Administrateur en commun

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et de OMM) ;
- M. German CHAPARRO administrateur de CMT et de OMM.

Etant précisé que Madame Latifa KAMAL (Ex administrateur) et M. Mohamed LAZAAR (Ex.Président Directeur Général de CMT et OMM) ont démissionné de leurs postes d'administrateurs en date du 19 février 2020.

Nature et objet de la convention

Au titre de cette convention, la CMT donne en sous location à OMM un local vide de 10 m<sup>2</sup> à usage de bureau

Conditions et modalités de rémunération

La location est donnée moyennant un loyer mensuel de KMAD 2 toutes charges comprises, pour une durée de trois ans du 23 novembre 2011 au 22 décembre 2014, renouvelable par tacite reconduction. Ce contrat prendra fin, le cas échéant, à l'expiration ou à la résiliation du contrat de location principal.

Le contrat a été signé en date du 23 novembre 2011. Le montant des loyers comptabilisés en produits s'élève à KMAD 24 au 31 décembre 2019. Le paiement effectué au cours de 2019 s'élève à KMAD 24.

**2.5. Contrat de bail pour la mise à disposition d'un bureau par CMT à SAAP**

Administrateur en commun

La société SAAP est filiale à 100% de CMT

Nature et objet de la convention

CMT met un bureau en location à la disposition de la société SAAP

Conditions et modalités de rémunération

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 10. En 2019, CMT n'a reçu aucun paiement au titre de ce contrat. La créance au 31 décembre 2019, s'élève à KMAD 136, est provisionnée en totalité.

5




**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
 Commissaires aux Comptes  
 4, Place Marchal  
 Casablanca, Maroc

**COOPERS AUDIT**

 85, avenue Hassan II  
 20 189 Casablanca, Maroc

**2.6. Contrat de bail pour la mise à disposition d'un bureau par CMT à DAFIR**
**Administrateur en commun**

La société DAFIR est filiale à 100% de CMT

**Nature et objet de la convention**

CMT met un bureau en location à la disposition de la société DAFIR

**Conditions et modalités de rémunération**

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 24. En 2019, CMT n'a reçu aucun paiement au titre de ce contrat. La créance au 31 décembre 2019, s'élève à KMAD 312, est provisionnée en totalité.

**2.7. Contrat de bail pour la mise à disposition d'un bureau par CMT à AGUEDAL**
**Administrateur en commun**

La société AGUEDAL est filiale à 40% de CMT

**Nature et objet de la convention**

CMT met un bureau à la disposition de la société AGUEDAL ;

**Conditions et modalités de rémunération**

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 24. En 2019, CMT n'a reçu aucun paiement au titre de ce contrat. La créance au 31 décembre 2019 s'élève à KMAD 315, est provisionnée en totalité.

Casablanca, le 23 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

A. Saaïdi &amp; Associés

  
 Bahaa SAAIDI  
 Associée

Coopers Audit Maroc

  
 Abdelaziz Almechatt  
 Associé

  
 A. Saaïdi & Associés  
 Commissaires aux Comptes  
 4, Place Marchal Casablanca  
 Tél : 05 22 27 99 16 - Fax : 05 22 20 36 95

**COOPERS AUDIT MAROC**  
 Siège Social: 83 Avenue Hassan II  
 Casablanca  
 tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 3

6

## Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	CAC 1						CAC 2						Total
	Montant/Année			%Année *			Montant/Année			%Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes Individuels et consolidés	125 000,00	125 000,00	130 000,00	100%	100%	100%	130 000,00	130 000,00	130 000,00	100%	100%	100%	770 000,00
Emetteur	COOPERS AUDIT MAROC	COOPERS AUDIT MAROC	DELOITTE AUDIT				A.SAAIDI ET ASSOCIES	A.SAAIDI ET ASSOCIES	A.SAAIDI ET ASSOCIES				
	Filiales												
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes													
Emetteur													
	Filiales												
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>125 000,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>770 000,00</b>
Autres prestations rendues													
Autres													
	SOUS-TOTAL												
<b>Total général</b>	<b>125 000,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>770 000,00</b>

 Liste des communiqués financiers  
 De l'exercice 2019

Date	Description	Support
<b>2020</b>		
25/03/2020	Indicateurs annuels 2019	L'économiste
28/02/2020	Indicateurs du 4e trimestre 2019	L'économiste
28/02/2020	Prise de contrôle de CMT par Auplat Mining Group	L'économiste
<b>2019</b>		
26/11/2019	Indicateurs du 3e semestre 2019	L'économiste
25/09/2019	Comptes du 1er semestre 2019	L'économiste
24/09/2019	Indicateurs du 1er semestre 2019	L'économiste
28/08/2019	Indicateurs du 2e trimestre 2019	L'économiste
27/05/2019	Distribution des dividendes	L'économiste
27/03/2019	Convocation en assemblée ordinaire	L'économiste
26/03/2019	Indicateurs annuels 2018	L'économiste
25/09/2019	Comptes du 1er semestre 2019	L'économiste
25/09/2019	Comptes annuels 2018	L'économiste



# **RAPPORT ESG & RSE 2019**

**Compagnie Minière de Touissit  
PROSPECTEUR DE VALEURS**

# TABLE DES MATIERES

• <b>I - PRESENTATION DE CMT</b>	
I-1 MESSAGE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL.....	3
I-2 PROFIL DE CMT.....	4
I-3 REPERES HISTORIQUE .....	7
I-4 CHIFFRES CLES 2019 .....	9
I-5 OPERATIONS & PROJETS .....	10
I-6 FAITS MARQUANTS 2019 .....	13
I-7 STRATEGIE RSE .....	14
I-8 CMT CREATEUR DE VALEUR .....	15
• <b>II - RENFORCER LA GOUVERNANCE</b>	
II-1 PRINCIPES ET RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES .....	18
II-2 GESTION PREVISIONNELLE DES RISQUES .....	19
II-3 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	20
II-4 ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS ET COMITES SPECIALISES .....	22
II-5 REMUNERATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE .....	23
II-6 ETHIQUE DEONTOLOGIE ET PREVENTION DE LA CORRUPTION .....	24
• <b>III - INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS</b>	
III-1 POLITIQUES RESSOURCES HUMAINES.....	29
III-2 SANTE& SECURITE AU TRAVAIL, NOTRE PREOCCUPATION AU QUOTIDIEN .....	30
III-3 RECRUTEMENT, CMT PREMIER EMPLOYEUR DANS LA POVINCE .....	36
III-4 REMUNERATION EQUITABLE BASEE SUR LE MERITE .....	40
III-5 DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES, POUR UNE PERFORMANCE COLLECTIVE .....	43
III-6 DIALOGUE SOCIAL, CONSTRUCTIF ET DURABLE .....	46

# TABLE DES MATIERES

• <b>IV – L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT</b>	
IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT .....	52
IV-1-1 Gestion écologique des rejets .....	53
IV-1-2 Gestion des réactifs .....	56
IV-1-3 L'eau, un bien partagé .....	57
IV-1-4 Vers une transition énergétique sobre en carbone .....	61
IIV-2 PRESERVER ET DEVELOPPER LA BIODIVERSITE .....	67
• <b>V - S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTES</b>	
V-1 CMT ACTEUR DE REFERENCE POUR LE DEVELOPEMENT LOCAL .....	73
V-2 POLITIQUE SOCIETALE .....	75
V-3 ACCES AUX SERVICES DE BASE .....	77
V-4 EDUCATION ET FORMATION .....	78
V-5 PRESERVER LE PATRIMOINE DE LA ZONE .....	79
V-6 DONS & SPONSORING.....	82
• <b>VI - ANNEXES</b>	
VI-1 PERIMETRE DU RAPPORT ESG & RSE .....	84
VI-2 PROCESSUS UTILISE POUR DETERMINER LE CONTENU DU RAPPORT ESG & RSE .....	85
VI-3 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES .....	86
VI-4 MATRICE DE MATERIALITE .....	89
VI-5 TABLEAU DES CORRESPONDANCES .....	92



# I - PRESENTATION DE LA CMT

## I-1 MESSAGE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Fort d'un demi siècle de création de richesses et de valeurs pour son écosystème et ses parties prenantes, la Compagnie Minière de Touissit (CMT) a joué un rôle important dans le développement socio-économique de ses zones d'activités minières. CMT est actuellement le premier employeur de la Province de Khénifra (emplois directs et indirects). De part son activité, CMT a permis de désenclaver la zone minière à travers la construction d'infrastructures de base (Routes, pistes, écoles, dispensaires,...) et améliorer le niveau de santé, d'éducation et d'emploi des populations avoisinantes.

Pour assurer le développement et la pérennité de la mine de Tighza, nous avons lancé un ambitieux plan d'investissement, qui a pour objectif, essentiellement d'améliorer les conditions de travail, de maintenir l'emploi dans la région et d'augmenter notre productivité .

La solidité de nos fondamentaux, la qualité de nos Ressources Humaines et notre engagement social et sociétal, nous ont facilité la levée de fonds auprès de la Banque Européenne de Restructuration et de Développement (BERD) qui nous a fait confiance en nous octroyant un prêt d'un montant de 28 millions d'euros. Ce prêt est destiné au creusement et à l'équipement d'un nouveau puits de 1128m de profondeur sur le site principal d'exploitation d'Ighrem Aousser à la mine de Tighza. Ce projet ouvrira de nouvelles perspectives de recherche en aval des gisements et contribuera fortement à augmenter progressivement la production d'au moins 25%. A fin 2019, les travaux sont à 38% d'avancement.

A travers notre premier rapport ESG & RSE 2019, nous souhaitons répondre à l'exigence réglementaire de l'AMMC dans sa note circulaire n° 03/2019 du 20 Février 2019 pour la rédaction du rapport ESG pour les sociétés qui font appel à l'épargne public.



Nous avons décidé et de façon volontaire de communiquer sur l'ensemble de nos réalisations RSE, qui nous ont permis au fil de notre histoire de tisser des liens durables avec nos parties prenantes.

Notre réussite est en grande partie liée à l'engagement quotidien de nos ressources humaines au service de nos valeurs d'innovation, de qualité et de respect de l'environnement.

C'est avec cette ambition et en s'appuyant sur nos savoir-faire historiques que nous voulons poursuivre notre stratégie de développement dynamique et durable dans le respect de nos principes et valeurs qui ont toujours guidés nos actions.

**Mohammed LAZAAR**  
Président Directeur Général

# I - PRESENTATION DE CMT

## I-2 PROFIL

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) est leader au Maroc dans la production des concentrés de plomb argentifère de haute qualité. Elle produit en outre des concentrés de zinc argentifère.

Etablie au départ au Maroc oriental puis au Moyen Atlas où elle exploite actuellement la Mine de Tighza, elle dispose titres miniers en métaux de base et en métaux précieux dans plusieurs régions du Maroc; 13 concessions, 18 permis et licences d'exploitation et 3 permis de recherche.

La mine de Tighza est située dans la Région de Béni Mellal – Khénifra, Province de Khénifra, Communes Aguelmous / El Hammam, Municipalité M'irt.

Adossée au groupe minier OSEAD et confortée par la compétence de ses équipes en matière d'exploration et d'exploitation minière et sa solide position financière, CMT axe sa stratégie de croissance sur la recherche active de nouveaux sujets de développement.

Son ambition est d'être le leader incontournable dans la production du plomb au Maroc et d'atteindre une taille critique dans la production des métaux précieux.





# I - PRESENTATION DE LA CMT

## I-2 PROFIL DE CMT

La Compagnie Minière de Touissit (CMT), est une société anonyme de droit Marocain dont le capital social est de 168.123,300 MAD. Les principaux actionnaires sont OSEAD MINING MAROC (OMM), CIMR et divers détenteurs d'actions à la Bourse de Casablanca.

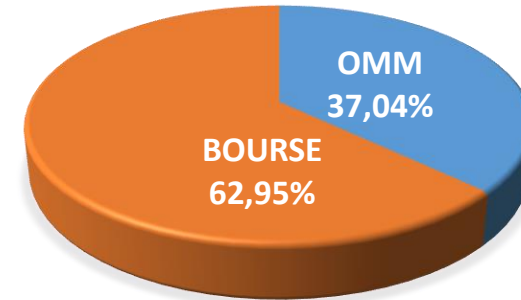
CMT a pour mission:

- La prospection, la recherche, l'exploitation minière et la valorisation de toute substance minérale ;
- La recherche et le Développement dans le secteur minier ;
- L'acquisition des permis miniers, l'exploitation et la valorisation minière ;
- La participation, sous quelque forme que ce soit, à toute opération, entreprise et sociétés ayant un objet similaire ou annexe ;
- L'acquisition, location ou concession de tout terrain dans le cadre de la réalisation de l'objet social ;
- Acquisition, concession, licence, dépôt de tout brevet, marque, dessin, modèle et savoir-faire.

En 2011, CMT a amorcé une démarche qualité qui a abouti à l'obtention de la certification ISO 9001 de son système qualité. L'objectif de la démarche est de donner la garantie que ses concentrés sont produits selon un système de management obéissant aux exigences et normes de qualité.

Depuis mars 2012, CMT est certifiée ISO 9001 version 2008 par AFNOR Maroc et a obtenu en mars 2017 la certification de ladite norme selon la nouvelle version 2015.

## ACTIONNARIAT CMT



Une expérience de 7 années du système de management de la qualité (SMQ) a permis d'acquérir une maturité en termes de qualité de production et de l'efficacité des processus de traitement et de commercialisation. Le SMQ est dirigé et orienté par des processus de stratégie et de pilotage et il est porté par la direction générale et épaulés par des processus supports efficaces à savoir les approvisionnements, les ressources humaines, le laboratoire et la maintenance.

En 2019, CMT a poursuivi cette démarche en élargissant son SMQ à l'ensemble de ses activités tout en intégrant le système de management santé et sécurité au travail conformément aux exigences de la norme ISO 45001 version 2018 et qui sera complétée par le système de management environnemental conformément à la norme ISO 14001 version 2015.



## Système de Management Intégré QSE , pour l'amélioration continue de nos performances

*Le système de management intégré (SMI) Qualité, Sécurité, Environnement, est pour CMT, un facteur d'amélioration continue et d'adaptation permanente dans un environnement économique, réglementaire et social en perpétuel mouvement. C'est aussi notre réponse concrète aux défis à relever.*

*L'amélioration de nos performances depuis 7 ans, après la mise en place du système de management de la qualité au sein de notre usine de traitement du minerai, nous a conduit à être beaucoup plus ambitieux en l'étendant à l'ensemble de l'activité de la mine.*

*Ce système garantira la réussite des orientations de CMT en cohérence avec sa stratégie et le respect de ses valeurs et notamment :*

- *Ses aptitudes et sa volonté de satisfaire les besoins de ses clients, de prendre en compte les exigences réglementaires et les attentes sociétales ;*
- *Sa maîtrise des risques et le développement d'une culture santé, sécurité au travail ;*
- *Sa maîtrise de l'environnement, de l'utilisation efficiente de l'énergie et du respect de la biodiversité.*

*Nos facteurs clés de succès sont la confiance de nos clients et l'engagement de chacun de nous.*

*" De grandes choses sont réalisées grâce à une série de petites choses assemblées ensemble. »  
Vincent Van Gogh*

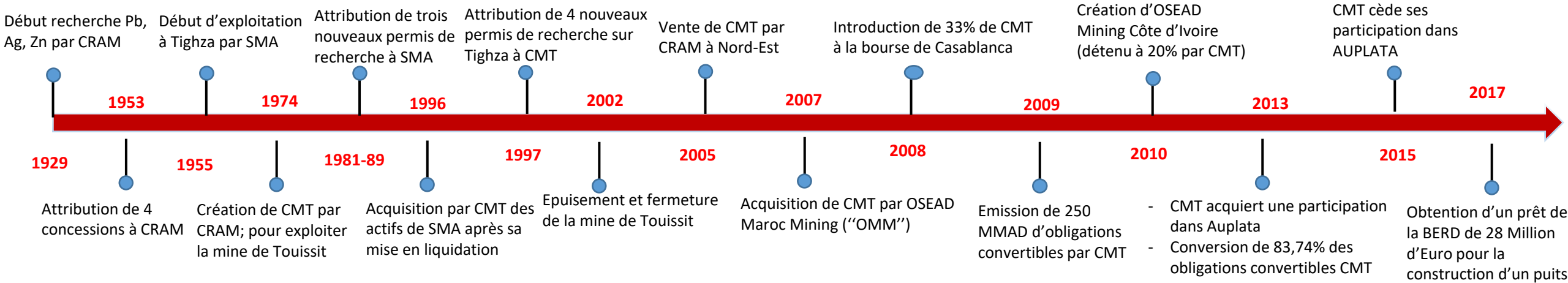


**Mme MINA NASLOUBI**

**Géologue et Manager qualité**

# I - PRESENTATION DE LA CMT

## I-3 Repère historique



Le Centre Minier de Tighza est exploité depuis 1954. Il a été repris par la Compagnie Minière de Touissit (CMT) en 1996 après la liquidation judiciaire de la Société Minière de Jbel Aouam (SMA).

Il comprend :

- Trois sièges d'exploitation souterraine de minerai filonien de plomb-zinc-argent allant jusqu'à 800 m de profondeur ;
- Une usine de traitement du minerai par flottation différentielle et de conditionnement des concentrés pour l'export ;
- Toutes les installations annexes nécessaires au fonctionnement des processus de valorisation du gisement minier.



# I - PRESENTATION DE LA CMT

## I-3 Repère historique

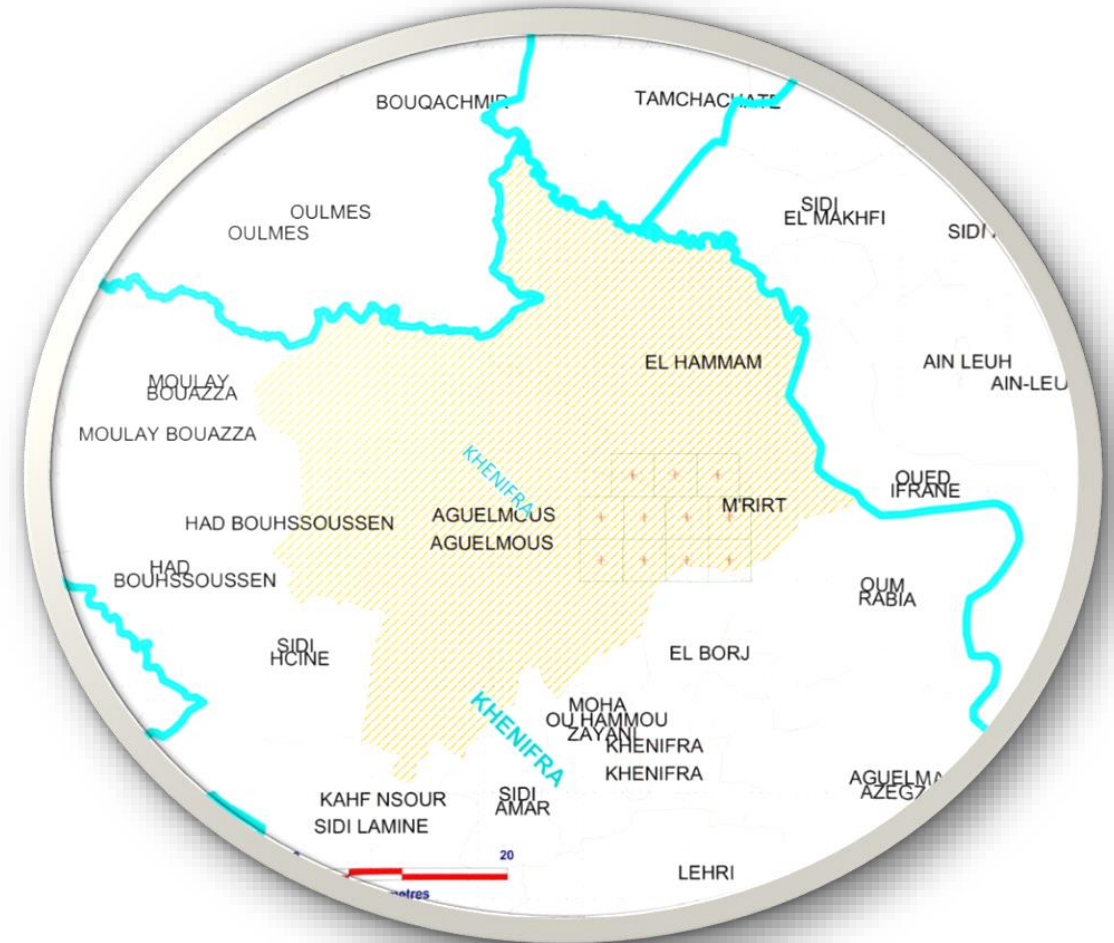
### Centre Minier de Tighza

Le plus grand gisement filonien polymétallique du Royaume (Plomb et Zinc argentifères sous forme de Galène et Sphalérite) est exploité au niveau du centre minier de Tighza situé dans la province de Khénifra ; Région de de Béni Mellal – Khénifra, dans le Moyen Atlas, à 90 Km au sud de la ville de Meknès.

L'exploitation occupe le centre d'une zone de hautes collines culminant à 1 440 m au Djebel Aouam, et comprise entre les plateaux de M'Rit au Sud Est et de Tanadra à l'Ouest. La mine de Tighza a connu deux périodes d'exploitation : la première entre 1953 et 1993, elle a été réalisée par la Société Minière d'Aouam qui exploitait et traitait environ 700 T/j de minerai de Pb-Zn argentifère.

En 1993 pour des raisons financières, SMA a été liquidée. L'activité minière a été reprise en 1996 par la Compagnie Minière de Touissit (CMT) qui continue d'exploiter le gisement à ce jour. CMT extrait environ 1000 T/j de minerai de Pb-Zn argentifère pour produire annuellement, après différents processus de valorisation, 24 000 T de concentré de Pb riches en Ag et 3600 T de concentré de Zn.

Au niveau national, la mine de Tighza produit actuellement 52% du Pb métal (premier producteur de Pb au Maroc), 3,2 % du Zn métal et 26% d'argent métal.





# I - PRESENTATION DE CMT

I-4 Chiffres clés 2019



Formalisation progressive de notre démarche RSE



# I - PRESENTATION DE CMT

## I-5 Opérations & projets

La mine de Tighza est souterraine et exploite 3 filons : Signal, Ighrem Aoussar et Sidi Ahmed. Chacun des trois sièges d'exploitation a comme infrastructure principale deux puits, un pour l'extraction et l'autre pour le transport du personnel et du matériel. Ces puits atteignent des profondeurs 800 m

L'exploitation du site de Tighza utilise actuellement trois méthodes, en fonction de la morphologie du gisement et de ses caractéristiques géotechniques (tenue des terrains, approfondissement des minéralisations, largeur des minéralisations, richesse des minéralisations, présence d'eau, etc.).

la production fond, permet de récupérer le minerai, selon la méthode d'exploitation adaptée à la nature de terrain et du gisement. Le minerai tout-venant abattu est ensuite extrait à travers les différents puits d'extractions.

### Production Fond



### Extraction



### Traitement



Après l'extraction du minerai tout-venant des différents sièges d'exploitations, il est transporté par camions vers l'usine de traitement. Le processus de valorisation passe par les étapes suivantes :

- Concassage : la station est composée de trois types de concasseurs (primaire, secondaire et tertiaire), chacun est associé à un crible de maille adaptée.
- Broyage : la station est composée d'un broyeur à boulets, il réduit la granulométrie du minerai concassé jusqu'à la maille de libération.
- Flottation différentielle : utilisation des réactifs pour libérer les métaux.
- Filtration : récupération des différents concentrés et élimination d'eau
- Rejets flottation : les stériles de flottation sont acheminés à la digue.



# Un nouveau puits, Un nouvel élan



L'ambitieux plan d'investissement dans la mine de Tighza, financé par la Banque Européenne de Restructuration et de Développement (BERD), va permettre d'améliorer considérablement l'infrastructure de l'exploitation minière souterraine et d'augmenter la productivité.

D'un montant de 28 millions d'euros, ce prêt est destiné au creusement d'un nouveau puits sur le site principal d'exploitation d'Ighrem Aousser à la mine de Tighza, qui sera le plus profond en Afrique (hors Afrique du sud) et qui contribuera à augmenter progressivement la production d'au moins 25%.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de recentrage de CMT sur le développement de ses activités au Maroc. Il induira des améliorations importantes en matière de santé, de sécurité et de gestion de l'environnement. Le projet de modernisation du site de Tighza, va certainement donner un nouveau visage à la mine grâce à une mécanisation accrue et une meilleure visibilité de l'avenir. Il devra également contribuer à préserver et augmenter les emplois dans la région, réduire les coûts d'exploitation et améliorer les conditions de travail.

Les fonds de la BERD devront aussi permettre de financer des investissements de maintenance, ainsi que des investissements en efficacité énergétique et d'optimisation de la gestion de l'eau.

Ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact environnemental qui a reçu l'approbation de la Commission Nationale sur les Etudes d'Impacts sur l'Environnement en 2019.



## PROJET DE DEVELOPPEMENT DU NOUVEAU PUIITS

*Depuis 2010, CMT alloue un budget annuel en recherche et développement assez conséquent, ce qui a permis de découvrir d'importantes ressources et réserves minières et de doter la mine d'une visibilité de plus de 20 ans au rythme actuel de production.*

*L'essentiel de ces ressources et réserves se situe au siège Ighram Aousser en aval, au-delà de 700m de profondeur.*

*L'infrastructure actuelle, composée d'un petit puits de 8m<sup>2</sup> de section, équipé d'une machine d'extraction d'une capacité de 500t/j limitée à 700 m de profondeur ne peut plus assurer la continuité de l'exploitation au-delà de cette profondeur. Pour répondre à cette contrainte, CMT a décidé en 2017, la réalisation d'une nouvelle infrastructure sur le site d'Ighram Aousser comprenant :*

- *Un puits circulaire de 1128m de profondeur et d'une section finie de 16 m<sup>2</sup> ;*
- *Le creusement d'un nouveau réseau de galeries (10.000m) de 9m<sup>2</sup> de section ;*
- *L'installation d'une nouvelle machine d'extraction de capacité 1000 t/j.*
  
- **Coût du projet :**
  - Il est estimé à 340 millions de DH, financé à hauteur de :*
  - *280 millions de DH par la BERD.*
  - *60 millions de DH par les fonds propres.*
  
- **Retombées du projet :**
  - *Amélioration des conditions de travail ;*
  - *Pérennisation de l'activité de la mine sur plus de 20 ans ;*
  - *Préservation des emplois (750 à 800 personnes) ;*
  - *La concentration de l'extraction à un seul niveau (-1000m) ;*
  - *Nouvelles perspectives de développement en extension et en profondeur au-delà de 1100m*

*Ce projet confirme la volonté de CMT, de pérenniser ses activités dans le respect de ses engagements vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes*



**Lahcen OUCHTOUBAN**

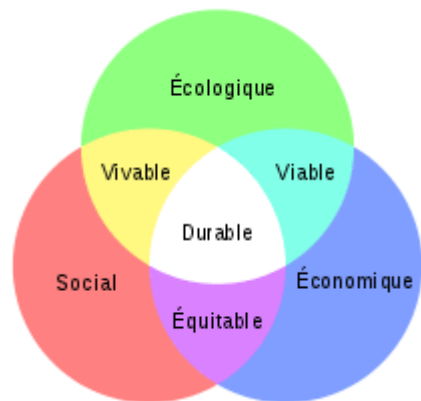
**Directeur Général Adjoint**

# I - PRESENTATION DE CMT

## I-6 Faits marquants 2019



La construction du nouveau puits a atteint son rythme de croisière : la profondeur creusée est de 430 m depuis la surface.



Obtention de l'acceptabilité environnementale pour les activités de la mine et du projet cuivre de Tabaroucht ainsi que les licences d'exploitations.



Le lancement du projet de mise en place d'un système de management santé et sécurité au travail conformément à l'ISO 45001 version 2018.



Réalisation d'un audit environnemental et social par un cabinet externe.



Poursuite de réhabilitation de l'ancienne digue qui s'étend sur une superficie de 7 Ha



Inauguration du centre d'exposition du patrimoine minier d'Ighrem Aousser



Caravane médicale au profit de la population locale

# I - PRESENTATION DE CMT

## I-7 Stratégie RSE

De part notre activité, la RSE est dans l'ADN de notre métier. En effet, grâce à l'activité minière de CMT, la ville de M'Rirt a connu un essor socio-économique important à travers le développement des infrastructures et l'amélioration du niveau de vie de la population locale.

CMT a poursuivi ses efforts pour répondre aux besoins et attentes de ses parties prenantes et confirmer son ancrage territorial pour le bien être de la population avoisinante.

La stratégie RSE de CMT a été élaborée sur la base de la cartographie des parties prenantes et la matrice de matérialité. Elle est orientée autour des 10 axes suivants :

1. Respecter les lois et réglementations en vigueur ainsi que toutes autres exigences auxquelles CMT s'est souscrites ;
2. Renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux, pour garantir un climat social sain et durable ;
3. Asseoir une politique RH, qui promeut la préservation de la santé, sécurité des salariés et valorise les compétences et le bien être du capital humain et interdire toute forme de discrimination ;
4. Réduire, voir éliminer les impacts de nos activités sur l'environnement à travers la mise en place d'un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001 version 2015 ;
5. Renforcer la transparence et l'indépendance des pratiques de Gouvernance et prévenir toute forme de corruption ;

6 - Respecter les engagements vis-à-vis de nos Clients, en améliorant de façon continue la qualité de nos produits et services ;

7 - Consolider et développer notre engagement sociétal envers les riverains et confirmer notre ancrage territorial ;

8 - Assurer la pérennité de nos activités, en investissant dans la recherche et en développant des projets structurants pour valoriser les avals du gisement ;

9 - Assurer une information fiable, transparente et crédible pour l'ensemble de nos parties prenantes notamment à travers le rapport RSE que nous nous engageons de publier annuellement et aller au-delà des exigences de l'AMMC ;

10 - Bâtir un partenariat durable, solide et mutuellement bénéfique avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Notre stratégie RSE, volontariste répond aux enjeux de nos parties prenantes et fera l'objet d'un plan d'actions qui sera piloté et suivi par la Direction Générale de CMT et opérationnalisé par nos équipes au siège et à la mine.





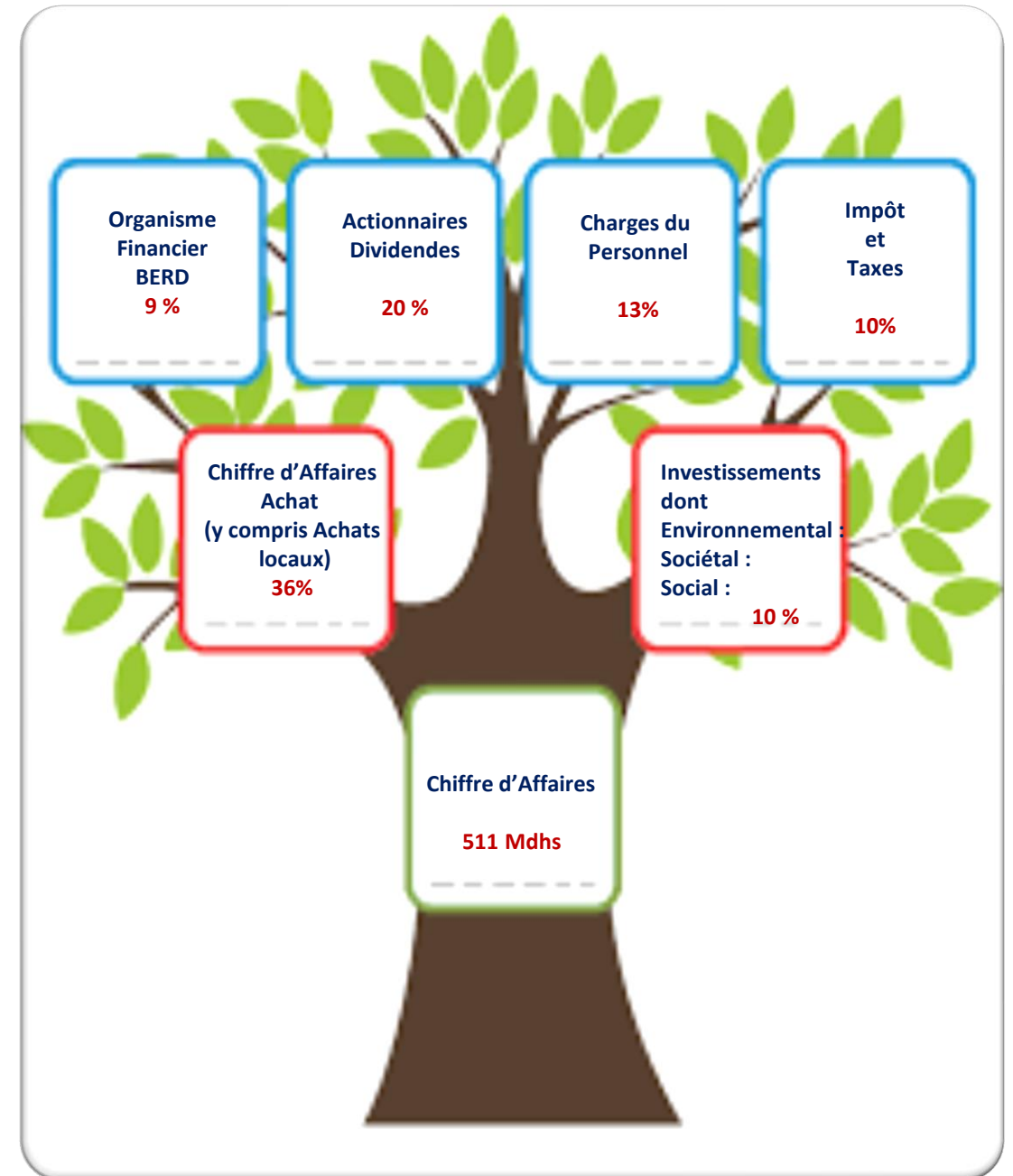
# I - PRESENTATION DE CMT

## I-8 CMT, créateur de valeur

Au 31 Décembre 2019, CMT a réalisé un chiffre d'affaires de 511 millions MAD. Ce chiffre d'affaires est le fruit des efforts des femmes et des hommes, qui par leurs engagements, ont pu atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2019.

CMT a toujours eu l'ambition de partager le fruit de la valeur créée avec ses principales parties prenantes et de s'acquitter de manière responsable de ses obligations légales en termes de paiement des taxes et impôts; ainsi que le paiement de nos fournisseurs et sous-traitants dans les délais contractuels et conformément à la réglementation en vigueur sur les délais de paiement.

Nos collaborateurs, pierre angulaire dans la conduite de nos activités et nos actionnaires qui nous ont fait confiance et nous soutiennent dans nos projets de développement bénéficient également des fruits de notre croissance.





## CHAPITRE II RENFORCER LA GOUVERNANCE

*« Dans le cadre de la vision stratégique de CMT, notre Conseil d'Administration contribue de manière soutenue à l'analyse des dynamiques de l'évolution de notre secteur d'activité et de la performance, non seulement financière mais également extra-financière, dans un marché international en mutation permanente. »*

*Le rapport ESG et RSE, met en lumière l'ensemble des réalisations de CMT en matière sociale, sociétale, environnementale et de gouvernance et confirme son engagement de poursuivre son développement et sa croissance dans le respect des intérêts de ses parties prenantes »*



**Mme Latifa Kamal : Administrateur  
Conseil d'Administration de CMT**



# II – RENFORCER LA GOUVERNANCE

## II-1 Principes et relations avec les actionnaires

### NOS PRINCIPES



Guidée par une culture de conformité et de transparence, la gouvernance de CMT est basée sur les principes de la responsabilité, le respect des lois, la prévention et la solidarité; qui nous permet de prendre en compte et d'intégrer simultanément et de façon interactive les différentes dimensions économiques, sociales, sociétales, environnementales de notre écosystème.

### RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES



Chaque membre de l'Assemblée de CMT dispose d'autant de voix que lui confèrent les actions qu'il possède ou représente. Le principe de proportionnalité entre le capital et les droits de vote («une action – une voix») représente une pratique de la gouvernance au sein de CMT permettant une équité vis-à-vis des actionnaires.

De plus, le pacte établis par les actionnaires de CMT, d'une manière volontaire, permet de garantir les droits pour tous les types d'actionnaires majoritaires ou minoritaires, de protéger les intérêts communs et de mettre fin plus facilement aux cas susceptibles d'évoluer vers des litiges futurs.

### INFORMATIONS DES ACTIONNAIRES



CMT informe d'une manière structurée et régulière ses actionnaires à travers:

- L'information permanente sous forme de publication des comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels et des indicateurs d'activités trimestriels.
- L'information occasionnelle pour l'annonce de la tenue des Assemblées, et des communiqués de presse pour informer les actionnaires de tous événement pouvant impactés d'une manière significative la stratégie et les résultats financiers de CMT.

En 2019, nous avons publié 8 communiqués de presses, pour informer nos actionnaires sur l'évolution de nos résultats sociaux et consolidés.

La fiabilité de l'information publiée s'opère suivant un processus de validation et d'approbation en interne (Conseil d'Administration, Comité d'Audit) et externe à travers les diligences légales des commissaires aux comptes de CMT.

# II – RENFORCER LA GOUVERNANCE

## II-2 Gestion prévisionnelle des risques

### GESTION PREVISIONNELLE DES RISQUES



Conscient que les risques associés à notre environnement, notamment les évolutions de la demande et des cours des minerais sur les marchés internationaux et les risques inhérents à notre activité et aux décisions en matière de stratégie pour l'exploitation d'autres sites ainsi que le renforcement de la réglementation environnementale, CMT réalise selon des standards internes et externes une gestion prévisionnelle des risques relatifs à l'évolution des cours de métaux, variation du taux de change, épuisement des réserves et ressources, non renouvellement des permis, contamination du sous-sol et pollution de l'environnement, l'évolution de la réglementation,....

Sur le plan opérationnel, cette volonté de CMT en matière de gestion des risques est appréhendée selon les exigences de la norme ISO 9001/2015 (certifiée en 2018) et les normes ISO 14001/2015 et ISO 45001/2018 (en cours de préparation à la certification).

Les risques réels ou potentiels identifiés par CMT, font l'objet d'une analyse concertée avec les parties prenantes et d'un plan d'actions pour leurs réductions selon un planning prédéfini tout en définissant des seuils de tolérance pour chaque catégorie de risques.

De facto, cette gestion prévisionnelle des risques permet à CMT de s'aligner par rapport à la démarche RSE qui est fondamentalement une approche de gestion des risques. En effet, en s'inscrivant dans une telle démarche, CMT est à l'écoute de ses parties prenantes dans une optique anticipative.

### EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'INSTANCE DE GOUVERNANCE



En respect des principes régissant les statuts juridiques de CMT, le Conseil d'Administration réalise selon les situations, et d'une manière non formalisée, une introspection sur son rendement, par l'apport tant individuel que collectif des administrateurs, et apporte les ajustements requis.

L'objectif est de positionner le processus à un niveau permettant de favoriser l'intégration d'une culture d'amélioration continue au sein du Conseil d'Administration et d'optimiser la gouvernance.

La nomination d'Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, prévue en 2020, s'inscrit dans cette perspective et dans la conformité par rapport à la loi 20-19.

# II – RENFORCER LA GOUVERNANCE

## II-3 Composition du conseil d'administration

### POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Conseil d'Administration de CMT est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la société toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

Le Conseil d'Administration de CMT est en charge du pilotage stratégique et de la surveillance effective de la gestion de l'entreprise. Il est responsable devant les actionnaires majoritaires et minoritaires, et il est animé par un réel "affectio societatis" dans le respect des autres parties prenantes de l'entreprise (ses employés, ses clients, ses créanciers, ses fournisseurs, ...).

Dans ce cadre, et en vue d'avoir une visibilité sur la stratégie future de CMT ainsi que son impact sur les résultats des années à venir, le Conseil d'Administration a établi le Plan Minier Triennal 2020-2022 et le Business Plan y afférent qui a été réalisé sur la base d'hypothèses relatives à l'évolution du chiffres d'affaires par branches d'activités, à l'augmentation des dépenses de fonctionnement et d'investissement et à l'évolution des cours de matière première et de devises.

### FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



La durée du mandat du Conseil d'Administration est de 6 ans.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation de son président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche de la société l'exige. Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration de la CMT s'est réuni 3 fois. Le taux de présence des membres aux dites réunions est de 100%.

Lors de ces réunions, le Conseil d'Administration de CMT a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de l'entreprise et procédé à l'analyse et l'approbation des comptes trimestriels avant leur publication.

### PARITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le taux de féminisation du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de la CMT sont respectivement de 33 % et de 50%.

Ce taux est amené à évoluer dans les années à venir, et ce, pour avoir une représentativité équilibrée entre les hommes et les femmes au sein des instances dirigeantes des structures de la CMT.

Par ailleurs, la démarche pour la parité est couplée à la représentation de la diversité au sein du Conseil d'Administration de CMT (origine géographique, âge..) en vue d'un enrichissement et de plus grande performance dans l'exercice des missions qu'ils lui sont dévolues.



# II – RENFORCER LA GOUVERNANCE

## II-3 Composition du conseil d'administration

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du CA	Fonction actuelle	Date début du 1er mandat	Expiration mandat	Nombre de mandats
M. Mohamed LAZAAR	Président Directeur Général	AGO du 07.05.18	AGO de l'année 2022	2
Mme Latifa KAMAL	Indépendant	AGO du 25.04.15	AGO de l'année 2021	1
M. Joseph LEDDET	Indépendant	AGO du 14.04.09	AGO de l'année 2024	3

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- CMT est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres, nommés par l'assemblée Générale ;
- Les administrateurs de CMT sont des personnes morales ;
- Deux des administrateurs de CMT n'exercent aucune fonctions au sein de CMT. Ces administrateurs non dirigeants sont particulièrement chargés au sein du conseil, du contrôle de la gestion et du suivi des audits internes et externes et peuvent constituer entre eux un comité des investissements et un comité des traitements et rémunérations ;
- Un seul administrateur est lié à la société par contrat et par conséquent, CMT est conforme aux bonnes pratiques qui stipulent que le nombre des administrateurs liés à la société ne peut dépasser le tiers des membres de Conseil d'Administration. Dans le cadre de ses missions, il valide le rapport ESG avant de le soumettre au Conseil d'Administration pour approbation;
- Les administrateurs de CMT ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

# II – RENFORCER LA GOUVERNANCE

## II-4 Administrateurs indépendants et comités spécialisés

### ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



Le Conseil d'Administration de CMT sera composé en 2020, en plus des membres actuels, d'administrateurs indépendants représentant le tiers du nombre total des administrateurs.

Le choix des administrateurs indépendants par CMT sera soumis aux critères formels prescrits à l'article 41 bis de la loi 17-95.

En plus de ces critères définis par la loi, d'autres critères d'appréciation seront intégrés dans le choix des administrateurs indépendants de CMT, notamment, en matière d'expertises et de qualifications professionnelles et de compétences comportementales.

### COMITÉS SPÉCIALISÉE



Pour relayer les bonnes pratiques de gouvernance aux différents niveaux organisationnels et de fonctionnement au sein de la CMT, plusieurs comités spécialisés ont été créés :

Comités	Fréquence	Objectifs
Comité stratégique	Annuelle	Examiner et fixer les orientations stratégiques de CMT.
Comité de direction et de coordination	Bimensuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>Analyser l'activité de la société tous les 15 jours.</li><li>Réorienter les actions à court terme et prendre les décisions relatives aux points en suspens.</li></ul>
Comité Recherches	Mensuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>Décider la politique de recherches de CMT ;</li><li>Examiner les résultats des recherches réalisées et réorienter le cas échéant, les programmes de recherche.</li></ul>
Comité Sécurité	Mensuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>Définir la politique de CMT en matière de sécurité ;</li><li>Décider et suivre les plans d'action sécurité.</li></ul>
Comité des rémunérations	Au moins une fois par an	<ul style="list-style-type: none"><li>Définir la politique de rémunération de CMT ;</li><li>Fixer les révisions et les primes annuelles des principaux dirigeants.</li></ul>

# II – RENFORCER LA GOUVERNANCE

## II-5 Rémunération des instances de gouvernance

### RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS



L'Assemblée Générale ordinaire peut allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement et que le conseil répartit entre les administrateurs dans les proportions qu'il juge convenables. Il peut être alloué par le Conseil des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs.

Le montant des jetons de présence distribué en 2019 est de 3 Mdhs.

### RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS



Les dirigeants de CMT perçoivent un salaire au titre de leur contrat de travail. La rémunération brute annuelle globale, qui intègre le salaire fixe et variable et les avantages en nature, des membres du Comité de direction de la CMT au titre de l'exercice 2019 s'élève à 20,97 Mdhs.

### RÉMUNÉRATION DES ACTIONNAIRES



L'affectation des résultats annuels de la CMT est dictée des fois par la décision de rémunération des fonds propres à travers la distribution de dividendes aux actionnaires et des fois par des décisions d'investissement par le biais des réserves constituées ou à constituer.

	2016	2017	2018
Résultat net (Kdhs)	162 191	157 550	204 288
Dividendes distribués en N+1 (Kdhs)	80 699	179 892	285 810
Taux de distribution	50%	114%	140%



# II – RENFORCER LA GOUVERNANCE

## II-6 Ethique déontologie et prévention de la corruption

### ACTIONS ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION



Le respect des dispositions légales et réglementaires est un préalable non négociable à CMT. Animée depuis plusieurs décennies par une forte tradition de transparence et de responsabilité dans la gestion de ses activités, et attentive à la qualité de ses relations avec ses parties prenantes, CMT adhère à des engagements stricts de lutte contre la corruption.

La prévention et la lutte contre la corruption s’inscrivent dans le cadre d’une surveillance globale des opérations traitées par CMT, visant à prévenir les risques inhérents à la passation de marchés, la sous-traitance, les relations avec ses clients et fournisseurs, la déclaration des minéraux extraits et sa relation avec les riverains de la région de Tighza.

Aussi, CMT combat activement toute forme de corruption à laquelle participerait un collaborateur mais aussi celle qui interviendrait chez ses clients ou partenaires. Ainsi, durant les trois dernières années, nous n’avons détecté aucun cas de corruption, ni reçu des réclamations ou plaintes de nos clients, fournisseurs ou sous-traitants.

### MESURES PRISES EN RÉPONSE À DES INCIDENTS DE CORRUPTION

	2017	2018	2019
Cas de corruption déclarés	0	0	0
Réclamation et plaintes reçues des clients	0	0	0
Réclamation et plaintes reçues des fournisseurs	0	0	0

### Gestion des Fournisseurs et Prestataires

Dans le cadre de son système de Management qualité certifié selon la norme ISO 9001 version 2015, CMT a mis en place des processus pour gérer ses fournisseurs et prestataires afin de garantir que les produits et services achetés sont conformes aux exigences de CMT. Le contrôle à la réception est assuré à la fois par l’utilisateur et le responsable magasin.

Les règles et critères utilisées pour la sélection et l’évaluation des fournisseurs (prestataires externes) sont détaillées dans des procédures formalisées et auditées par des auditeurs internes et externes, permettant d’éviter tout risque de corruption et de conflit d’intérêt.

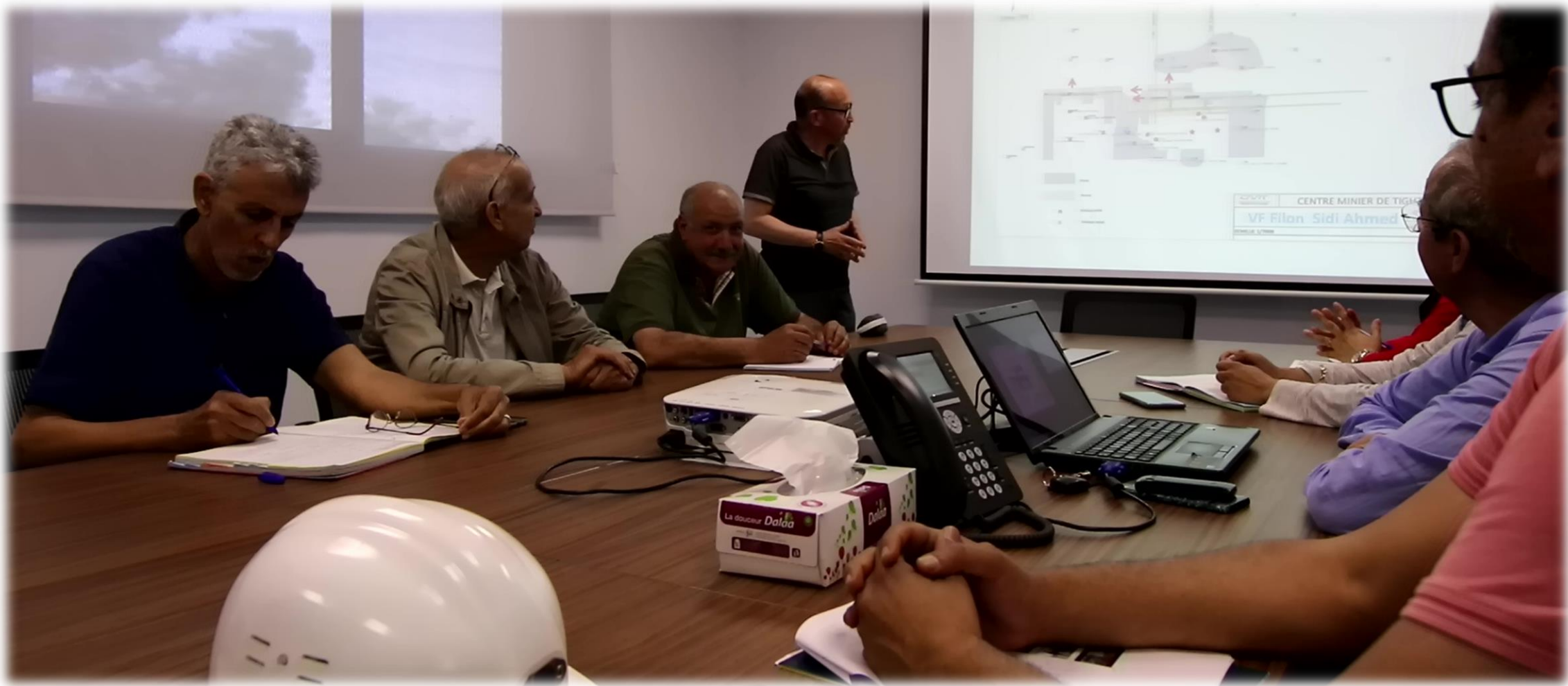
*Nous plaçons la communication financière au cœur des bonnes pratiques de gouvernance au sein de CMT, d'une part pour répondre aux obligations légales et réglementaires et d'autre part pour informer d'une manière permanente et transparente les différentes parties prenantes de CMT : actionnaires, investisseurs, clients, fournisseurs, etc.*

*Nous visons à construire une image cohérente et fidèle à nos valeurs en permettant à nos parties prenantes d'être informées et d'apprécier les performances opérationnelles et financières de CMT ainsi que les perspectives d'évolution pour les années à venir.*



**M. Younes Berra**

**Directeur Financier**

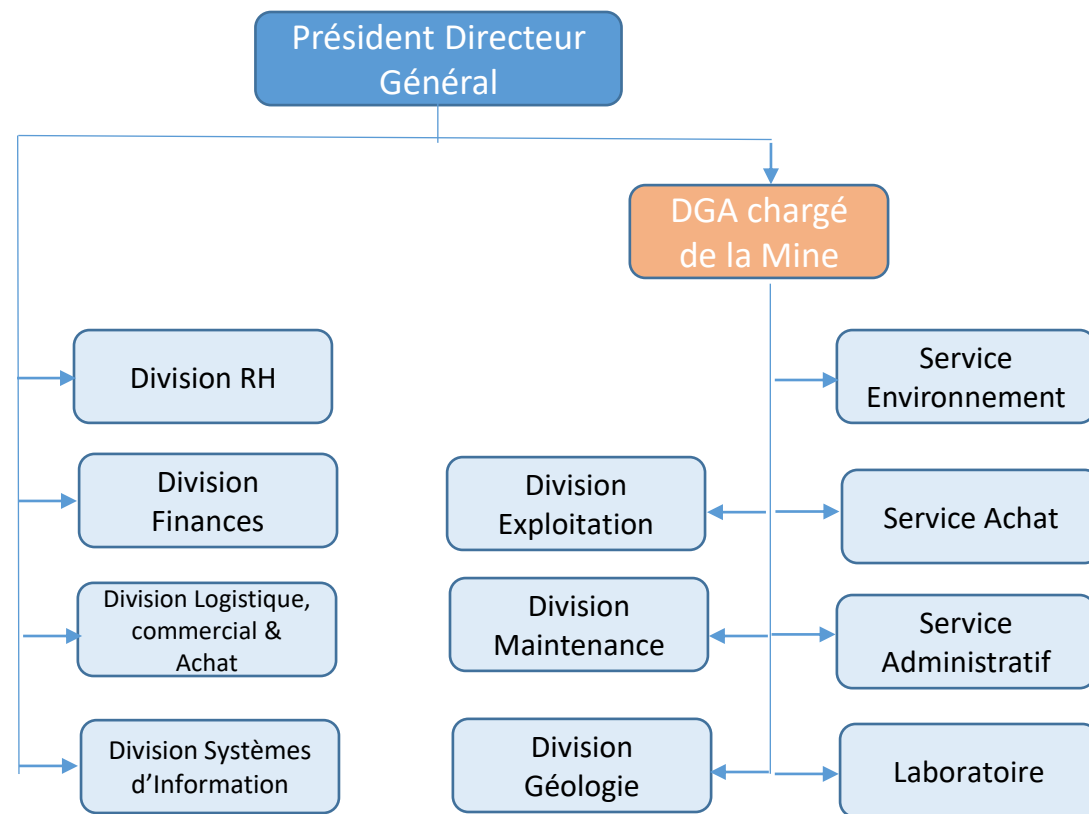


### CHAPITRE III INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS





- 383 collaborateurs
- 30 recrutements moyens par an
- 1 710 collaborateurs formés
- 220 jours de formation
- 8,8 % de femmes
- 6 sous-traitants pour un effectif de 427 collaborateurs



*« Nous avons mis en place une politique des ressources humaines volontariste, qui met les femmes et des hommes de CMT, au cœur de nos préoccupations permanente. Conscient, qu'il n'y a de richesses que d'Hommes, et que la performance de CMT est intimement liée à celle de notre personnel, nous avons instauré des processus RH qui répond à la fois aux besoins et attentes de nos salariés et aux exigences de performances de CMT.*

*Notre politique de recrutement, de formation, de santé et Sécurité au travail et social, nous a permis d'asseoir un climat social sain et durable qui nous permet d'aborder nos projets de développements et notre avenir avec confiance et sérénité dans le respect des valeurs de CMT »*



**M. Hamza ENNOQOBI**

**Responsable Ressources Humaines - Siège**

# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-1 Politique ressources humaines

Plaçant le capital humain au cœur de sa stratégie de développement, CMT a mis en place une gestion attentive des ressources humaines. Cette politique s'articule autour de quatre axes :

**La gestion de carrière** : Au sein de CMT, la gestion de carrière met l'accent sur la motivation des équipes, la prise de responsabilité et la mobilité. Pour ce faire, plusieurs outils ont été mis en place ; dont notamment un bilan de compétences, ainsi que le processus d'évaluation annuelle.

**La rémunération** : Pour accompagner son développement, CMT a pour objectif d'attirer, de motiver et de fidéliser ses collaborateurs, en leur offrant une rémunération qui vise à associer tous les salariés aux objectifs et aux résultats, à valoriser la performance individuelle et à assurer une cohérence avec les pratiques du marché.

**La formation** : La formation est considérée comme un axe majeur de notre politique Ressources Humaines. De ce fait, " Apprendre " fait partie de notre culture et de la vie quotidienne de CMT. C'est pourquoi plusieurs formations sont assurées à savoir : Des formations managériales, et de coaching. Des formations techniques spécifiques. Des formations beaucoup plus généralistes (langues, informatique,...).

**Avantages sociaux** : CMT a développé une politique sociale incitative pour contribuer au bien-être de ses collaborateurs en leur offrant plusieurs avantages : une assurance maladie, une adhésion à la CIMR et au régime de retraite complémentaire et une assurance décès et invalidité.

Pour renforcer le sentiment d'appartenance, CMT s'engage aussi à être aux côtés de ses collaborateurs au quotidien via la mise à disposition de différentes formes d'avantages sociaux, en particulier : des allocations (décès, scolaires ...), des indemnités (voyage, Aïd Adha, transport, logement, ...), le pèlerinage à la Mecque ....etc.







III-2 Santé & Sécurité au travail,  
notre préoccupation au quotidien

# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-2 Santé & sécurité au travail, notre préoccupation au quotidien

### AGIR EN TOUTE SECURITE : NOTRE PREMIERE PRIORITE

Pour CMT, être leader au Maroc dans la production des concentrés de plomb argentifère de haute qualité, implique d'être exemplaire en matière de prévention et protection des risques professionnels.

Notre engagement pour la Santé & Sécurité au Travail (SST) s'adresse non seulement à l'ensemble des collaborateurs, mais aussi aux sous-traitants, fournisseurs, clients et parties prenantes locales avec lesquelles nous travaillons. Elle s'organise autour de cinq objectifs prioritaires :

- Créer une véritable culture de la sécurité pour toutes nos parties prenantes ;
- Maintenir un système de management de la santé et de la sécurité qui vise l'amélioration continue de notre performance et la gestion des risques sur nos sites ;
- Viser l'excellence opérationnelle en instaurant un état d'esprit propice à une exécution sécurisée de nos opérations et au suivi de la performance .
- Protéger les salariés contre les risques d'accident de travail et de l'utilisation des produits dangereux à travers les actions préventives de notre médecine de travail.
- Communiquer ouvertement avec toutes nos parties prenantes sur les problématiques de santé et de sécurité.

En plus de nos actions de formation et de sensibilisation, 100 % de nos sites de production affichent les Règles Santé et Sécurité définies en interne.



# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-2 Santé & sécurité au travail, notre préoccupation au quotidien

1. Gestion intégrée de notre engagement pour la Santé & Sécurité au travail à la CMT

Objectifs

Zéro AT

Certification ISO 45001

### LES JALONS DE NOTRE STRATÉGIE DE SÉCURITÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Système de management intégré  
Qualité - Sécurité - Environnement

Certifications ISO 45001/2018 &  
ISO 14001/2015 (en cours)

Démarches  
qualités

Rédaction et diffusion des  
consignes et procédures  
de Sécurité

Diagnostic régulier des  
machines d'extraction et  
des treuils

Affichage Sécurité et  
livret sécurité individuel

Actions de  
sensibilisation

Actions  
opérationnelles

Mise à niveau des  
installations électriques

Campagnes de chasses  
aux situations à risques

Radio-dépistage  
pulmonaire annuel des  
collaborateurs

Plan de formation et de  
sensibilisation axé  
principalement sur les  
thèmes Sécurité

Renforcement du soutien  
dans les chantiers pour  
combattre les chutes de blocs  
(source n°1 des AT)



*« Préserver et améliorer en permanence la santé et la sécurité de notre personnel et de nos sous-traitants est une priorité absolue de CMT. Notre démarche santé et sécurité au Travail (SST), portée par le plus haut niveau de notre organisation, a nécessité la participation et l'implication de chaque collaborateur pour que les pratiques de prévention des risques soient intégrées au quotidien dans leurs postes de travail.*

*L'analyse des risques SST, les programmes de formations et de sensibilisations, la mise en place d'un système de management SST conformément aux exigences de la norme ISO 45001 version 2018, sont autant d'actions qui nous permettent non seulement de réduire nos indicateurs sécurités, mais surtout préserver la santé et la sécurité des collaborateurs, notre capital le plus précieux.*



**M. Lotfi OUZZANI**

**Responsable Géologie, Sécurité et Formation**

# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-2 Santé & sécurité au travail, notre préoccupation au quotidien



Malgré l'augmentation du nombre d'accident de travail de 2017 à 2019, leur gravité a baissé de façon significative respectivement de 12,62 à 7,87. Ceci est dû aux efforts de formation et de sensibilisation du personnel sur les risques liés aux métiers mais également aux dispositifs de prévention et de protection mise en place par la CMT.

	2017	2018	2019
Nbre AT par exercice	22	26	29
Taux de fréquence	14,47	14,63	15,53
Taux de Gravité 1	12,62	16,91	7,87

### 2. Actions coordonnées pour la Santé & Sécurité au travail



#### ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION RÉALISÉES

Au niveau de CMT, les actions de sensibilisation et de formation sont dominées par des modules en matière de santé et de sécurité au travail. En effet, plus de 950 collaborateurs ont été formés à la sécurité et à la prévention des risques en 2019 avec une fréquence d'un module de formation dédié à la SST par mois.

Ces actions de formations sont couplées à des actions de sensibilisation en SST :

- Programme de réunions de sécurité et de chasse aux situations de risque établi mensuellement sur chaque siège d'exploitation ;
- Rappel régulier des consignes relatives à la circulation dans les puits et les bures, les rôles du treuilliste et de l'encageur, les moyens de communication pour 400 personnes ;
- Inventaire des situations de risques au niveau de tous les chantiers : cheminées de jet et de remblai, soutènement, tuyauteries d'air comprimé et d'eau de foration, .....
- Briefing de sécurité systématique au début des premiers et deuxièmes postes.

# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-2 Santé & sécurité au travail, notre préoccupation au quotidien



### 3. Actions concertées entre les intervenants en matière de SST



La ligne directrice relative à l'intervention des acteurs en matière de SST est marquée par l'implication et la responsabilisation de tous conformément à l'engagement formel de la Direction de la Mine.

- **COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

En coordination avec les délégués du personnel, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dresse régulièrement plusieurs actions appropriées en vue de protéger la santé et la sécurité des salariés et améliorer leurs conditions de travail.

Le comité surveille de près l'évolution des principaux indicateurs relatifs au nombre d'accidents, le nombre d'incidents sécurité, le taux de fréquences et taux de gravités. De plus, le comité présente des propositions concernant la réadaptation des salariés handicapés dans l'entreprise. En cas d'accident ou d'impact sur la santé lié à la pénibilité des travaux, une adaptation du poste est mise en place.

- **MEDECINE DU TRAVAIL**

La médecine de travail est structurée en vue d'éviter toute altération de la santé des salariés, notamment en surveillant leur état de santé, les conditions d'hygiène de travail dans la mine et les risques de contagion.

Elle réalise des actions relatives au suivi médical des salariés, au contrôle de la disponibilité des moyens matériels dédiés et à la révision des plans d'action d'amélioration continue en matière de SST



### III-3 Recrutement, CMT premier employeur dans la Province



# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-3 Recrutement, CMT premier employeur dans la zone

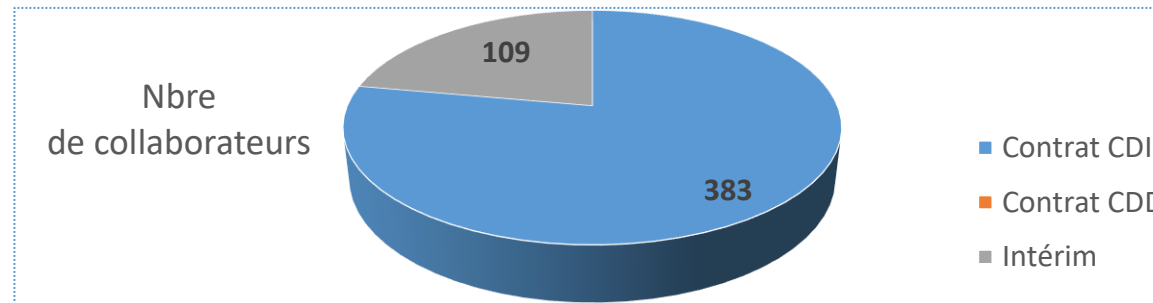
### NOTRE STRATÉGIE DE RECRUTEMENT

Guidée par une impulsion sociale, la CMT a pour ambition de maintenir sa position en tant qu'employeur de référence de la zone.

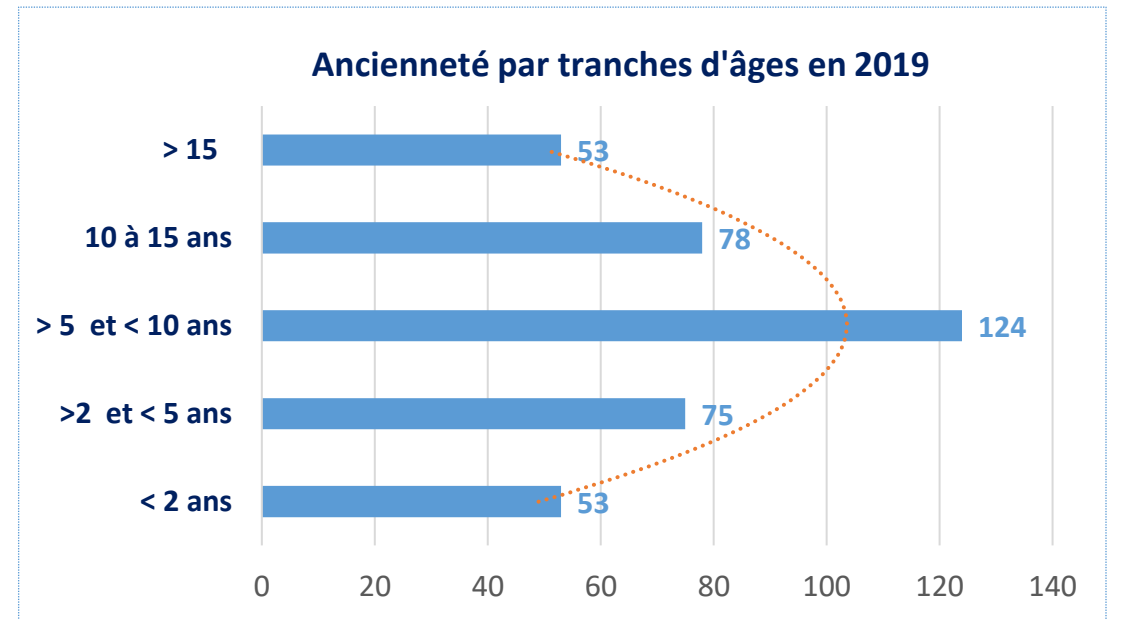
- L'évolution du personnel de la CMT est marquée par un taux de recrutement annuel régulier :

	2017	2018	2019
Recrutement	33	28	27
Effectif global	373	381	383
Taux de recrutement annuel	8,84%	7,34%	7,04%

- La répartition des effectifs par nature du contrat de travail est dominée par les contrats CDI :



- La structure optimale de l'ancienneté par tranches d'âges du personnel de la CMT est pilotée à travers un processus anticipé des recrutements.



- Vu les caractéristiques de l'activité minière, la CMT explore toutes les opportunités et s'engage pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées.

# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-3 Recrutement, CMT premier employeur dans la zone

### NOTRE STRATÉGIE DE RECRUTEMENT

Constitue un indispensable pour recruter efficacement et s'inscrit en cohérence avec notre stratégie globale.

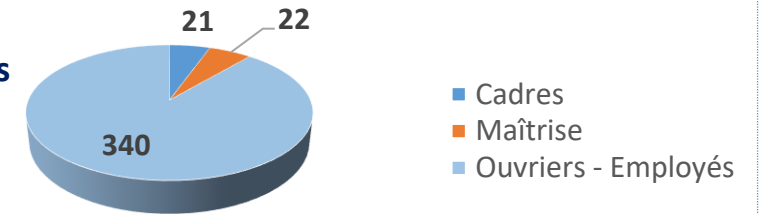
- La répartition des effectifs par branche d'activités est dictée par la prédominance des compétences relatives à son cœur de métier en matière d'extraction des minerais :

	2017	2018	2019
Exploration & Recherche	8	9	9
Extraction	247	256	259
Traitement des minerais	25	24	22
Entretien	70	68	70
Administratif	23	24	23
<b>TOTAL</b>	<b>373</b>	<b>381</b>	<b>383</b>

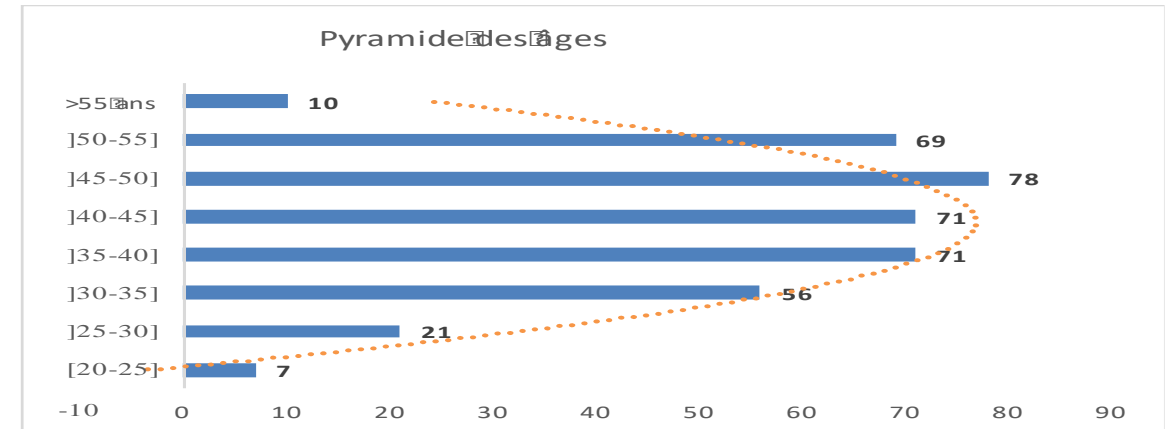


- La répartition des effectifs par catégorie obéit aux spécificités de la mine avec un taux d'encadrement de 11%.

Répartition des effectifs par catégories



- La pyramide des âges du personnel de la CMT est caractérisée par une répartition normale et un équilibre entre les différentes générations composant l'effectif de l'entreprise.





# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-3 Recrutement, CMT premier employeur dans la zone

### NOTRE STRATÉGIE DE RECRUTEMENT

- Axée sur la gestion optimisée des effectifs et à l'intégration progressive de l'approche genre.
- Ne tolère aucune forme de discrimination liée au sexe, couleur, religion, origine,...

Les recrutements par catégorie s'inscrit dans une optique de l'adéquation entre les besoins et les ressources à recruter.

	2017	2018	2019
Cadres	1	4	2
Maîtrise	0	0	1
Ouvriers - Employés	32	24	24

- L'instauration d'un climat sain de travail a permis d'avoir un taux faible des licenciements (0,5% en 2019).

	2017	2018	2019
Cadres	0	0	0
Maîtrise	0	0	0
Ouvriers - Employés	3	3	2



- La répartition des effectifs par sexe se présente comme suit :

	2017	2018	2019
Effectif global	373	381	383
Effectif hors fond	126	125	124
Nombre de femme	13	14	11
% de parité des femmes	10,3 %	11,2 %	8,8 %

- Vu les caractéristiques des activités de la mine et la réglementation minière en vigueur qui interdit le travail des femmes au fond. Le taux moyen des femmes durant les trois dernières années est de 7%. La principale mesure prise pour promouvoir l'approche genre au sein de CMT est de privilégier, à compétence égale, le recrutement des femmes.
- La politique sociale de CMT a permis de garder des niveaux de démission comparable à notre secteur d'activité pour un taux de 0,5%, 0,8% et 2,1% respectivement pour les années 2017, 2018 et 2019.

## III-4 Rémunération, équitable et basée sur le mérite

---



# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-4 Rémunération équitable, basée sur le mérite

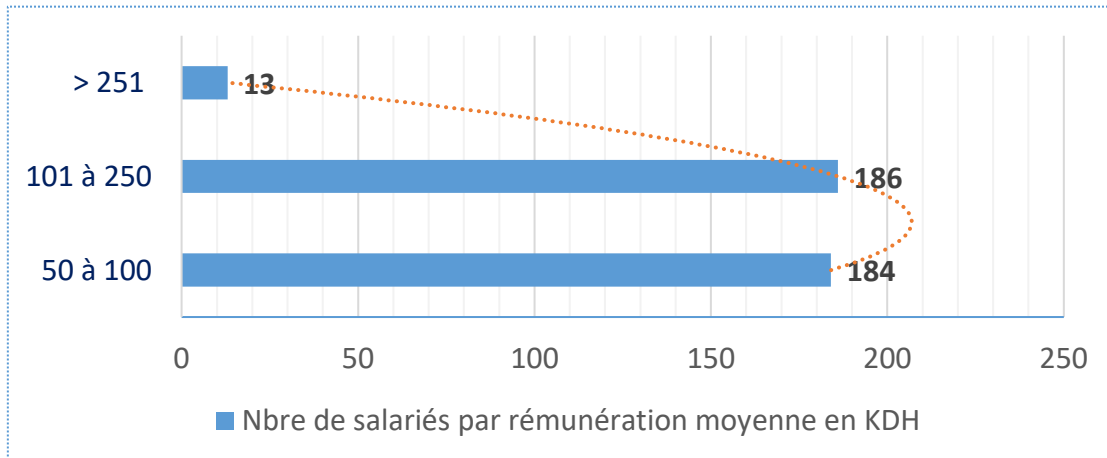


### Principes

Pour accompagner son développement, CMT a pour objectif en matière de son système de rémunération d'attirer, de motiver et de fidéliser ses collaborateurs; en leur offrant une rémunération qui vise à associer tous les salariés aux objectifs et aux résultats, de valoriser la performance individuelle et collective et d'assurer une cohérence avec les pratiques du marché.



- La répartition des effectifs par rémunération moyenne est marquée par une répartition normale reflétant ainsi une équité salariale :



- Rémunération moyenne annuelle par sexe et par catégorie en Kdhs :

	Homme	Femme
Cadres	402	319
Maîtrise	124	97
Ouvriers – Employés*	99	0

- La catégorie ouvriers-employés de sexe féminin n'existe pas au sein de la CMT.



# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-4 Rémunération équitable, basée sur le mérite

### NOTRE SYSTEME D'INTERSEMENT DU PERSONNEL

CMT offre à son personnel des rémunérations attrayantes, ainsi qu'un système de primes variables en fonction des objectifs atteints annuellement.

Les objectifs sont fixés chaque début d'année sur la base du budget adopté par le Conseil d'Administration et décliné par service.

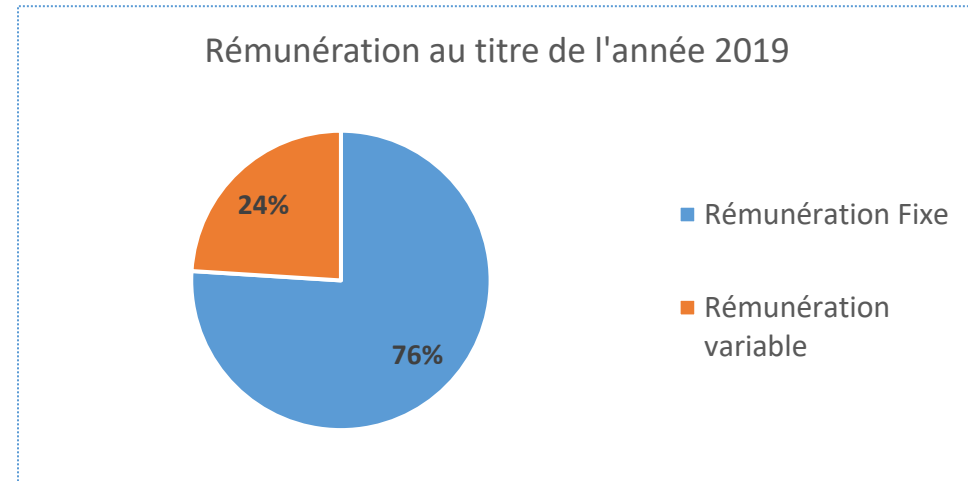
Une mesure mensuelle et annuelle est ainsi programmée pour suivre la réalisation des objectifs fixés et le taux de réalisation qui permet de déterminer la prime mensuelle et annuelle en fonction de chaque catégorie.

CMT offre à son personnel des cotisations de retraite CIMR, leur permettant d'obtenir une retraite normale complète dès l'âge de 55 ans pour le personnel fond.

Par ailleurs, la société accorde à l'ensemble de son personnel les avantages suivants :

- Logement offert par la mine, ou octroi d'une indemnité de logement pour les salariés résidents à M'Rirt ;
- Prime mensuelle de rendement ;
- 13<sup>ème</sup> mois ;
- Indemnité de départ à la retraite ;
- Indemnité de garde (accordée au personnel de garde les dimanches et les jours fériés).

### • Sommes affectées par types de rémunérations





### III-5 Développement des compétences pour une performance collective

# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-5 Développement des compétences, pour une performance collective

### NOTRE POLITIQUE DE FORMATION ET DE PROMOTION INTERNE

La formation est considérée comme un axe majeur de notre politique Ressources Humaines. De ce fait, " Apprendre " fait partie de notre culture et de la vie quotidienne de CMT.

Au regard de la répartition par catégorie socio-professionnelles de notre personnel, le développement des collaborateurs constitue un enjeu majeur d'investissement et un levier de croissance important pour les années à venir.

Les plans de formation concernent plusieurs domaines d'activités et sont proposés à toutes les catégories :

- Développement de l'esprit sécurité au sein de l'entreprise ;
- Développement des compétences managériales des cadres et des agents de maîtrise ;
- Perfectionnement de l'expertise minière des chefs de poste et des ouvriers ;
- Développement du système de management intégré QSE ;

Par ailleurs, la promotion interne au sein de CMT consiste, dans le cadre de la motivation et l'encouragement des agents méritants, de les faire évoluer d'une catégorie à une autre en termes de salaire et de responsabilités.



#### • Taux moyen de promotion annuelle

La promotion interne au niveau de la CMT permet d'accéder à des fonctions et à un emploi d'un niveau supérieur et à une échelle de rémunération plus élevée. En moyenne, elle est située à 3% annuellement.

#### • Budget de formation et personnel formé

	2017	2018	2019
Budget Formation en KDH	311	402	316
% Budget / Masse salariale	0,54 %	0,63 %	0,48%
Nbre moyen de journées de formation par agent	3,98	8,17	4,46
Nbre de jours de formations	162	210	220



# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-5 Développement des compétences, pour une performance collective

### ACTIONS CONCRÈTES DE FORMATION

CMT dispose d'un service de formation professionnelle conformément aux dispositions du statut du personnel des entreprises minières (Projet de Règlement Intérieur, section 8-article 31).

Dans une démarche de développement des compétences, le service de formation entame d'une manière structurée les actions suivantes :

- La détermination des besoins en formation ;
- L'établissement des programmes de formation de base, de recyclage et de perfectionnement en tenant compte des besoins. Chaque formation fait l'objet d'une évaluation afin de déterminer le niveau d'adéquation et de satisfaction à partir d'un questionnaire sur le niveau d'encadrement et des participants. Les résultats de cette évaluation sont pris en compte dans le cadre d'actions d'amélioration les années suivantes ;
- La réalisation des programmes en interne ou en externe par appel à des compétences externes. Des formations techniques sont dispensées par métiers à tout le personnel (interne et externe) ;
- La formation des nouvelles recrues



#### • Répartition des jours de formation par catégorie socio-professionnelle

	2017	2018	2019
Métiers de base	940	2 457	1 280
TAMCA & Employés	454	505	325
Cadres	90	152	105
<b>Total</b>	<b>1 484</b>	<b>3 114</b>	<b>1 710</b>



### III-6 Dialogue social, constructif et durable

# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-6 Dialogue social, constructif et durable

### NOTRE VISION DU DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social au sein de CMT est orienté vers une vision constructive et durable en favorisant toutes les formes d'échanges entre la direction générale et nos partenaires sociaux permettant d'aborder ainsi les attentes respectives des uns et des autres et les moyens susceptibles de les satisfaire.

Pour se faire, CMT organise des réunions régulières avec les délégués de personnel pour étudier tout problème éventuel. Suite à ces réunions, un accord annuel est négocié et conclu avec les délégués sur la base de leur cahier de revendications.

Aussi, CMT entreprend plusieurs démarches en vue d'éviter les mouvements de grève à travers :

- La politique de la porte ouverte, où la direction est à l'écoute permanente des partenaires sociaux ;
- Le respect des engagements formalisés dans les protocoles d'accord annuels ;
- L'anticipation des conflits et des tensions ou des réactions individuelles de désengagement ;
- L'évolution concertée et continue des avantages sociaux accordés aux salariés ;
- Les promotions internes en toute transparence.



- **Représentant du personnel**

	2017	2018	2019
Nbre de syndicat	2	2	2
Nbre des délégués du personnel	14	14	14
Nbre de réunions CHS	6	6	4

Un protocole d'accord portant sur 4 exercices a été signé début 2016 avec le syndicat le plus représentatif qui a permis d'asseoir un climat social plus serein durant cette période.

La direction de la mine et les représentants des salariés marquent, ainsi, leur volonté commune d'offrir aux salariés des conditions de travail satisfaisantes et de maintenir un climat social serein et durable.

# III. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS

## III-6 Dialogue social, constructif et durable

### ACTIONS DE DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉES

En application du Code du Travail (loi n° 65-99), CMT a mis en place une Commission du Statut et du Personnel (CSP), un Comité Consultatif de l'Entreprise (CCE).

La Commission du Statut du Personnel (CSP) a été élue en 2015 à la proportionnelle au niveau national. La CSP inclut des cadres représentants de la direction de l'entreprise, un Collège des ouvriers, un Collège des Techniciens Agents de Maîtrise et Cadres Administratifs – TAMCA.

Le Comité Consultatif a notamment pour attribution d'apporter à la direction toute proposition tendant à améliorer les résultats de l'entreprise et à encourager la productivité.

Tout différend ou conflit collectif survenu à l'occasion du travail et dont l'une des parties est une organisation syndicale, ou un groupe de salariés, ayant pour objet la défense des intérêts collectifs et professionnels des dits salariés, est réglé par CMT selon les étapes suivantes :

- Négociations en interne avec les représentants des salariés.
- Recours à la médiation de la direction des mines, la délégation du travail et les autorités locales.
- Recours à la commission provinciale du règlement de réconciliation.

### • Grève et litiges sociaux

	2018	2019
Nbre de jours de grève	0	5
Nbre de litiges sociaux	0	1



### • DÉMARCHES DE DÉPÔT DES REQUÊTES

Selon la nature de la requête, le ou les salariés peuvent s'adresser à tout moment :

- ✓ Aux chefs des services du salarié
- ✓ Au chef du service administratif
- ✓ Au chef du service médical
- ✓ Chaque vendredi après midi à la direction de la CMT (responsable RH et du DG de la mine).





III-6 Dialogue social, constructif et durable

# IV – ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

Consciente des risques d'impacts environnementaux que son activité pourrait générer, CMT a adopté une politique environnementale dans le but de se développer dans le respect des textes réglementaires par l'utilisation autant que possible des méthodes d'exploitation et technologie dites propres.

Depuis plusieurs années CMT s'est engagée d'une manière continue et progressive dans l'élaboration et la réalisation de programmes d'actions visant l'atténuation des risques d'impacts de ses activités sur l'environnement d'une manière générale et sur les changements climatiques en particulier à travers :

- La mise en place d'une organisation dédiée, dont la mission est de veiller au respect des exigences légales et réglementaires ainsi que le déploiement des programmes environnementaux.
- La réalisation depuis 2003 des audits environnementaux par des organismes privés et indépendants. Le dernier est réalisé en 2019, qui couvre les aspects environnementaux et sociaux. L'objectif est de vérifier le respect par CMT des exigences légales et réglementaires en vigueur ainsi que les autres exigences auxquelles CMT s'est souscrites (notamment les exigences de la BERD).
- La réalisation, en 2018 de l'étude d'impact sur l'environnement pour l'ensemble des activités de CMT, conformément à la loi 12-03 relative au (EIE) et qui a fait l'objet, en 2019 d'acceptabilité environnementale par la Commission Nationale des EIE.
- Le recyclage et la valorisation des rejets miniers afin de réduire leurs impacts sur l'environnement.
- La réhabilitation des digues à travers la couverture par des terres végétales et la plantation d'arbres ainsi que la création d'espaces verts .
- La mise en place d'un système de management environnemental avec comme objectif de se conformer d'ici 2021 aux exigences de la norme ISO 14001 version 2015.



Les exigences légales et réglementaires font parties des obligations à respecter et à faire respecter autour de sa sphère d'influence (sous-traitants par exemple). Ainsi, CMT n'a jamais fait l'objet d'aucune sanctions ou amendes, de quelque natures que ce soit, pour non-conformité à la législation et/ou réglementation environnementale, ni même de réclamations des riverains ou ONG pour des problèmes de nuisances à l'environnement.

Nos investissements en matière de protection et de préservation de l'environnement ont atteint un montant de 3500 Kdhs durant les trois dernières années. Ces investissements ont concerné le plan de lutte contre l'inondation de la mines, l'entretien du couvert végétal de l'ancienne digue, la mise en place d'un couvert végétal des gradins de la nouvelle digue.



# IV – ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

## Une organisation dédiée pour piloter au plus près nos engagements environnementaux

Nos engagements environnementaux et nos programmes d'actions ne peuvent être réalisés qu'à partir d'une implication forte de l'ensemble du personnel. C'est pour cette raison que nous avons mis en place une organisation dédiée qui définit les responsabilités de chacun, c'est ainsi que :

- Le Président Directeur Général et le Directeur du Centre minier de Tighza déterminent les objectifs à atteindre et les grands axes des programmes d'actions environnementaux annuels.

- Le responsable environnement, sous la supervision du Directeur de la mine, est chargé du suivi et de l'actualisation des différents programmes environnementaux.

Au niveau opérationnel, les responsables des différents services sont chargés de la réalisation des programmes environnementaux au sein de leurs zones de responsabilité. Le pilotage est réalisé à travers des indicateurs que nous suivons de façon périodique à savoir :

- Nombre de fuites par sources potentielle
- Dépenses engagées dans le cadre du programme
- Consommation d'énergie
- Analyse trimestrielle des eaux d'exhaure, des eaux de la digue et à l'amont et à l'aval de l'Oued Tighza, par rapport au carreau de l'usine.
- Analyses des eaux des puits en amont et en aval du site.

Ces indicateurs sont suivis par le Responsable Environnement et discutés lors de la revue mensuelle de Direction Sécurité et Environnement

Conscient, des efforts consentis par CMT en matière de protection et de préservation de l'environnement, nous avons décidé de structurer notre démarche selon la norme ISO 14001 version 2015, en s'appuyant sur les acquis de notre système de management qualité, qui est conforme aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015 depuis 2017.







**IV – 1 - REDUIRE LES POLLUTIONS ET  
PRESERVER L'ENVIRONNEMENT**



# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-1 Gestion écologique de nos rejets

### Rejets Miniers

Les rejets solides et liquides générés par nos activités sont gérés de manière à réduire leurs impacts sur l'environnement. Nos rejets solides sont des rejets banales, ils sont soit recyclés dans nos processus d'exploitation ou de traitement soit éliminés dans des décharges contrôlés. Parmi ces rejets il y a :

- **Les stériles de l'exploitation** : Ils sont réutilisés en totalité (50 000 T/an) pour le remblayage des vides créés par l'exploitation en Tranche Montée Remblayée (TMR), la plus utilisée à Tighza.
- **la gravette de la laverie** : produite par l'ancien procédé de traitement par milieu dense (avant 2004), stockée dans des aires appropriée à l'enceinte de la mine. Elle est également réutilisée ( 100 000 T/an) pour le remblayage des chantiers exploités par la méthode des Tranche Montantes Remblayées.
- **les rejets stérile de la flottation** : ils sont envoyés sous forme de pulpe vers une mise à terrils « digue » où ils sont décantés. L'eau est recyclée vers l'usine de traitement et les particules solides sont stockés et conservées selon les normes requises.

**Plus de 80% des eaux de digues sont recyclées, le restant correspond à l'évaporation naturelle.**



### Déchets industriels

- **La ferraille** est stockée dans des lieux appropriés puis revendue
- **Les caoutchoucs** sont stockés dans des locaux appropriés
- **Les plastiques et les cartons** assimilés aux déchets ménagés sont évacués via M'Rirt vers la décharge publique contrôlée de Khénifra qui est un centre d'enfouissement et de valorisation des déchets

Au total, 20 tonnes de ferrailles ont été collectées en 2019. Une gestion globale et intégrée de nos déchets par un sous-traitant spécialisé, est en cours d'étude

En revanche, les activités de CMT, ne dégagent pas de rejets de gaz à effet de serre.

# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-1 Gestion écologique de nos rejets

### DES STERILES & DES GRAVETTES



**Origine :** Les stériles des travaux miniers d'ossature et de recherche (puits, galeries et cheminées).

**Quantité :** 50000 T/an

**Stockage :** Utilisation comme remblai au fond de la mine et mise à terril aux carreaux mines pour le surplus.

Réutilisation de la totalité du surplus comme remblai des vides créés par l'exploitation souterraine.



**Origine :** La gravette stérile issue de la séparation gravimétrique par milieu dense.

**Stock actuel :** 500000 T

**Stockage :** Mise à terril en deux lots

**Réutilisation :**

Remblayage des vides souterrains créés par l'exploitation par TMR : 100 000 T/an



# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-1 Gestion écologique de nos rejets

### PULPE STERILE

**Origine :** pulpe stérile issue de la flottation

**Composition :** 30 % solide - 70% eau

**Quantité envoyée vers la digue :**

- Solide 27 3 000 T/ an
- Eau 637 000 m<sup>3</sup> /an

**Stockage :** Les rejets sont placés et conservés selon les règles de l'art dans des digues :

- Ancienne digue exploitée depuis les années 50 jusqu'en 1978 de 7ha de superficie
- Nouvelle digue en cours d'exploitation depuis 1978, elle a une superficie de 26 ha environ

#### Mode de stockage et fonctionnement

- Les résidus les plus grossiers sont orientés de façon à former un gradin de retenu plus consistant et à délimiter une zone de décantation suffisamment large.
- Une canalisation en buses de ciment armé est édiflée pour récupérer les eaux décantées.
- Les eaux décantées et clarifiées sont recyclées vers l'usine de traitement du minerai.

**Choix de l'emplacement :** sur un sol constitué de schistes (argilites) imperméables, de plus de 120 m de puissance





# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-2 Gestion des réactifs chimiques

Les produits chimiques utilisés dans le procédé de traitement sont : AX (Amylxanthate); MIBC (Méthyle isobutylcarbinol) et CaO (la chaux), sont des réactifs organiques, leur dégradation est naturelle au soleil (10 à 30 jours). Ils sont utilisés dans le processus de flottation avec de faibles ratios par tonne traitée de minerai (Amylxanthate  $\leq$  40g, Sulfate de cuivre  $\leq$  50g, Sulfate de zinc  $\leq$  70g, MIBC  $\leq$  25g et la chaux  $\leq$  80g)

ZnSO<sub>4</sub> (Sulfate de zinc) et Cu SO<sub>4</sub> (Sulfate de cuivre) : Ce sont des réactifs minéraux. Ils se dissocient dans l'eau.

Aucune toxicité n'a été signalisée et pas d'antécédents de pollution relevée dans la mine de Tighza en relation avec ces réactifs.

Le stockage de ces réactifs se fait dans un hangar cadénassé, imperméable, à accès limité et contrôlé. Ce stockage obéit aux règles de compatibilité entre réactifs.



Ces règles, ainsi que celles relatives à la manipulation des produits chimiques font l'objet d'une consigne de sécurité spéciale. Les réactifs sont disposés sur un sol bétonné avec un muret de rétention en cas de fuite, respectant l'étanchéité afin d'éviter toute sorte d'infiltration dans le sol.

### Carburant et Lubrifiants

Les carburants sont stockés dans des citernes étanches enterrées, le chargement et le déchargement de ces citernes s'effectuent sur une plateforme en béton étanche, avec des murets de rétention.

Les huiles sont stockées sur des plateformes bétonnées étanches avec toiture. Leur distribution se fait sur des bacs de rétention.

# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-3 L'eau, un bien partagé

Au sein du district minier de Tighza, les eaux de surface sont celles qui ruissellent dans l'oued de Tighza et dans les talwegs en période de pluie, généralement en hiver.

La nappe phréatique n'existe pas dans ce district, les eaux souterraines existantes sont celles piégées et drainées dans des fractures ouvertes. Les venues d'eau proviennent essentiellement en profondeur des filons minéralisés, avec brèches tectoniques, jouant le rôle de drains.

Une fois cette eau souterraine est rencontrée par les travaux miniers ; elle devient fatale à l'exploitation. Par conséquent le pompage de ces eaux vers la surface est indispensable et obligatoire. C'est l'eau d'exhaure.

L'eau d'exhaure, produite lors de l'exploitation de la mine, est la seule source d'approvisionnement en eau qui permet d'assurer les besoins de CMT pour le traitement du minerai, la foration à l'eau, l'arrosage des espaces verts .....etc. L'utilisation des eaux d'exhaure, permet de préserver les ressources hydriques de surface.

**« La mine n'utilise ni eau fraîche, ni superficielle. Elle utilise uniquement les eaux d'exhaure »**



# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-3 L'eau, un bien partagé

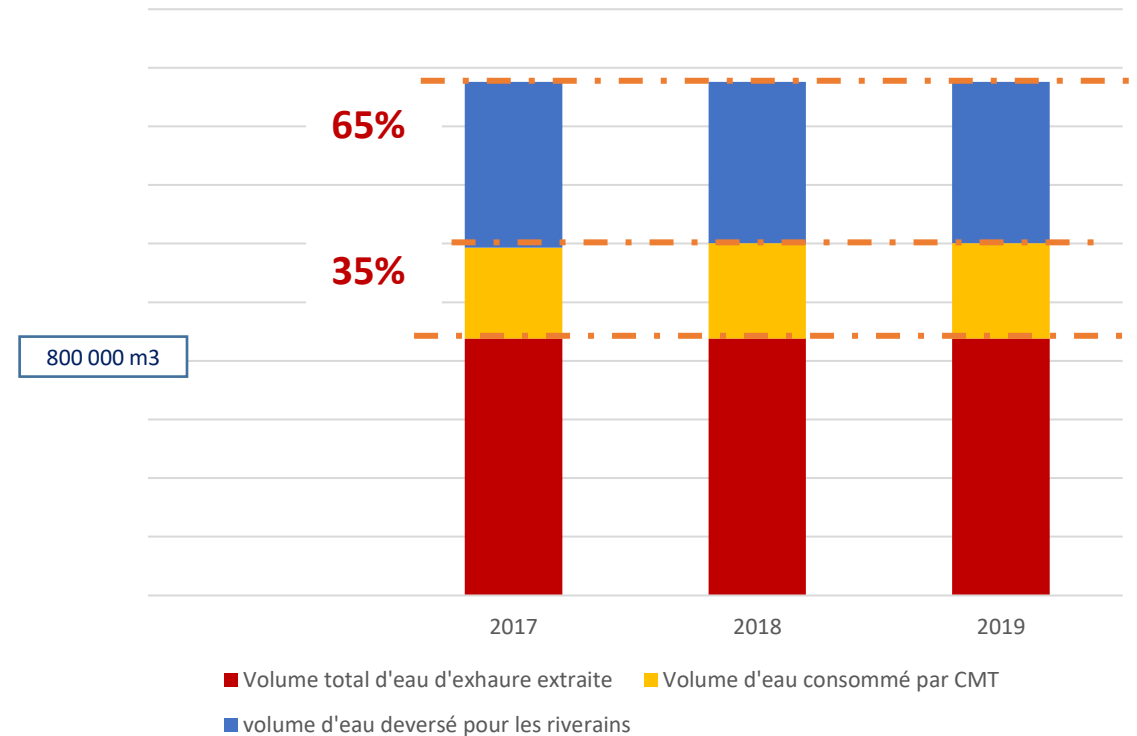
Avant d'être pompées en cascade jusqu'à la surface, ces eaux subissent une décantation dans des albraques conçus à cette effet à chaque niveau d'exploitation et puis une clarification dans des bassins à la surface pour être conformes aux normes d' eau industrielle avant d'être envoyées vers divers destinations, à savoir :

- L'usine pour le traitement du minerai
- Les carreaux mines et leurs dépendances pour l'eau de foration;
- Le carreau Tighza et ses dépendances pour l'arrosage des espaces verts;
- La cité pour l'arrosage des jardins
- Les riverains pour l'irrigation uniquement.

Pour ses besoins, CMT utilise **35% des eaux d'exhaure pompées du fond et 65% sont distribuées aux riverains pour les besoins d'irrigations** (20 km de canalisation). Une sensibilisation continue de la population sur la non-potabilité des eaux d'exhaure pour éviter de l'utiliser à des fins autres que l'irrigation. Ces eaux font l'objet de contrôle continu tous les 3 mois.

Les points de prélèvements pour l'analyse sont situés dans les sièges d'exploitations, au niveau de la digue ainsi qu'en amont et aval de l'oued de TIGHZA. Les analyses chimiques sont conformes aux normes marocaines en vigueur.

Répartition de la consommation de l'eau d'exhaure en m3



Nous avons veillé également à ce qu'il n'y a aucun point de rejet canalisé d'eau dans le milieu naturel. Dans ce cadre, nous avons réalisé un nouveau réseau d'assainissement des eaux usées domestiques par la mise en place de fosses septiques conformes à la norme dans le village des cadres ainsi qu'aux sièges d'exploitation



# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-3 L'eau, un bien partagé

### Les eaux de la mine totalement recyclées



Les eaux du procédé de traitement du minerai sont en circuit fermé :

**Usine de traitement** : les sections broyage, flottation et filtration disposent de leur propre rétention avec récupération et recyclage des eaux et des boues (pulpe ou concentré) dans le circuit de traitement du minerai. Les eaux de filtration du concentré sont clarifiées et intégralement recyclées dans le circuit de traitement du minerai via le bassin de distribution.

**Digue / parc à résidus** : les eaux issues de décantation des résidus sont collectées dans un bassin d'eau claire situé en amont de la digue. Les eaux de drainage de la digue sont récupérées par une canalisation. Toutes ces eaux sont intégralement recyclées dans le circuit de traitement du minerai via le bassin de distribution . Un piézomètre a été mis en place au niveau de l'ancienne digue (40 m de profondeur dont 7 m dans des schistes imperméables et compacts).

Il n'y a pas de rejet d'effluent proprement dit vers le milieu naturel. Seul, l'excédent d'eau d'exhaure est mis à disposition de l'agriculture locale à travers un réseau de 20 km de canalisations. La qualité de ces eaux est suivie d'une façon trimestrielle par les laboratoires de CMT.

L'eau potable est assurée par l'ONEE qui alimente directement la cité des cadres et les habitants du village de TIGHZA.

# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-3 L'eau, un bien partagé

### Le recyclage d'eau de traitement

Le rejet de traitement est envoyé vers la digue à stérile sous forme de pulpe (70% liquide et 30% solide) . La digue est conçue pour que les particules solides les plus grosses soient orientées de façon à édifier une retenue plus consistante et à délimiter une zone de décantation suffisamment large de manière à clarifier les eaux usées.

Ces eaux sont par la suite canalisées pour être réutilisées dans le circuit de traitement. Le taux de recyclage est de 80% . L'apport en eau fraîche (Eaux d'exhaure) est donc réduit à 20% grâce à :

- La construction d'un bassin plus grand pour la récupération de ces eaux.
- Le changement à neuf des canalisations.
- L'installation d'une pompe supplémentaire en tête de la digue avec une canalisation indépendante.

Par ailleurs, nous avons pu supprimer les fuites de la pulpe stérile envoyée à la digue par :

- La construction de nouvelles stations de pompage.
- Le dédoublement de la tuyauterie de refoulement vers la digue.

Nous avons également mis en place un plan d'actions pour la lutte contre les fuites liquides au niveau de la laverie à travers la construction d'un bassin sous le plancher de l'usine permettant en cas de débordement des cellules de flottation, de récupérer la totalité des eaux, décanter le minerai et l'envoyer par la suite en tête de l'usine.

La récupération totale des fuites d'eau de la filtration est réalisée par l'agrandissement du bassin équipé de pompes de refoulement. Concernant les eaux de nettoyage de l'atelier des réactifs, elles sont acheminées vers un puisard équipé d'une pompe qui les recycle en tête de la laverie.





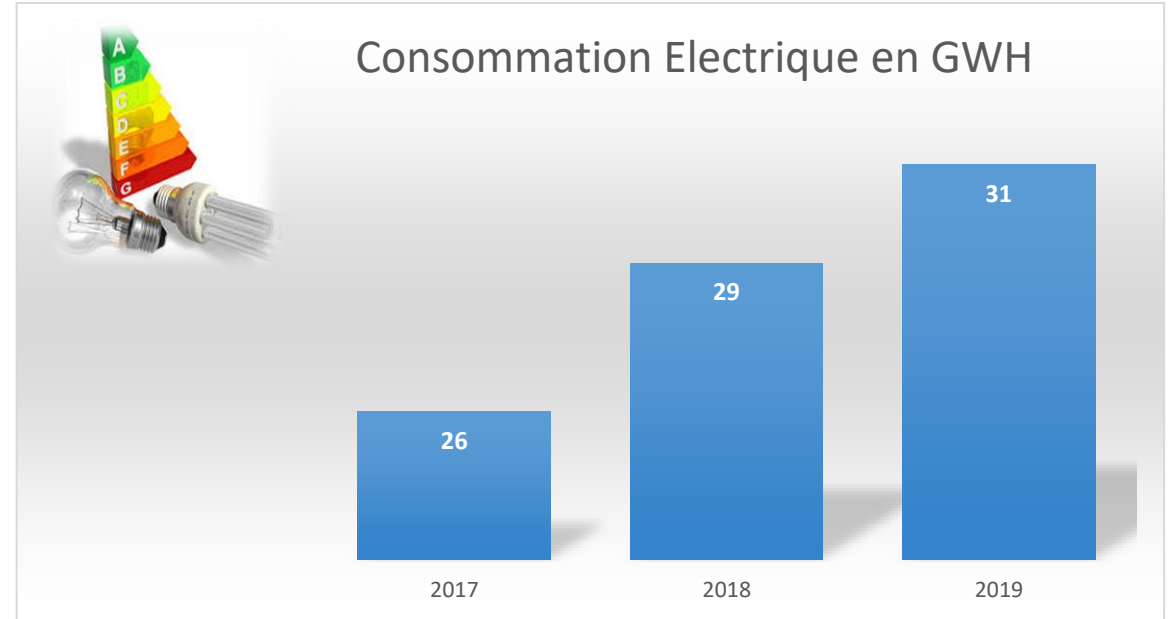
# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-4 Vers une transitions énergétique sobre en carbone

### CONSOMMATION D'ENERGIE

Dans nos métiers, l'énergie électrique est utilisée pour le fonctionnement des équipements servant à extraire et à valoriser le minerai.

L'énergie est un facteur important dans la rentabilité de nos opérations. Le coût de l'énergie représente environ 20% du coût de revient total de l'exploitation. Par conséquent la réduction de nos consommations énergétiques nous permet non seulement d'améliorer notre compétitivité, mais également de réduire notre empreinte carbone et confirmer ainsi notre engagement en faveur du climat.



CMT, a mis en œuvre depuis plusieurs années des programmes d'actions qui visent à améliorer l'efficacité énergétique de nos activités. Un ingénieur électricien a été nommé sur la mine de Tighza pour piloter et coordonner l'ensemble de nos projets énergétiques.

Durant la période 2017 – 2019, notre consommation énergétique a augmenté de 19%. Cette augmentation est due au projet du nouveau puits, à l'approfondissement de la mine et à l'ouverture de nouveaux chantiers de recherches.

Une réflexion est en cours pour alimenter le site par de l'énergie renouvelable ainsi que l'introduction progressive des panneaux photovoltaïques pour l'éclairage de la mine et les panneaux solaires pour les chauffe-eaux des vestiaires du personnel.



# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-4 Vers une transitions énergétique sobre en carbone

### ECONOMISER L'ENERGIE

La plus grande partie de l'énergie nécessaire au fonctionnement du centre minier (laverie, puits, engins d'extraction au fond...) est d'origine électrique et le centre minier est raccordé au réseau public (ONEE). CMT dispose d'un réseau très étendu et très diversifié :

- ❑ Un transformateur 60000 V – 22000 V alimentant la laverie
- ❑ Plusieurs transfos 22000 V - 380 V
- ❑ Un réseau de ligne électrique MT dépassant les 20 km

La consommation électrique fait l'objet d'un suivi mensuel détaillé :

- Consommation en kWh, kWh/t de tout venant au niveau de la laverie, des sièges d'exploitation, du nouveau puits, du carreau Tighza hors laverie, du village minier ;
- Le suivi mensuel est décomposé par imputation grâce à des sous compteurs permettant de connaître la consommation de chaque installation (ex : broyage, flottation, pompes résidus, compresseurs de chaque siège, scoops, locotracteurs, ventilateurs...

L'optimisation des consommations énergétiques, est un souci permanent pour CMT, vu l'impact sur notre prix de revient. Dans ce cadre, pour une meilleure efficacité énergétique, CMT a entrepris plusieurs actions ayant abouti à une réduction de 10% de la consommation d'énergie à la tonne de minerai traité, il s'agit principalement des actions réalisées au niveau de :



### 1 - Des compresseurs

- Réduction des heures de marche
- Renforcement des chasses aux fuites d'air comprimé.
- Introduction des petits compresseurs au fond pour diminuer d'avantage les heures de marches des gros compresseurs.
- Elimination définitive des anciennes conduites d'air comprimé
- Remplacement de certaines conduites de 2" par des conduites de 4" au niveau des travers-bancs.

# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-4 Vers une transition énergétique sobre en carbone

### ECONOMISER L'ENERGIE / AUTRES ACTIONS

#### Au niveau des compresseurs

Ces actions ont permis d'obtenir des Gains non seulement au niveau des consommations mais également au niveau des coûts de maintenance préventif des compresseurs au niveau de l'ensemble des sièges d'exploitations.

<i>Siège d'exploitation</i>	<i>Consommation d'énergie</i>
<b>Ighrem Aousser</b>	<b>10%</b>
<b>Signal</b>	<b>8%</b>
<b>Sidi Ahmed</b>	<b>7%</b>
<b>Filon parallèle</b>	<b>9%</b>
<b>Barytine</b>	<b>8%</b>

Par ailleurs, nous avons prévu de réaliser une étude technico-économique pour installer des variateurs de vitesse au niveau de chaque compresseur afin d'optimiser la consommation d'énergie (prévus en 2021 et 2022).

#### 2 - Exhaure

La station de pompage des eaux d'exhaure est une grande consommatrice de l'énergie, dans le cadre de notre politique de réduction des consommations de l'énergie nous avons réalisés les actions suivantes qui ont permis de réduire jusqu'à 8% de la consommation énergétique :

- installation des variateurs de vitesse dans certaines stations de pompages
- Nettoyage de certaines albraques et bassins suivant un planning déjà préétabli.
- Construction des puisards pour certaines pompes FLYGT afin de

<i>Siège d'exploitation</i>	<i>Consommation d'énergie</i>
<b>Ighrem Aousser</b>	<b>8%</b>
<b>Signal</b>	<b>7%</b>
<b>Sidi Ahmed</b>	<b>8%</b>

Notre programme d'action va se poursuivre en généralisant l'installation des variateurs de vitesse ainsi que la réalisation du projet de mise à niveau du circuit d'exhaure programmé en 2020 pour Ighrem Aousser et Sidi Ahmed et en 2021 pour Signal.

# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-4 Vers une transition énergétique sobre en carbone

### ECONOMISER L'ENERGIE / AUTRES ACTIONS

#### 3 - Les ventilateurs principaux

Nous avons également procédé à l'arrêt des ventilateurs pendant les dimanches à 08h du matin pour redémarrer le lundi à 07h du matin, ce qui nous a permis de gagner de 4% à 6% de la consommation de l'énergie globale des ventilateurs principaux.

Nous prévoyons de généraliser l'installation des variateurs de vitesse sur les ventilateurs principaux (en 2022), qui va avoir un impact significatif sur la consommation d'énergie des ventilateurs.



#### 4 - Machines d'extraction et puits de service

Les machines d'extraction et puits de service, sont parmi les postes les plus énergivores. Pour réduire leurs consommations, nous avons installé des variateurs de vitesse pour certaines machines d'extraction et Treuils et réorganiser la marche des skips pour diminuer le nombre des cordées effectuées ; ce qui s'est traduit par une diminution de consommation de l'énergie électrique d'environ 5%.

Nous allons poursuivre la Généralisation de l'installation des variateurs de vitesse sur l'ensemble des machines d'extraction et treuil des sièges d'exploitation (programmés en 2021 et 2022).



# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-4 Vers une transition énergétique sobre en carbone

### ECONOMISER L'ENERGIE / AUTRES ACTIONS

#### 4 - Le chauffage électrique, Eclairage des carreaux et des ateliers, chauffe-eau

Nous avons également, généralisé nos actions d'économie d'énergie aux bureaux du siège en généralisant l'utilisation des lampes et des projecteurs à LED pour optimiser la consommation d'énergie et réorganiser les heures de marche des chauffe-eaux pour les douches des vestiaires des opérateurs.

Nous avons prévu d'introduire en 2020, les panneaux photovoltaïques et solaires pour l'éclairage des carreaux et les ateliers ainsi que les chauffe-eaux.

#### 5 - Réseau électrique

Notre réseau électrique a fait l'objet d'un plan de renouvellement à travers :

- Changement de 22 km de la ligne moyenne tension pour supprimer les arrêts de l'activité dus aux pannes électriques des lignes.
- Elimination des arrêts de l'activité dus aux pannes électriques au niveau de la ligne.
- Bouclage du réseau électrique pour faciliter son entretien.
- Réduction des pertes d'énergie des lignes électriques.

Par ailleurs, nous envisageons de mettre en service, en 2020, le nouveau transformateur de 5 MVA pour maîtriser la répartition de l'énergie sur le réseau.



#### 6 - Transformateur

Nos actions ont été axées sur le redimensionnement de certains transformateurs et la répartition des charges pour avoir un rendement maximal (entre 40% et 60%) . Nous prévoyons également de minimiser les pertes en charge et à vide des transformateurs et de récupérer les transformateurs surdimensionnés.



# IV-1 REDUIRE LES POLLUTIONS ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

## VI-1-4 Vers une transitions énergétique sobre en carbone

### CMT, S'ENGAGE POUR LE CLIMAT

Conscient des enjeux environnementaux et les défis écologiques lancés par le Royaume, la Compagnie Minière de Touissit; s'est engagée, de façon volontaire, auprès de la Fédération des Industries Minières (FDIM)\*; en faveur du climat à travers sa participation active dans les différentes études réalisées par la FDIM, qui a conduit à l'élaboration :

- 1 – Du Manifeste de la FDIM, présenté lors d'un side Event à la COP 22
- 2 – Du projet de la Charte Climat & Energie
- 3 – Des six priorités de la FDIM en matière du Climat

Dans ce cadre, CMT a pour ambition d'orienter son action en faveur de la réduction de son empreinte carbone et de réaliser son bilan carbone courant 2021.

Nous souhaitons à travers ce projet, identifier les postes les plus émetteurs de CO<sub>2</sub>, et part conséquent, mettre en place une stratégie climat qui permettra à CMT de réduire sa consommation énergétique et de contribuer, à son niveau, à l'effort National pour le climat, mais également à honorer son engagement vis-à-vis de la FDIM, en tant qu'initiateur du Manifeste de la FDIM pour le climat élaboré lors de la COP 22.



Par ailleurs, nous avons lancé une réflexion stratégique pour alimenter notre site minier de Tighza par de l'énergie propre . Dans ce cadre, des contacts sont en cours avec les opérateurs de production d'énergie éolienne.

*\* CMT est membre actif de la Fédération des Industries Minières (FDIM) . Elle est représentée par son Président Directeur Général, en tant que membre du bureau de la fédération.*





## IV – 2 DEVELOPPER ET PRESERVER

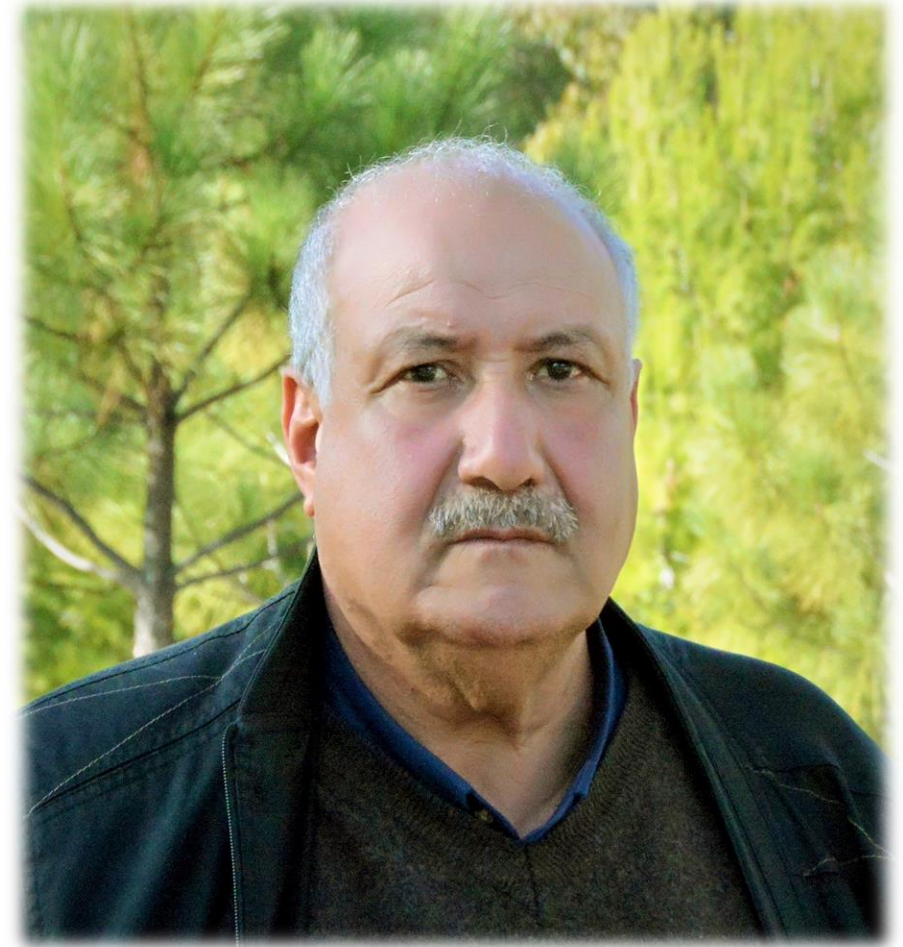
### LA BIODIVERSITE



*Transformer une digue en arrêt d'activité, en un espace végétal en parfaite harmonie avec le paysage naturel du site, tel a été le défi lancé par CMT depuis 2003. Un pari gagné grâce à l'implication de la Direction Générale.*

*La réhabilitation de l'ancienne digue a permis de créer un écosystème où cohabitent la faune et la flore qui se sont parfaitement intégrées dans le paysage de la mine de Tighza. Ce succès nous a motivé pour anticiper la réhabilitation de la digue en activité en commençant par la plateforme.*

*Ce projet est une fierté pour CMT, qui vient confirmer son attachement à la protection et la préservation de l'environnement.*



**M. Hamid AIT ABDERRAHMANE,**

**Ingénieur des Mines**

**Responsable Environnement et Nouveaux Projets**

**Comment transformer une contrainte environnementale, en opportunité pour développer la faune et la flore, tel a été le défi de CMT :**

La réhabilitation des digues dédiées au stockage des rejets miniers de l'usine de traitement a été une stratégie de CMT depuis de longue date. Ainsi, depuis 2003, un plan de restauration de l'ancienne digue actuellement en arrêt, a été réhabilité par un couvert végétal et entretenu régulièrement.

Plus de 4000 arbres, ont été plantés sur la surface de la digue, après couverture par une couche de sol fertile, générant ainsi une nouveau espace de vie pour la faune et la flore.

CMT dispose actuellement de deux digues :

**La digue actuelle en activité** : En cours d'exploitation depuis 1978, située sur une superficie de 27 Ha.

Elle occupe un talweg situé à 900m de la laverie et à 300m de l'ancienne digue. Sa partie supérieure d'une superficie de plus de 26ha, forme une étendue d'eau et sert de décanteur des résidus solides et de clarificateur des eaux usées.

Actuellement, la partie sèche constituée des flancs fait objet d'une réhabilitation par la stabilisation du flanc par une couche de produits stériles de granulométrie grossière, suivie par une deuxième couche de terre végétale destinée à être plantée.



**L'ancienne digue en arrêt** : Exploitée depuis les années 50 jusqu'en 1978, sur une superficie de 7 Ha

Elle occupe un talweg situé à 600m de la laverie. Sa partie supérieure (plateforme) a une superficie d'environ 7 ha. Le front de la digue a été édifié au fur et à mesure par le dépôt des fractions les plus grossières des résidus des rejets, constituant à la fin de l'exploitation un talus de 40m environ de dénivelé avec une pente de l'ordre de 32 à 45° qui lui confère une bonne stabilité.



La réhabilitation de l'ancienne digue a pour objectif de :

- Assurer une meilleure stabilité de la digue d'une façon pérenne.
- Eviter l'envolement des stériles sous forme de poussières par des tempêtes de vent.
- Eviter l'empport des résidus stériles par le ruissèlement des eaux de pluie.
- Eviter une éventuelle contamination de sous sol.
- Préserver le paysage naturel du site et par conséquent préserver la biodiversité.
- Créer un espace vert bien aménagé pour le loisir (campement, randonnée, pétanque .....).



Les travaux de réhabilitations ont commencé au niveau de la plate forme, par la mise en place d'une couverture par des terres végétales, étalage et aménagement des allées, puis adduction de l'eau pour arrosage. Ensuite il y a le creusement de trous de plus de 60 m de profondeur dans le sable (en plus de l'épaisseur de la couverture végétale), suivi par la plantation de plusieurs espèces d'arbres avec arrosage et entretien systématique.



Au niveau du flan de la digue, la stabilisation de la base est faite par gabionnage et pose de stériles de granulométrie très grossière. Ensuite, création des gradins et de banquettes accessibles par des rampes pour faciliter l'entretien. Suivi d'une couverture par une première couche constituée de stériles de granulométrie grossière pour assurer une stabilisation mécanique du flanc et par une deuxième couche de terre végétale pour être planter d'arbres sur les banquettes et d'arbustes sur les gradins dans le but d'assurer une stabilisation et préserver le paysage naturel du site.

Le choix des arbres a été fait en concertation avec les spécialistes des eaux et forêts. Les espèces suivant ont été implantées :

- Le pin d'Alep
- Le cyprès
- L'eucalyptus
- Le robinier
- Le caroubier
- Le laurier
- Le cactus
- Le haloe-vera
- Divers plantes locales

Ce projet, constitue un réel succès en matière de régénération de la faune et de la flore sur un espace où sont stockés les rejets miniers solides. Aujourd'hui, le paysage de la digue épouse parfaitement l'environnement de la région.

**L'ancienne digue est entièrement réhabilitée.**





## CHAPITRE V

**S'engager auprès des  
communautés**



# V – S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTES

## V-1-CMT, ACTEUR DE REFERENCE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

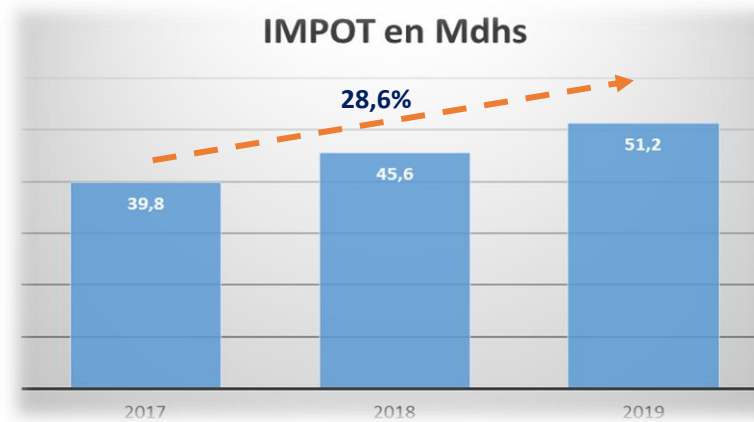
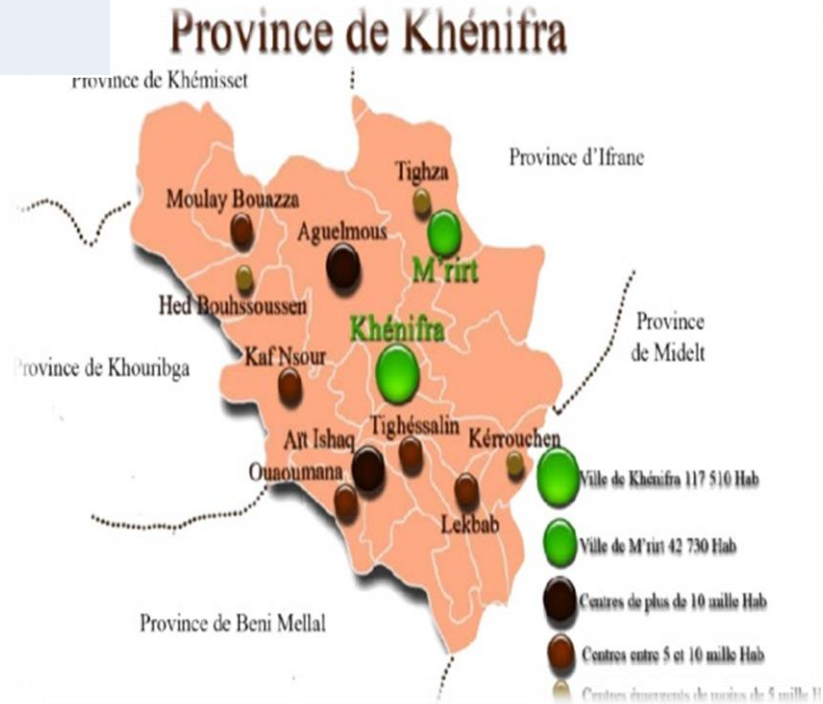
L'activité minière, au Maroc comme dans plusieurs pays miniers, a toujours été un acteur historique majeur du développement des régions d'implantation.

Depuis plus de 40 ans, CMT associe le développement de ses activités au désenclavement des régions et localités où la mine est implantée. Construire les infrastructures de base telles que les accès routiers, l'énergie, l'eau, l'éducation, la santé pour les populations locales sont des objectifs totalement intégrés à nos méthodes de développement.

La responsabilité sociétale a été toujours au cœur de notre culture d'entreprise et nous entendons être de véritables acteurs de soutien au développement des populations riveraines.

Une démarche solide et durable de notre responsabilité sociétale, est le fruit de l'existence de relations soutenues avec nos principales parties prenantes. Le développement de nos activités repose en effet sur notre aptitude à nouer un dialogue fructueux avec les riverains, les autorités locales et les collectivités.

Nous avons établi un lien de confiance avec la population locale, facilitant la compréhension mutuelle et les échanges mais aussi in fine l'exploitation des sites de production dans le respect des lois et réglementations en vigueur d'une part et dans une perspective de développement durable d'autre part.



CMT a payé au titre de l'exercice 2019 un montant de 51,2 Mdhs d'impôts et taxes en augmentation de 28,6% par rapport à 2017. CMT, est le premier contribuable des impôts et taxes de la Région. Notre contribution, via le paiement des impôts locaux conformément à la réglementation en vigueur, permet à la commune d'EL Hammam, d'assurer l'exécution du plan de développement communal (PDC) et permettre à la population d'accéder aux services essentiels (santé, éducation, sécurité, désenclavements, etc) dans de bonnes conditions.



# V – S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTES

## V-1-CMT, ACTEUR DE REFERENCE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Le village de Tighza, a été construit du temps du protectorat par la Société Minière de Aouam (SMA) pour loger son personnel. Il est devenu le chef-lieu de la commune rurale d'El Hammam. Il est situé à 6 km à l'ouest de M'irt.

Le village a été équipé, par la SMA, de toutes les infrastructures socioculturelles : écoles, mosquée, dispensaire, etc., nécessaires pour le personnel, et qui ont permis le désenclavement de l'ensemble des populations avoisinant le site minier. En 1996, l'ensemble de ces infrastructures ont été cédées à la commune. Actuellement, la majorité des habitants de Tighza sont des mineurs, d'anciens mineurs ou des enfants de mineurs.



CMT est le premier employeur de la région avec plus de 383 postes d'emplois directs et 427 Indirects (Sous-traitants). Toute une activité socio-économique a pu se développer autour de la mine à travers les commerces de proximité, les cafés et restaurants, les ateliers mécaniques, chaudronneries, menuiseries, etc... créant ainsi des centaines d'emplois pour les jeunes du village.

L'agriculture, l'élevage et le commerce occupent le reste des habitants de Tighza qui représente 448 ménages et 1786 habitants\* (Statistiques HCP 2004).

CMT est le principal acteur de développement local puisque 93% de la main d'œuvre employée est originaire de la province de Khénifra. La masse salariale annuelle déversée dans la région dépasse les 50 millions de dirhams

# V – S’ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTES

## V-2 POLITIQUE SOCIETALE DE CMT

CMT participe au développement socio-économique local à travers l’adoption d’une démarche axée sur l’écoute et la négociation avec les élus locaux (la commune) et la société civile (associations culturelles et sportives) pour apporter une réponse adéquate aux besoins et attentes des populations locales.

L’engagement sociétal de CMT est orienté vers des programmes de développement des communautés, situé dans la zone minière à travers le soutien à des projets locaux. Il s’articule autour de 4 axes principaux :

Axe 1 – Accès aux services de bases ;

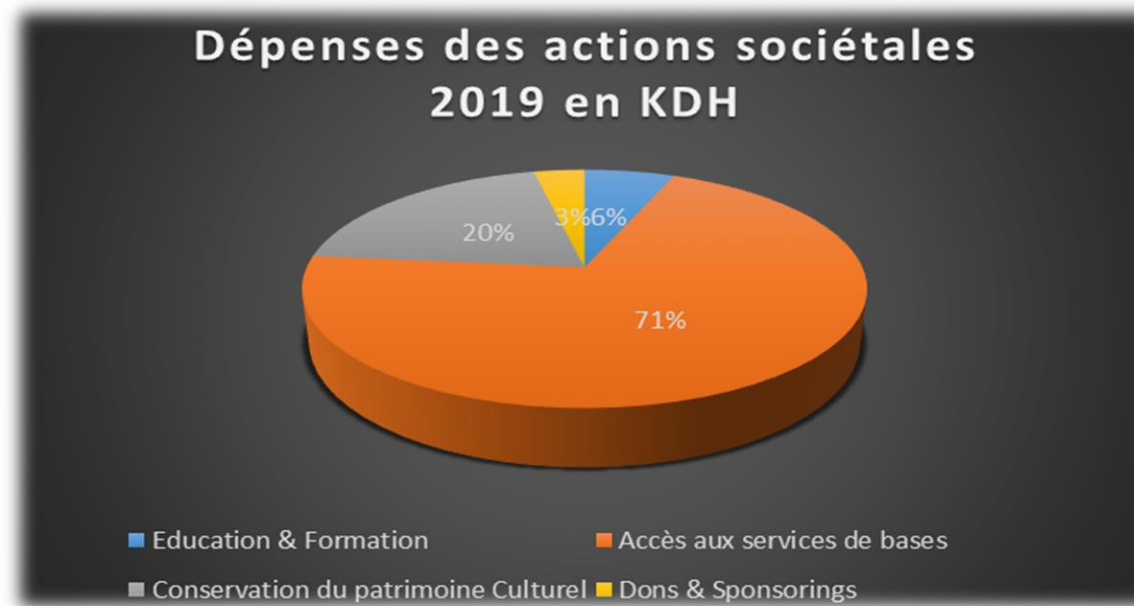
Axe 2 – Education & Formation ;

Axe 3 : Conservation du patrimoine culturel ;

Axe 4 : Dons & Sponsoring.

Durant 2019, CMT a dépensé 2810 KDH dans les actions sociétales dont 71% sont dédiés à l’accès aux services de bases : santé - désenclavement – assainissement liquide – distribution d’eau d’irrigation, – etc.

Toutes ces actions ont permis d’assurer le bien-être de la population avoisinants nos zones minières et d’instaurer un climat de confiance qui nous permet de développer nos activités dans le respect de nos principes et valeurs qui ont toujours guidés nos actions.



CMT a mis en place un processus de gestion des réclamations et de plaintes des riverains. En effet, elles sont soit adressées verbalement ou par courrier à la direction de la mine ou sous couvert des Autorités Locales. Elles sont systématiquement enregistrées dans un registre ouvert à cet effet puis traitées par la Direction de la mine.

Au cours de l’année 2019, aucune réclamation, ni plainte des riverains n’a été enregistrée par CMT et ceci est dû au processus d’écoute et de dialogue que nous avons instauré depuis de longue date et qui nous reconforte dans notre ancrage territorial.



*« A travers nos actions sociétales, nous confirmons l'engagement de CMT en faveur de l'amélioration du bien-être des populations avoisinant la mine de Tighza en leur favorisant l'accès aux soins, à l'éducation et le développement des activités génératrices de revenus.*

*De part, la position de la mine dans une zone historiquement à vocation minière depuis le 9ème siècle (Idrissides) jusqu'au 13ème siècle (Mérinides) passant par le 12ème (Almohades), temps de son apogée, nous avons la fierté d'avoir inauguré en 2019, le premier Centre du patrimoine minier au niveau National, où sont exposés quelques vestiges déterrés témoins de l'activité minière de nos ancêtres.*

*Le centre du Patrimoine minier est également une fierté régionale et Nationale qui a pour objectif de préserver la mémoire d'une période cruciale de l'histoire de la mine de Tighza (ex Jbel Aouam) ancrée, en particulier dans celle du Moyen Atlas et en général dans celle du Maroc. »*



**Mme Nadia AMAMOU,**

**Responsable Ressources Humaines - Mines**



# V-1 CMT, acteur pour le développement local

## V-3 ACCES AUX SERVICES DE BASE

Au cours de l'année 2019, CMT a réalisé des projets pour améliorer la santé et le bien-être des populations avoisinant le site minier. C'est ainsi qu'une caravane médicale a été organisée en partenariat avec l'INDH, le conseil provincial, le Groupement des communes Atlas et l'Association Atlas chargée de la gestion des unités médicales mobiles.

La caravane a été dédiée aux cibles les plus vulnérables à savoir les femmes et enfants du monde rural, situées dans la zone minière. Plus de 450 femmes et 950 enfants ont bénéficié des différentes prestations à savoir : Gynécologie – Pédiatrie – Dépistage urologie – analyse de sang - Hygiène buccodentaire et lunettes pour enfants.



Le désenclavement des villages avoisinants la mine à faciliter la vie des populations, en accédant aux infrastructures des villages et municipalité : commerces, écoles, hôpital et dispensaires, etc. Plus de 14 Km de pistes et 19 km de routes ont été aménagées pour un montant dépassant les 300 KDH. Pour les besoins d'irrigation exprimés par les riverains et à leur demande, CMT a installé des pompes et pas moins de 20 km de tuyauterie pour leur fournir cette eau à partir de son excédent d'eau d'exhaure. CMT a également mis en place un système de clarification des eaux avant mise à disposition.

L'assainissement liquide, du village des cadres a été réalisé par la construction des fosses septiques, pour un investissement d'environ 1200 Kdhs, qui a permis d'éliminer la pollution du milieu naturel par les eaux usées domestiques.



# V – S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTES

## V-4 EDUCATION ET FORMATION

CMT a orienté son action vers le développement du préscolaire en milieu rural au niveau du village de Tighza. C'est ainsi que 3 salles de préscolaires ont été aménagées (étanchéité, clôture, peinture et équipements), pour un montant de 315 Kdhs, dont 2 salles au village des riverains avec la prise en charge du salaire d'une institutrice. Actuellement, plus de 68 enfants bénéficient du programme du préscolaire.

Par ailleurs, les écoles primaires des villages avoisinant la mine ont bénéficié toutes de la construction de locaux sanitaires séparés pour filles et garçons.



CMT fournit annuellement les cartables et fournitures scolaires pour les élèves nécessiteux, pour leur permettre de poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, La CMT collabore avec l'ISTA pour former les jeunes en chaudronnerie et maintenance mécanique (presque 100 stagiaires par an). CMT accueille également une centaine de stagiaire par an, des écoles et universités, dans le cadre de leur stage d'initiation, de formation ou de fin d'études.

# V – S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTES

## V-5 PRESERVER LE PATRIMOINE MINIER DE LA ZONE

Une première dans le secteur minier marocain, CMT a initié un projet original et unique : Le centre d'interprétation du patrimoine minier d'Ighrem Aousser.

L'objectif est de retracer l'évolution de l'activité minière du site minier de Tighza, et de valoriser l'histoire de cette activité qui est ancrée dans celle du Moyen Atlas.

Les vestiges des constructions, des galeries, les traces des scories et des fours ainsi que les outils, ustensiles et monnaies témoignent de la succession des dynasties depuis les Idrissides au IX<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux Mérinides au XIII<sup>ème</sup> passant par les Almoravides et Almohades.

La mine de Tighza a connu son apogée au XII<sup>ème</sup> siècle. Le centre est aménagé sur une superficie d'environ 1200m<sup>2</sup>, avec un coût d'environ 3 MDhs.



Des campagnes de recherches et de fouilles archéologiques avec des chercheurs italiens ont permis de mettre en évidence les vestiges de l'ancienne cité minière (IX<sup>ème</sup> – XII<sup>ème</sup> siècle).

Dans ce cadre ; une convention a été établie avec ISMA-CNR-MAECIIC Rabat- Association AIM (Italie), INSAP Rabat – UMI Meknès, Commune EL Hammam, Association ABGHOR – ATAD, pour mener une étude sur la muraille d'Ighrem-Aousser sur une période de 5 ans en vue de la restaurer éventuellement.

Tous les objets archéologiques trouvés sur site sont acheminés et stockés au centre du patrimoine minier.



# V – S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTES

## V-5 PRESERVER LE PATRIMOINE MINIER DE LA ZONE

Le projet de création du Centre de Patrimoine Minier est né en 2014 avec les premières idées d'exposition et le choix des matériaux archéologiques. Les travaux ont débuté en 2018, grâce à l'engagement de CMT et le soutien de l'Institut d'Etudes sur la Méditerranée Antique du CNR, du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération à l'International, du Rotary Club Rome Eur, du Club Sofia 1933, du Cité Pompei, de l'Association pour l'Archéologie l'interculturel et la multiethnicité.

Le centre du patrimoine minier d'Ighrem Aousser comprend :

- un hall d'entrée présentant l'axe du temps traçant d'évolution de la mine et les principaux évènements, l'emplacement du projet et une présentation de la Compagnie Minière de Touissit (CMT).
- une salle de projection équipée d'un écran et d'un data-show afin de diffuser des images et des films sur le projet archéologique et l'activité minière ...
- un espace sur les travaux archéologiques et les résultats des missions de fouilles réalisées sur la muraille d'Ighrem Aousser, par des archéologues italiens et marocains.
- un espace pédagogique pour les enfants et les jeunes où un four est exposé montrant la simulation de l'activité ancienne d'extraction de l'argent par fusion pour la frappe de la monnaie.



# V – S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTES

## V-5 PRESERVER LE PATRIMOINE MINIER DE LA ZONE



- un espace traçant l'activité minière (la recherche géologique, l'exploitation minière, le traitement et la valorisation du minerai).
- une salle sur les arts traditionnels du Moyen Atlas où seront exposés des articles de l'artisanat locale (tapis, broderie, habits, etc. ...) et les produits de terroir.
- une bibliothèque destinée aux chercheurs et un espace pédagogique pour les écoliers.

- une pièce scellée pour entreposer les objets résultant des fouilles archéologiques sur l'enceinte de la muraille d'Ighrem Aousser.
- une exposition à l'extérieur d'une image de la mine, en particulier une galerie avec cintres, rails, une pelle pneumatique et un Wagonnet, ...





# V – S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTES

## V-6 DONS & SPONSORING

CMT accompagne également les associations sportives et de bienfaisances à travers l'octroi des dons et sponsoring.

Il vient également en aide aux différents cas sociaux nécessitant (prise en charge de maladie – hospitalisation – opération – etc.). Parmi les actions que nous avons sponsorisées nous pouvons citer :

- Aménagement du terrain de foot de Tighza et le sponsoring du club.
- Aménagement de plusieurs mosquées.
- Mise à disposition d'un local au club de pétanque avec prise en charge de l'eau et de l'électricité (championnat national de pétanque s'est déroulé à Tighza).
- Accompagnement de l'association de karaté des jeunes de Tighza pour des compétitions à l'étranger (championnat en Turquie) et le transport entre M'Rirt et Tighza.
- Dons à la ville de M'Rirt pour l'entretien des jardins, la rénovation urbaine.
- Sponsoring du festival amazigh d'Ajdir.
- Inauguration de la stèle des Anciens Combattants à M'Rirt pour mémoriser l'histoire des combattants amazighs.





An aerial photograph of a landscape featuring a dense forest of green trees. In the foreground, a paved road curves through the scene, with a white bus stopped on it. To the right of the bus, there is a circular paved area with a white and black geometric design. In the background, a hillside is covered with more trees, and a few buildings with red roofs are visible. The overall scene is bright and clear.

# CHAPITRE VI

## ANNEXES

# VI-1 PERIMETRE DU RAPPORT ESG & RSE

Le rapport ESG & RSE est le premier rapport extra-financier de CMT qui a été approuvé lors de la tenue de la réunion du Conseil d'Administration en date du 23 mars 2020.

Il est rédigé conformément à la note circulaire de l'AMMC du Février 2019, publié au Bulletin Officiel N° 6784 bis-3 choul1440 (7-6-2019). Il couvre :

- La période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2019.
- L'ensemble des activités et opérations de CMT au Maroc

Le rapport ESG et RSE, marque une étape importante dans la démarche RSE de CMT, puisqu'il répond à un triple objectif :

1. Communiquer de manière transparente et publique sur les pratiques de CMT en matière ESG & RSE.
2. Structurer et renforcer notre démarche de dialogue avec nos parties prenantes.
3. Formaliser notre stratégie RSE sur la base de la matrice de matérialité qui a permis d'identifier les enjeux les plus significatifs pour CMT et ses parties prenantes. Notre Stratégie RSE est en parfaite ligne avec les lignes directrices de l'ISO 26000 ainsi que les exigences de la charte RSE de la CGEM.



Le rapport CMT a été structuré pour répondre aux principaux référentiels internationaux en terme de reporting extra-financier dont **Le Global Reporting Initiative (GRI)**, dans sa version 4 (GRI4), orientée vers les attentes des parties prenantes au travers d'une approche de matérialités des enjeux de CMT.

*Le rapport met l'accent sur les domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés par CMT et qui sont en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), des Nations Unis*





Le rapport ESG & RSE de CMT a été conçu de manière concertée avec les responsables concernés impliqués dans les différentes axes de notre stratégie RSE.

Les données sont collectées grâce à des canevas regroupant un ensemble d'indicateurs et structurés selon l'annexe III-2 de la circulaire de l'AMMC. Pour chaque indicateur identifié, nous avons défini le mode de calcul en se basant sur les formules de calculs internationales ( Cas de TF et TG par exemple) et le cas échéant à partir des formules interne à CMT.

Les indicateurs sont collectés au niveau du siège qui centralise et consolide les données, les autres indicateurs sont récupérés auprès des unités opérationnelles. Des réunions ont été tenues au niveau du siège de CMT et la mine de Tighza pour présenter l'ensemble des indicateurs ainsi que les documents nécessaires pour l'élaboration du rapport ESG & RSE. Pour ce premier rapport nous avons donné a parole à nos parties prenantes internes, qui ont fortement contribué à sa rédaction, pour s'exprimer sur les principales réalisations de CMT

Le rapport a fait l'objet de validation par un comité de rédaction dédié. La version finale du rapport a été validé par le Président Directeur Général ainsi que par le Conseil d'Administration avant sa publication officielle.

Etant donnée que c'est le premier rapport ESG pour CMT, nous avons renseigné, autant que ce peu, et dans la limite des informations chiffrées disponibles, les indicateurs sur la base des 3 derniers exercice à savoir, 2017 – 2018 – 2019.

Cet exercice, va nous permettre d'asseoir une bonne base d'indicateurs RSE pour élaborer les futurs rapports RSE.

## VI-2 PROCESSUS UTILISE POUR DETERMINER LE CONTENU DU RAPPORT ESG & RSE

La sélection des KPI est aligné avec notre stratégie de pilotage de nos activités et qui répond aux lignes directrices du GRI-G4 , aux enjeux de CMT ainsi que les enjeux de nos parties prenantes.

Une organisation dédiée a été mise en place et qui constitue le point de contact pour les questions concernant le rapport et comprends les représentants de chaque entité fonctionnelle et opérationnelle. Ces représentants sont chargés de collecter et de documenter les données requises et les preuves associées.

Pour ce premier rapport nous avons donné la parole à nos parties prenantes internes, qui ont fortement contribué à sa rédaction, pour s'exprimer sur les principales réalisations, qui ont fait la fierté de CMT



# VI-3 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

## VI- 3-1 Note méthodologique

L'établissement d'un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes constitue la pierre angulaire de la stratégie RSE de CMT. Nous avons mis en place au fil des ans plusieurs mécanismes de relations diversifiées et efficaces qui nous ont permis d'être à l'écoute des besoins et des préoccupations des populations riveraines autour des sites ainsi que l'ensemble de nos parties prenantes pertinentes.

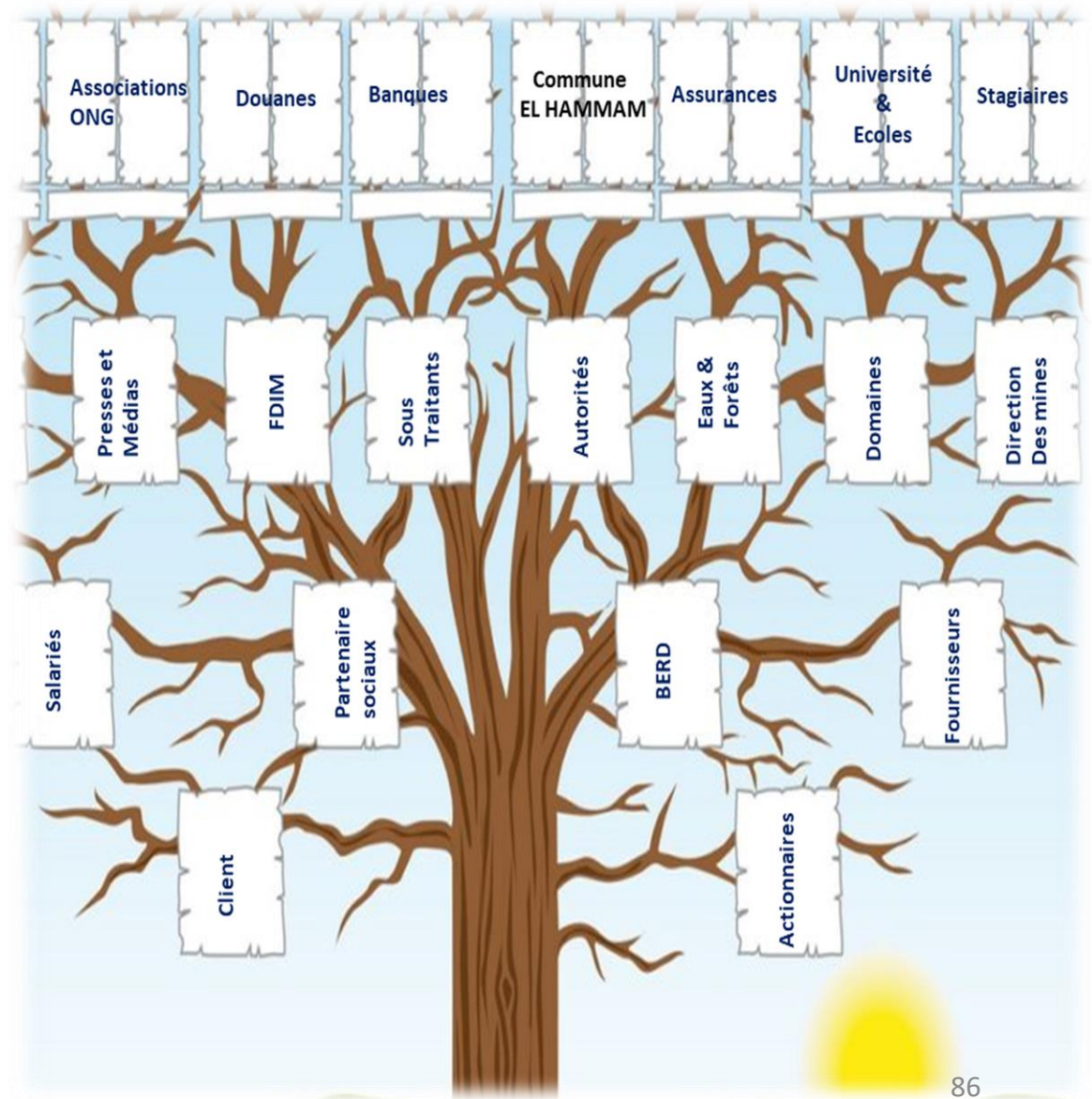
Dans ce cadre, nous avons identifié nos parties prenantes pertinentes, lors de la mise en place du système de management qualité, conformément aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015.

Une mise à jour de la liste des parties prenantes a été réalisée par les équipes de CMT lors de l'élaboration du présent rapport ESG & RSE.

Ainsi, une vingtaine de parties prenantes interne et externe ont été identifiées. Pour chaque partie prenante, nous avons recensé le type de partenariat et les modes de dialogues que nous avons instauré pour chacune d'elle.

Le dialogue avec nos parties prenantes a permis non seulement d'instaurer un climat de confiance mais surtout de bâtir des relations durables porteuses de valeurs pour CMT et ses partenaires.

Nous avons ensuite réalisé la cartographie des parties prenantes, qui nous a permis d'identifier celles les plus pertinentes



# VI-3 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

## VI- 3-2 Domaines d'interventions et mode de dialogue

CODE	PARTIE PRENANTE	DOMAINE D'INTERVENTION	MODE DE DIALOGUE / RELATIONS AVEC LES PP
P1	Commune El Hamam	Développement socio-économique de la commune	Réunion avec le président de la commune ou les représentants des habitants
P2	Acteurs communautaires (Associations - coopératives - riverains)	autonomisation des acteurs - Environnement - Eau -	Réception des doléances, Soutien de CMT dans les différents événements sportifs, religieux, culturels, ... Aides (matériel, personnel, locaux, ...) au cours de ces événements
P3	Partenaires Sociaux	Représenter le personnel	Réunion Trimestrielle/annuelle - Protocol d'accord - Politique de porte ouverte - présence au CHS, Concertations, sensibilisations
P4	Clients	Achat des concentrés	Visite chez les clients - visite sur site Réunions avec les clients Echanges continus par courriels Enquêtes de satisfaction
P1	Commune El Hamam	Développement socio-économique de la commune	Réunion avec le président de la commune ou les représentants des habitants
P2	Acteurs communautaires (Associations - coopératives - riverains)	autonomisation des acteurs - Environnement - Eau -	Réception des doléances, Soutien de CMT dans les différents événements sportifs, religieux, culturels, ... Aides (matériel, personnel, locaux, ...) au cours de ces événements
P3	Partenaires Sociaux	Représenter le personnel	Réunion Trimestrielle/annuelle - Protocol d'accord - Politique de porte ouverte - présence au CHS, Concertations, sensibilisations
P5	Sous-traitants	Travaux miniers, sondages, transport minierai, transport personnel,	Négociation des contrats - réunion de mise au point et avancement des travaux Evaluation des performances des sous-traitants
P6	Fournisseurs	Fourniture des biens et services	Réunion de négociation des contrats Echanges par courriels Sélection, évaluation et réévaluation des fournisseurs
P7	FDIM	Représenter et défendre les intérêts du secteur minier Marocain	Vice présidence de la FDIM - membre du CA Réunions Périodiques CMT acteur minier très engagé

CODE	PARTIE PRENANTE	DOMAINE D'INTERVENTION	MODE DE DIALOGUE / RELATIONS AVEC LES PP
P8	Actionnaires	Propriétaire de CMT	Communication financière - semestrielle et annuelle - Assemblée Générale - Conseil d'Administration- site Web
P9	Salariés	Mettre leurs compétences au service de la performance de CMT	Comité de direction - Entretien annuelle Réunions d'information, de sensibilisation Formations - Notes et affichages Entretiens d'évaluation
P10	Direction des Mines	Faire respecter les lois et réglementations qui régissent le secteur minier	Rapports mensuels, trimestriels et annuels Rapports à l'appui des institutions, renouvellement, réattributions ... des titres miniers - Enquêtes et contrôles Réunions avec le directeur provincial ou régional
P11	BERD	Financer le projet de puits profond de Ighrem Aousser	Comité de pilotage Rapports trimestriel et annuel sur l'état d'avancement du plan d'action
P12	Eaux et Forêts	Gestion des eaux et Forêts	Dossiers d'occupation temporaire Réunions d'informations
P13	Les domaines	Gestion des terrains domaniales	Dossiers d'occupation temporaire
P14	Autorité locales ( Suretés Nationale et gendarmerie et forces auxiliaires	Maintenir l'ordre et la sécurité dans le périmètre de fonctionnement de CMT en respectant les lois et la réglementation	visite - réunion d'information
P15	Assurances	Assurer les salariés et le patrimoine de CMT	Réunion - contrat
P16	DOUANE	Autorisation d'importation et exploration des biens et services	Réunion - visite
P17	Presse et Média	Information et communication via les différents supports ( Web - presse;)	Conférences de presse, visite presse; site Web
P18	Stagiaire	Apprentissage et formation	Réunion - mise au point avancement des travaux
P19	Banques	Gestion des moyen de paiement et octroi de Crédits bancaire -	Conventions de crédits
P20	Ecole et Universités	Formation initiale et continue des jeunes	Stages des étudiants - conventions de partenariats

# VI-3 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

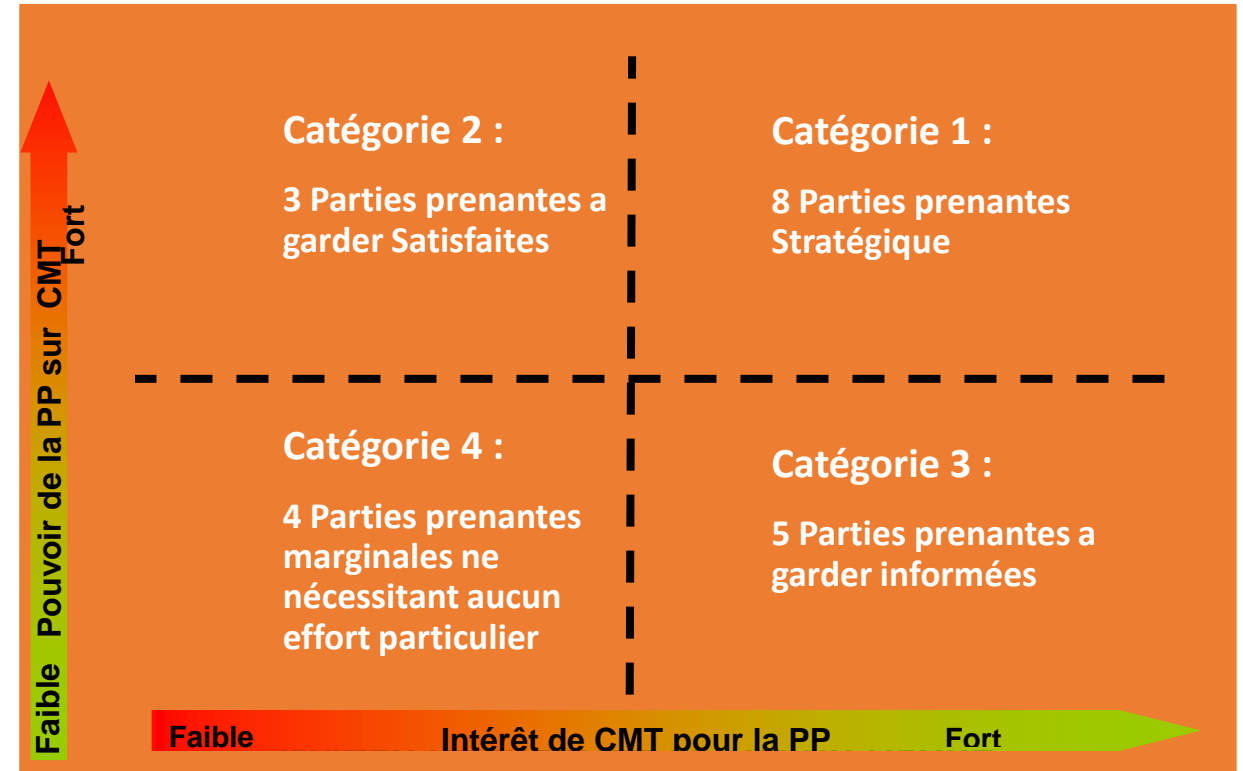
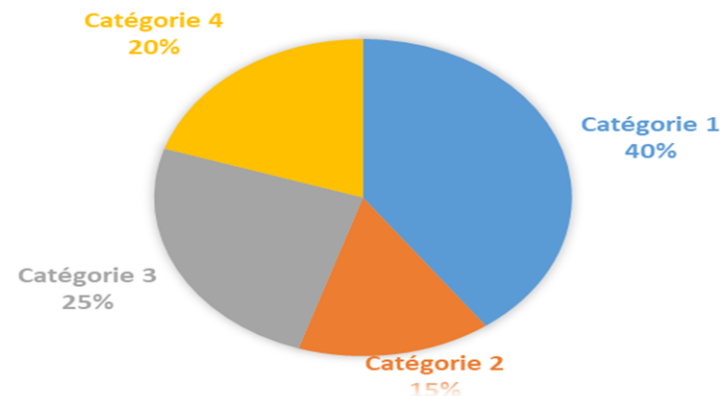
## VI- 3-3 Matrice pouvoir/influence des PP

La cartographie des parties prenantes (PP) a été élaborée en interne par l'équipe CMT, sur la base d'une analyse qualitative des pouvoirs/Intérêts des parties prenantes.

Le résultat d'analyse est représenté dans une matrice qui fait ressortir 4 catégories de parties prenantes :

- **Catégorie 1** : Parties prenantes stratégiques, qui ont un pouvoir fort sur CMT et réciproquement, CMT a un intérêt fort pour ces PP
- **Catégorie 2** : Parties prenantes à garder satisfaites. Ils ont un pouvoir fort sur CMT mais cette dernière a un intérêt faible pour ces PP
- **Catégorie 3** : Parties prenantes à garder informées. Ils ont un pouvoir faible sur CMT, mais CMT a un intérêt fort pour ces PP
- **Catégorie 4** : Parties prenantes marginales, ne nécessitant aucun effort particulier, vu qu'ils ont un pouvoir faible sur CMT et l'intérêt de celle-ci est également faible pour ces PP.

### NOMBRE DE PARTIE PRENANTE



Les parties prenantes de la catégorie 1, feront l'objet d'une attention particulière, pour identifier leurs enjeux, leurs besoins et attentes afin de mettre en place un plan d'action pour les satisfaire de manière continue et durable.

L'analyse de la matrice d'influence et intérêt des vingt (20) parties prenantes identifiées par l'équipe CMT, a fait ressortir :

- 8 parties prenantes dans la catégorie 1,
- 3 parties prenantes dans la catégorie 2;
- 5 parties prenantes dans la catégorie 3:
- 4 parties prenantes dans la catégorie 4.



# VI-4 Matrice de matérialité

## VI- 4-1 Note méthodologique

Les enjeux des parties prenantes, ont été identifiés sur la base des résultats des modes de dialogues avec celles ci, complété avec les enjeux internes de CMT.

Au total **28 enjeux** ont été identifiés et regroupés selon 3 catégories :

**Catégorie 1** : Enjeux Economiques et de Gouvernance

**Catégorie 2** : Enjeux Sociaux et Sociétaux

**Catégorie 3** : Enjeux Environnementaux

Par la suite, tous les enjeux ont fait l'objet d'analyse de pertinence, par l'équipe de CMT, selon trois critères :

**Critère 1** : Peu significatif, c'est-à-dire que l'enjeu présente peu ou pas d'intérêt.

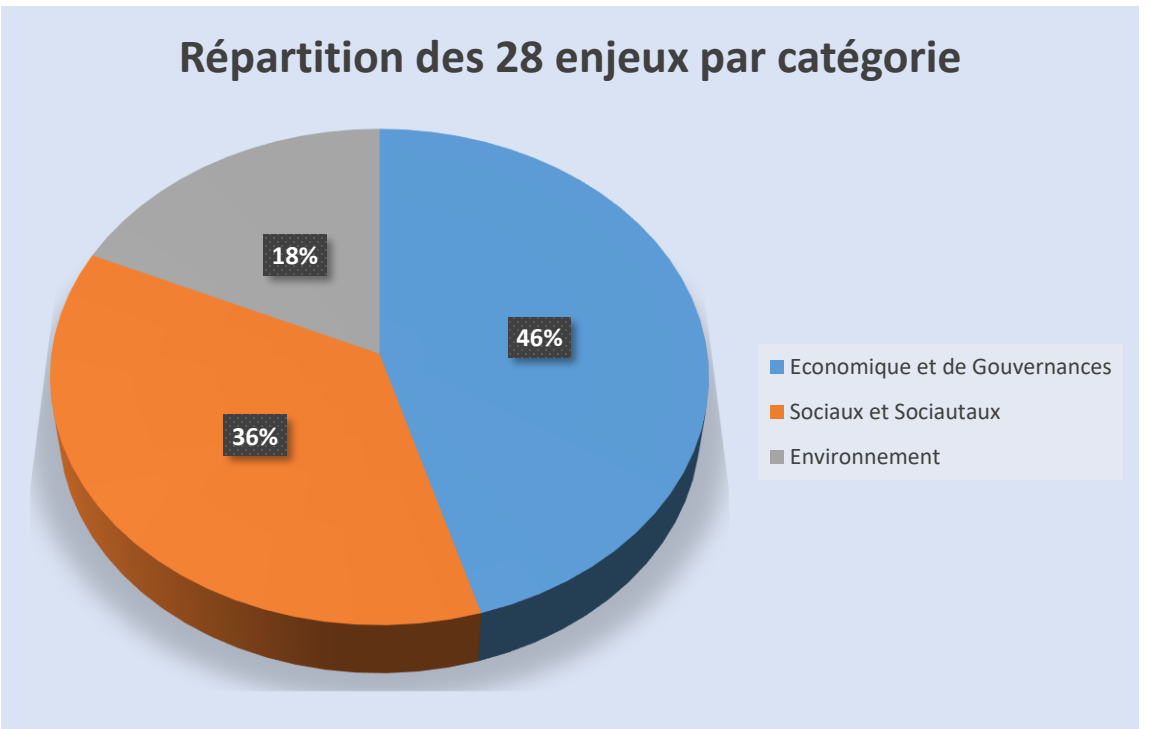
**Critère 2** : Significatif, c'est-à-dire l'enjeu présente un intérêt, qui nécessite un suivi.

**Critère 3** : très significatif, c'est-à-dire un enjeu crucial qui nécessite le pilotage.

L'analyse a été faite de manière qualitative sur la base des connaissances de l'équipe de CMT. Suite à l'évaluation de l'ensemble des enjeux, CMT a identifié 11 enjeux prioritaire.

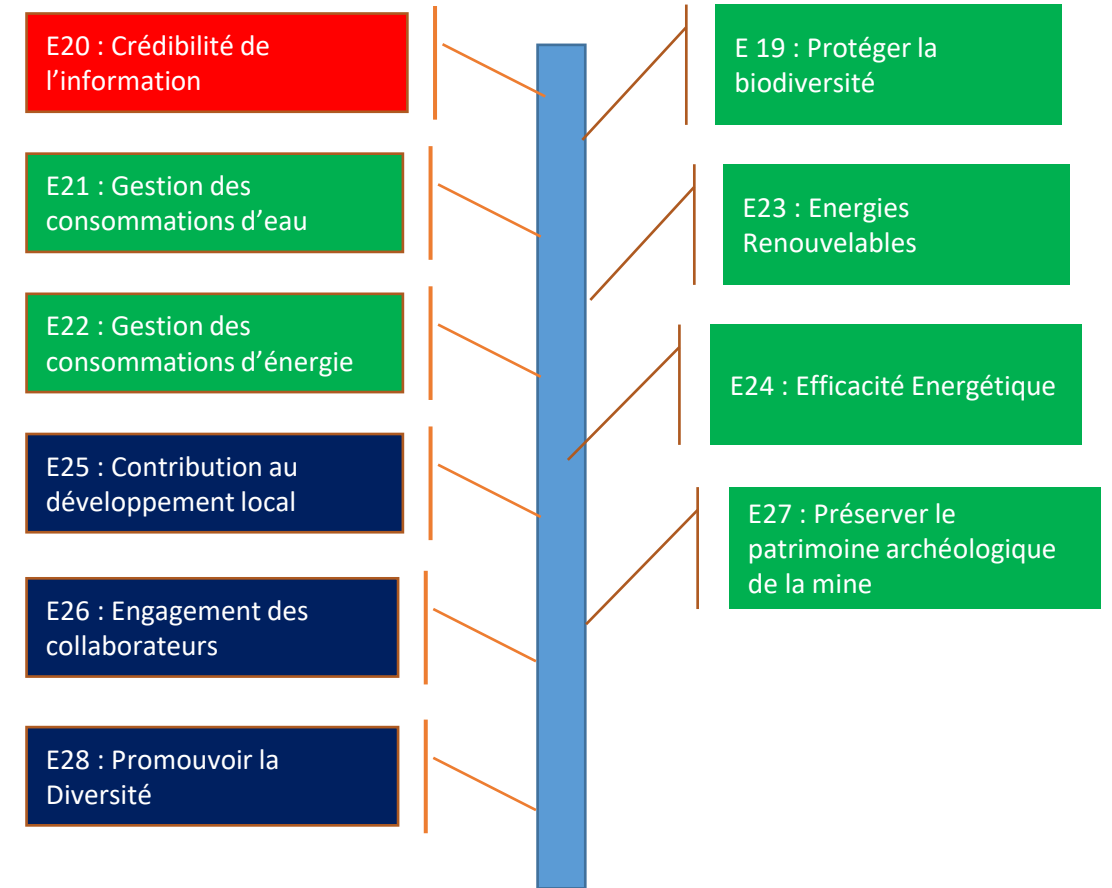
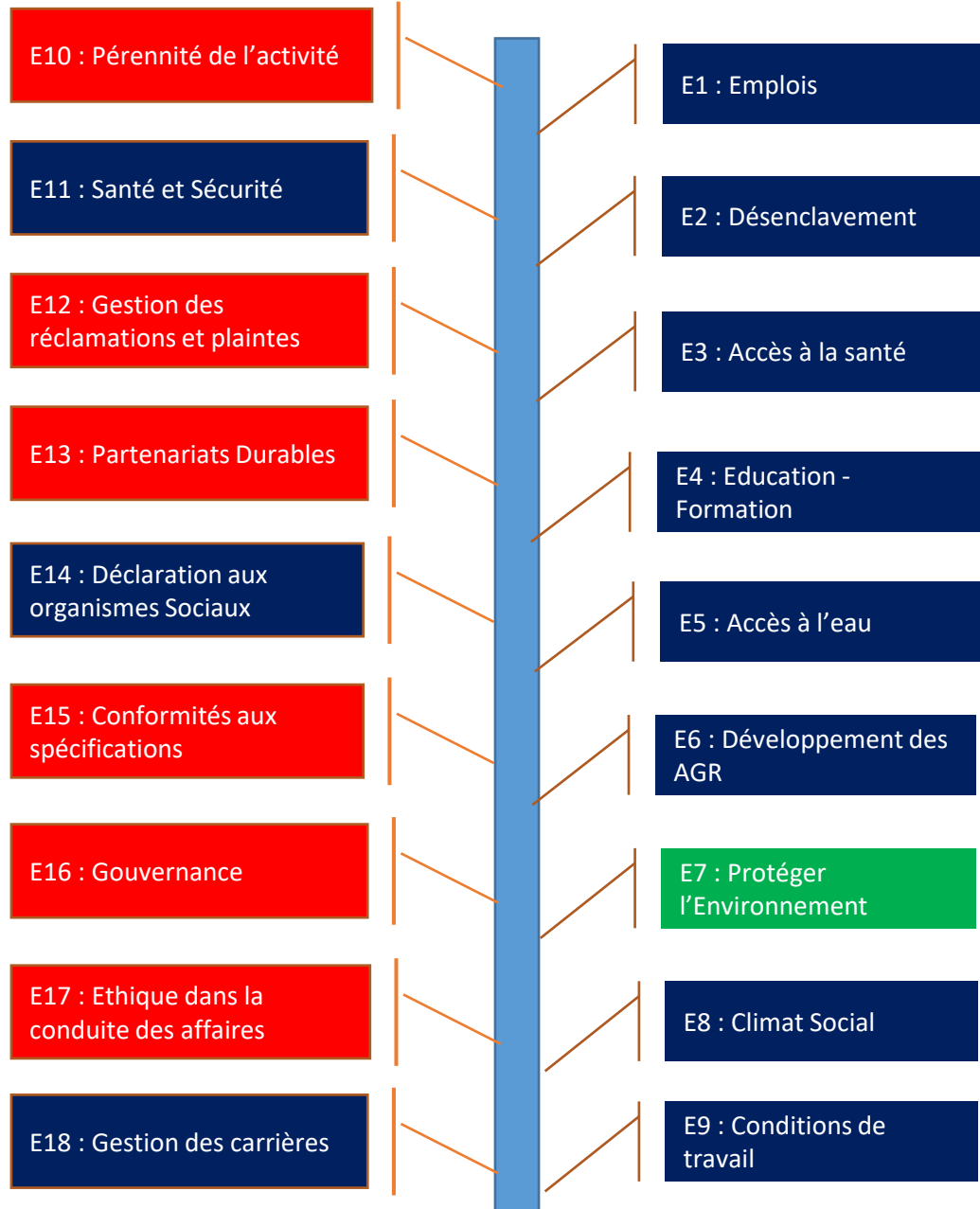
CMT a choisi de se concentrer dans un premier temps aux enjeux qui sont à la fois très significatif pour les parties prenantes et pour CMT.

L'objectif est d'établir, à partir de ses enjeux prioritaires, la stratégie RSE de CMT. Elle sera revue annuellement après l'exercice de réévaluation des enjeux selon les critères susmentionnés ou l'intégration progressive des autres enjeux en fonction de leurs positions dans la matrice de matérialité.



# VI-4 Matrice de matérialité

## VI- 4-2 Identification des enjeux



Les enjeux ainsi identifiés sont classés en 3 catégories :

- Enjeux Economiques et de Gouvernances
- Enjeux Sociaux é Sociétaux
- Enjeux Environnementaux

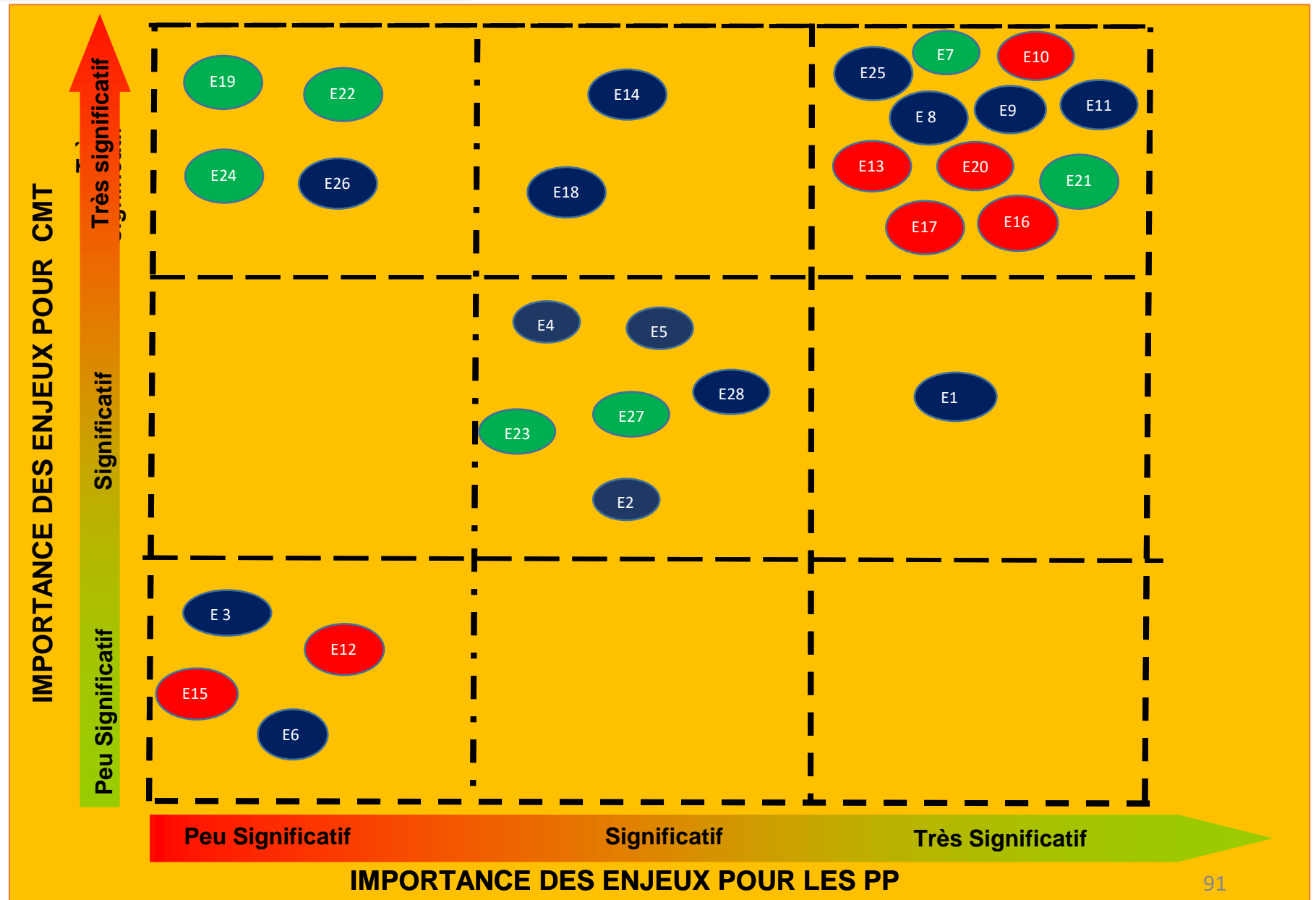
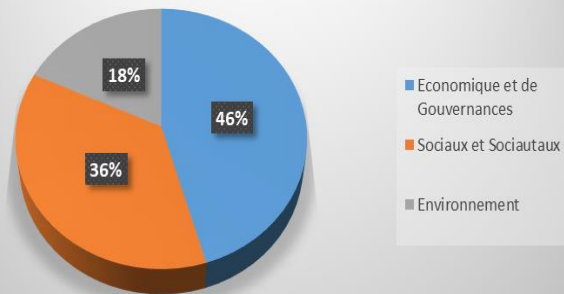
# VI-4 Matrice de matérialité

## VI- 4-3 Importance des enjeux pour CMT et ses parties prenantes

Les enjeux identifiés comme prioritaires pour CMT sont classés en :

- 5 Enjeux Economiques et de Gouvernances
- 4 Enjeux Sociaux & Sociétaux
- 2 Enjeux Environnementaux

Répartition des 11 enjeux pertinents par catégorie





# VI-5 Tableau des correspondances

## VI-5- 1 Correspondances avec les exigences de l'AMMC

Aspect	Section	Définition	Indicateur Quantifiable	Formule de calcul de l'indicateur	Correspondance Rapport
<b>PROFIL DE L'ORGANISATION</b>					
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Décrire le profil de l'émetteur et de son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration de ce	NON	-	I.1 à I.8
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Décrire le périmètre de reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant, les écarts avec le périmètre de	NON	-	IV.1 à IV.2
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant les choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents. Présenter, le cas échéant, les seuils de	NON	-	VI.2
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Insérer une note méthodologique décrivant le processus d'identification, de collecte, de traitement et de compilation des informations financières, ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs	NON	-	VI.4
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Insérer, le cas échéant, l'attestation de vérification externe qui évalue les informations ESG contenues dans le rapport.	NON	-	NA
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Insérer, le cas échéant, les explications relatives aux parties d'intérêt qui ne sont pas adoptées par l'émetteur.	NON	-	NA
<b>GOVERNANCE</b>					
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Composition de l'organe de gouvernance	OUI	Nombre d'administrateur	II.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Membres exécutifs et non exécutifs	OUI	Nombre des membres exécutifs et non exécutifs	II.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Membres indépendants	OUI	Nombre des membres indépendants	II.4
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Critères retenus pour la qualification d'administrateurs d'indépendants	OUI	Nombre de critère	II.4
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et de l'expiration de leur mandat	NON	-	II.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Fonctions ou sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	NON	-	II.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	La parité, et les règles suivies en la matière	OUI	Nombre d'administrateur femme	II.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Nombre de mandats par administrateur	OUI	Nombre de mandats par administrateur	II.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Existence de comités spécialisés	OUI	Nombre de comités spécialisés	II.4
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Assiduités aux séances du conseil	OUI	Taux de présence des administrateurs au conseil	II.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Rémunération des administrateurs	OUI	Montant de la rémunération des	II.5
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Rémunération des dirigeants, (stock option, avantages en nature)	OUI	Montant de la rémunération des Dirigeants	II.5
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Relation avec les actionnaires et l'information communiquée aux actionnaires	OUI	Nombre de réunions/communications dédiées aux actionnaires	II.1
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques	NON	-	II.2
ELEMENTS SPECIFIQUES	Ethique, Déontologie	Actions engagées pour prévenir la corruption	NON	-	II.6
ELEMENTS SPECIFIQUES	Ethique, Déontologie	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	OUI	Nombre d'incidents de corruption	II.6

Aspect	Section	Définition	Indicateur Quantifiable	Formule de calcul de l'indicateur	Correspondance Rapport
<b>ENVIRONNEMENT</b>					
ELEMENTS SPECIFIQUES	Activités à impact avec impact sur	Présenter ensemble les activités de l'émetteur ayant un impact sur l'environnement (telles que les activités polluantes)	NON	-	IV.1
ELEMENTS SPECIFIQUES	Politique d'atténuation environnementale	Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux des activités et les horizons et objectifs	NON	-	IV.1
ELEMENTS SPECIFIQUES	Litiges d'ordre environnemental	Décrire tout litige en poursuite, relatifs à des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur a fait l'objet	OUI	Nombre de litiges d'ordre environnementale	IV.1
ELEMENTS SPECIFIQUES	Mesure de protection de l'environnement	Les actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	NON	-	IV.2
ELEMENTS SPECIFIQUES	Mesure de protection de l'environnement	Les mesures de gestion et d'élimination des déchets	OUI	Poids des déchets par nature	IV.1
ELEMENTS SPECIFIQUES	Mesure de protection de l'environnement	Les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	OUI	Le volume d'eau consommée, le taux de recyclage, la consommation énergétique et la réduction de la consommation d'énergie	IV.1
<b>SOCIAL</b>					
ELEMENTS	Politique de	Recrutement	OUI	Nombre de recrutement, Nombre de	III.3
ELEMENTS	Politique de	Rémunération	OUI	Le montant fixe et variable de la rémunération	III.4
ELEMENTS	Politique de	Gestion des carrières	OUI	Le nombre de promotions par catégorie de	III.5
ELEMENTS	Politique de	Formation	OUI	Le nombre de formations par catégorie de	III.5
ELEMENTS SPECIFIQUES	gestion RH			par sexe	
ELEMENTS	Politique de	Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	OUI	Le nombre de personnes à mobilité réduite par l'effectif total	III.3
ELEMENTS	Politique de	Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes	NON	-	III.3 et III.4
ELEMENTS	Effectif	La répartition par branche d'activité	OUI	Le nombre de collaborateurs pour les branches d'activités	III.3
ELEMENTS	Effectif	La répartition par nature du contrat de travail (CDI, CDD, intérim...)	OUI	Le nombre de salariés par nature de contrat de travail	III.3
ELEMENTS	Effectif	La répartition par catégorie de direction, d'adres, d'employés...)	OUI	Le nombre de salariés par catégorie de direction, d'adres, d'employés...)	III.3
ELEMENTS	Effectif	La répartition par ancienneté	OUI	Le nombre de salariés par ancienneté	III.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Schéma d'intéressement et de participation	Indiquer tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités des contrats ainsi que les sommes affectées	NON	-	III.4
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre de représentants du personnel	OUI	Le nombre de représentants du personnel, le nombre de délégués du personnel, le nombre de membres des comités	III.6
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre de jours de grève par exercice	OUI	Le nombre de jours de grève	III.6
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre d'accidents de travail par exercice	OUI	Le nombre de fréquence, le nombre de gravité	III.2
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	OUI	Le nombre de licenciements par exercice	III.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	OUI	Le nombre de recrutements par exercice	III.3
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre de litiges sociaux (collectifs ou individuels)	OUI	Le nombre de litiges sociaux	III.6
<b>Parties prenantes</b>					
ELEMENTS SPECIFIQUES	Impact économique et social	Présenter les éléments d'impact économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales et le développement régional et régional des emplois, investissements dans les domaines de la santé, de la culture	OUI	Le nombre d'emplois créés dans la zone, le montant des investissements sociale	V.1
ELEMENTS SPECIFIQUES	Impact des investissements	Présenter les aspects d'impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	OUI	Le nombre de projets d'infrastructure, le montant de l'investissement dédié aux projets d'infrastructures	V.1
ELEMENTS SPECIFIQUES	Actions correctives	Présenter les actions correctives mises en place en réponse des activités comportant des impacts négatifs significatifs	NON	-	V.1
ELEMENTS SPECIFIQUES	Dialogue avec les parties prenantes	Présenter les conditions de dialogue avec les parties prenantes	NON	-	V.1
ELEMENTS SPECIFIQUES	Sélection des parties prenantes	Présenter les politiques et les critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires...)	NON	-	V.1
<b>Autres</b>					
ELEMENTS	Autres	Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de	NON	-	I.8
ELEMENTS	Autres	Les réalisations en matière de sur les trois derniers	NON	-	I.8

# VI-5 Tableau des correspondances

## VI-5- 2 Indexe GRI.G4 – ODD\* - ISO 26000 – Pacte Mondial

INDEX GRI-G4 - option de conformité "critères essentiels"	Référence rapport ESG & RSE 2019	ODD	ISO 26000	Pacte Mondial des Nations Unis
<b>ELEMENTS GENERAUX D'INFORMATIONS</b>				
<b>STRATEGIE ET ANALYSE</b>				
Mots du Président Directeur Général de CMT	G4-1	Page 3		
Principaux impact, risques et opportunités	G4-2	Page 19		
<b>PROFIL DE L'ORGANISATION</b>				
Nom de l'organisation	G4-3	Page 96		
Principales marques et principaux produits et services	G4-4	Page 8		
Siège de l'organisation	G4-5	Page 96		
Marchés géographiques	G4-6	Page 8		
Forume juridique	G4-7	Page 5		
Marchés, secteurs et clients	G4-8	Page 8		
Taille de l'organisation	G4-9	Page 9		
Effectifs	G4-10	Page 37		
Salariés couvert par une convention collective/protocoll d'accord	G4-11	Page 38		
Chaîne d'approvisionnement	G4-12	Page 24		
Chartes, principes et autres initiatives	G4-15	Page 13-14		
Affiliations à des associations	G4-16	Page 66		
<b>ENJEUX ET PERIMETRES PERTINENTS IDENTIFIES</b>				
Entités	G4-17	Page 7		
Processus du reporting	G4-18	Page 85		
Aspects pertinents	G4-19	Page 91		
Périmètre dans l'organisation	G4-20	Page 84		
<b>IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES</b>				
Groupes de parties prenantes	G4-24	Page 86-87	ODD 17	
Identification des parties prenantes	G4-25	Page 86-87	ODD 17	
Implication des parties prenantes	G4-26	Page 87	ODD 17	
Thèmes soulevés dans le cadre du dialogue	G4-27	Page 87	ODD 17	

ODD : Objectifs de Développement Durable

INDEX GRI-G4 - option de conformité "critères essentiels"	Référence rapport ESG & RSE 2019	ODD	ISO 26000	Pacte Mondial des Nations Unis
<b>ELEMENTS GENERAUX D'INFORMATIONS</b>				
<b>PROFIL DU RAPPORT</b>				
Période de reporting	G4-28	Page 84		
Date du dernier rapport publié	G4-29	Sans objet		
Cycle de reporting	G4-30	Page 84		
Personne à contacter	G4-31	Page 96		
<b>GOVERNANCE</b>				
Structure de la gouvernance	G4-34	Page 20		
Délégation des pouvoirs de l'instance supérieure de gouvernance aux cadres dirigeants	G4-35	Page 20		
L'organisation a nommé un ou plusieurs cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	G4-36	Page 21		
Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	G4-38	Page 20-21		
Le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	G4-39	Page 20		
Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance et ses comités	G4-40	Page 21		
Les processus mis en place afin que l'instance supérieure de gouvernance s'assure que les conflits d'intérêts sont évités et gérés	G4-41	Page 23		
Rôles de l'instance supérieure de gouvernance	G4-42	Page 20		
Processus d'évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	G4-43	Page 19		
Poste de plus haut niveau qui examine et approuve de façon officielle le rapport de développement durable	G4-48	Page 21		
politiques de rémunération en vigueur à l'égard de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants	G4-51	Page 23		
processus de détermination de la rémunération	G4-52	Page 23		
<b>ETHIQUE ET INTEGRITE</b>				
Normes et règles de l'organisation en matière de comportement	G4-56	Page 24		
mécanismes internes et externes pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et respectueux de la loi	G4-57	Page 24		
mécanismes internes et externes utilisés pour faire part des réclamations relatives à des comportements non respectueux de l'éthique et de la loi	G4-59	Page 24	ODD16	
<b>ECONOMIE</b>				
Matérialité des enjeux	G4-DMA	Page 91		
Valeur économique directe créée et distribuée	G4-EC1	Page 15	ODD 8	
Risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changement climatique	G4-EC2	Page 66	ODD13	
Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures	G4-EC7	Page 11-12	ODD9	
Impacts économiques indirects	G4-EC8	Page 74-75		
dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux	G4-EC9	Page 15	ODD8	

# VI-5 Tableau des correspondances

## VI-5- 2 Indexe GRI.G4 – ODD\* - ISO 26000 – Pacte Mondial

INDEX GRI-G4 - option de conformité "critères essentiels"	Référence rapport ESG & RSE 2019	ODD	ISO 26000	Pacte Mondial des Nations Unis
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
Matérialité des enjeux	G4-DMA	Page 91		
<b>ENERGIE</b>				
Consommation énergétique au sein de l'organisation	G4-EN3	Page 61		
Intensité énergétique	G4-EN4	Page 62		
Réduction de la consommation énergétique	G4-EN6	Page 63-65	ODD7	
Réduction des besoins énergétiques des produits et services	G4-EN7	Page 66	ODD7	
<b>EAU</b>				
Volume total d'eau prélevé	G4-EN8	Page 58	ODD6	
Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements	G4-EN9	Page 57	ODD6	
Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	G4-EN10	Page 59	ODD6	
<b>BIODIVERSITE</b>				
Habitats restaurés	G4-EN13	Page 69	ODD15	
Quantité de la terre réhabilitée	MM1	Page 70-71	ODD15	
nombre total de sites identifiés comme nécessitant des plans de gestion de la biodiversité	MM2	Page 69	ODD15	
<b>EMISSIONS</b>				
Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	G4-EN20	Page 66	ODD13	
<b>EFFLUENTS ET DECHETS</b>				
Total des rejets d'eau	G4-EN22	Page 55	ODD 6	
Poids total de déchets	G4-EN23	Page 53	ODD12	
Deversement	G4-EN24	Page 53	ODD 14	
Déchets dangereux	G4-EN25	Page 56	ODD 12	
<b>PRODUITS ET SERVICES</b>				
Mesures d'atténuation des impacts environnementaux	G4-EN27	Page 50-51	ODD 12	
<b>CONFORMITE</b>				
Nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	G4-EN29	Page 50		
Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement	G4-EN31	Page 50		
Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux	G4-34	Page 50		

INDEX GRI-G4 - option de conformité "critères essentiels"	Référence rapport ESG & RSE 2019	ODD	ISO 26000	Pacte Mondial des Nations Unis
<b>SOCIAL</b>				
Matérialité des enjeux	G4-DMA	Page 91		
<b>EMPLOIE</b>				
Nouveaux salariés embauchés	G4-LA1	Page 39	ODD 8	
Avantages sociaux offerts aux salariés	G4-LA2	Page 42	ODD8	
Nombre de grèves et de lock-out d'une durée supérieure à une semaine	MM4	Page 48		
<b>SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL</b>				
Comités d'hygiène et de sécurité au travail	G4-LA5	Page 35		
Accident de travail	G4-LA6	Page 34	ODD 3	
Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	G4-LA8	Page 34		
<b>FORMATION ET EDUCATION</b>				
Formation	G4-LA9	Page 44-45	ODD 4	
Développement des compétences	G4-LA10	Page 44-45	ODD 4	
Entretien d'évaluation	G4-LA11	Page 29-42		
<b>DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES</b>				
Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés	G4-LA12	Page 27-39	ODD 5	
<b>Egalité de rémunération entre les femmes et hommes</b>				
Remunération des femmes par rapport au hommes	G4-LA13	Page 41	ODD 5	
<b>DROITS DE L'HOMME</b>				
Matérialité des enjeux	DMA-HR	Page 91		
<b>NON-DISCRIMINATION</b>				
Incidents de discrimination	G4-HR3	Page 39	ODD 5	
<b>LIBERTE SYNDICALE</b>				
Sites identifiés au sein duquel le droit à la liberté syndicale pourrait ne pas être respectée	G4-HR4	Page 47	ODD8	
<b>DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES</b>				
Nombre d'incidents de violations des droits des peuples autochtones	G4-HR8	Page 73-75	ODD 8	
<b>SOCIETE</b>				
Matérialité des enjeux	DMA-SO	Page 91		
<b>COMMUNAUTE LOCALE</b>				
Programme de développement	G4-SO1	Page 75	ODD 10	
Activité ayant un impact négatif sur les communautés locales	G4-SO2	Page 50	ODD11	
litiges significatifs relatifs à l'utilisation des terres, les droits coutumiers des communautés locales et les peuples autochtones	MM6	Page 75		
mécanismes de règlement des griefs ont été utilisés pour résoudre les litiges relatifs à l'utilisation de la terre, les droits coutumiers des communautés locales	MM7	Page 75		
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>				
Cas avérés de corruption et mesures prises	G4-SO5	Page 24	ODD 16	
<b>CONFORMITE</b>				
Respect réglementaire	G4-SO8	Page 50-75	ODD 16	
<b>RESPONSABILITE LIEE AUX PRODUITS</b>				
Matérialité des enjeux	DMA-PR	Page 91		
<b>ETIQUETAGE DES PRODUITS ET DES SERVICES</b>				
Satisfaction des clients	G4-PR5	Page 5-6		



# VI-5 Tableau des correspondances

## VI-3 Correspondance entre la stratégie RSE et les exigences de la charte RSE de la CGEM et l'ISO 26000

STRATEGIE RSE	Charte RSE de la CGEM	ISO 26000
Respecter les lois et réglementations en vigueur ainsi que toutes autres exigences auxquelles CMT s'est souscrites ;	Améliorer en continu les conditions d'emploi et de travail et les relations professionnelles	Relations et conditions au travail
Renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux, pour asseoir un climat social sain et durable ;	Respecter les droits humains	Droits de l'Homme
Asseoir une politique RH, qui promeut la préservation de la santé, sécurité des salariés et valorise les compétences et le bien être du capital humain et interdire toute forme de discrimination	Améliorer en continu les conditions d'emploi et de travail et les relations professionnelles	Relations et conditions au travail
Réduire, voir éliminer les impacts de nos activités sur l'environnement à travers la mise en place d'un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001 version 2015 ;	Protéger l'environnement	L'environnement
Renforcer la transparence et l'indépendance des pratiques de Gouvernance et prévenir toute forme de corruption,	-Renforcer la transparence du gouvernement d'entreprise - Prévenir la corruption - Respecter les règles de la saine concurrence	- Gouvernance de l'organisation - Loyauté des pratiques
Respecter les engagements vis-à-vis de nos Clients, en améliorant de façon continue la qualité de nos produits et services	Respecter les intérêts des clients et des consommateurs	Questions relatives aux consommateurs
Consolider et développer notre engagement sociétale envers les riverains et confirmer notre ancrage territorial	Développement de l'engagement sociétal	Communautés et développement local
Assurer la pérennité de nos activités, en investissant sur la recherche et en développement des projets structurants pour valoriser les avalés du gisement	- Respecter les intérêts des clients et des consommateurs - Améliorer en continu les conditions d'emploi et de travail et les relations professionnelles	- Utilisation durable des ressources - Création de richesses et de revenus
Assurer une information fiable; transparente et crédible pour l'ensemble de nos parties prenantes notamment à travers le rapport RSE que nous nous engageant de publier annuellement et aller au-delà des exigences de l'AMMC	Renforcer la transparence du gouvernement d'entreprise	Transparence - Redevabilité - - Identifier sa responsabilité sociétale et dialoguer avec les parties prenantes
Bâtir un partenariat durable, solide et mutuellement bénéfique avec l'ensemble de nos parties prenantes	- Promouvoir la responsabilité sociétale des fournisseurs et sous-traitants - Respecter les intérêts des clients et des consommateurs - Respecter les droits humains	- Loyauté des pratiques -Droits de l'Homme - Reconnaissance des intérêts des parties prenantes



**Siège social:** Immeuble SIGMA, 5ème étage, Lot. Al Afak – Lots 449-450  
– La Colline – Sidi Maârouf – 20270 Casablanca  
Contact sur le démarche RSE de CMT : [contact@cmt.ma](mailto:contact@cmt.ma)  
Site web : [www.cmt.ma](http://www.cmt.ma)